L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOLUME III. WINNIPEG, MAN., 13 SEPTEMBRE 1900. NUMERO 32

L'ECHO DE MANITOBA

Imprimé par A. GAUVIN.

Toutes communications devront être adressées

Boite 1309. - - - WINNIPEG, MAN.

L'administration n'est pas responsable de articles ou correspondances dûment signés.

ABONNEMENTS.

Canada et Etats-Unis............ $1.00
Europe (compris le port)........... 2.50

Strictement payable d'avance.

TARIF DES ANNONCES.

1ère insertion, par ligne:........ .12c
Chaque insertion subsequente.......... 8c

N. B.—Les annonces de naissances, mariages sépultures seront insérées au taux de 5 chaque.

La popularite de notre Journal

Nous sommes heureux de constater les services que rendent nos insertions d'annonces gratuites pour nos lecteurs.

M. Nicolas, de St Pierre nous disait l'autre jour qu'il avait reçu des demandes provenant des quatre coins de la Province, au sujet de son annonce.

Un autre de nos lecteurs nous écrit pour arrêter son annonce demandant un instituteur. "Je reçois écrit-il tant de demandes que je ne suffis plus à répondre. Dépêchez vous d'enlever mon annonce, si vous ne voulez pas que je succombe à la peine."

Ce sont là des preuves indéniables de la popularité de 'ECHO DE MANITOBA, dans notre Province. Et des services qu'il rend à notre population.

Au Transvaal.

Le plus clair de la situation en Afrique, en ce moment, est que le corps d'armée de 30,000 hommes que Lord Roberts avait si habilement dirigés sur Machadorp pour y envelopper les Boers, a été obligé de se diviser, parce que les Boers au lieu de s'enfuir dans une seule direction celle du Nord ont divisé leurs forces. Une partie avec Steyn et Kruger est descendu vers le sud dans le district de Babberton, où sont les mines d'or, et l'autre partie sous Botha a continué sa marche vers le Nord. Buller a été envoyé à la poursuite de Botha, et les dépêches nous disent qu'il a pu s'approcher d'une montagne qui domine le Leydenburg. Il a vu que Botha y était déjà rendu avant lui avec 2,000 soldats. Ses troupes qui occupaient déjà la passe ont répondu à l'attaque de Buller avec trois Long Toms et l'ont tenu à distance. Buller estime que Botha devait avoir avec lui 2.000 à 3,000 hommes.

Pendant que dans le Transvaal l'armée de Rober s'est obligée de se fractionner pour poursuivre en deux directions opposées un ennemi insaisissable, Plusieurs commandos boers se lèvent dans l'Orange et s'apprêtent à envelopper Ladybrand.

Ces commandos ont pour chefs L'ourti, Geosbelaar, Benner et Hasselbrook. Il y a aussi dans ce district deux cents éclaireurs de Theron, et on rapporte que la garnison de Ladybrand a déjà commencé à brûler ses provisions afin qu'elles ne tombent pas au pouvoir de l'ennemi.

Outre cela on annonce que De Wet est dans les environs de Winburg où ses troupes ont détruit le chemin de fer sur une longueur de quelques milles.

On annonce aussi que les Boers ont rompu les lignes anglaises à la Station de Klip River, et qu'ils ont capturé et brûlé un train de provisions après avoir fait trente-cinq prisonniers. Plus tard la cavalerie de Brabant est arrivée sur les lieux, a dispersé les Boers, en a tué quelques-uns et a délivré les prisonniers.

Officiellement, la guerre dans le Sud-africain est terminée, par la proclamation de Lord Roberts annexant le Transvaal aux possessions britanniques. Les Boers pourront encore résister et combattre, s'ils en ont la force, mais l'Angleterre ne les considère plus comme belligérants. Ceux des Boers qui ne voudront pas prêter le serment d'allégeance ne seront plus que des rebelles, qui seront déportés, et leurs fermes deviendron propriétés de l'Etat. Ceux qui après avoir fait leur soumission, la violeront et seront pris les armes à la main ou donnant de l'aide aux guérillas Boers, seront fusillés.

Telle est la situation politique des républiques sud-africaines. La situation militaire n'est pas tout à fait aussi claire. La dernière nouvelle du jour est la mort du général Delarey. Mais la dépêche qui nous vient de Prétoria dit que cette nouvelle n'est pas confirmée. Delarey serait mort des suites de blessures reçues à la bataille d'Elands River.

Quant aux opérations dans la direction de Leydenburg et de Babberton, à l'est, elle semblent arrêtées. Du moins on n'en reçoit pas de nouvelles. Le pays dans cette direction est très montagneux et il est fort possible que nos troupes n'osent pas s'y aventurer à la poursuite des Boers. Dans la direction du nord, nos troupes n'ont pas du dépasser Nylstrom, station de chemin de fer, à michemin à peu près entre Prétoria et Petersburg. La raison est la même. Pays trop montagneux et trop boisé, où les ennemis ont toutes les facilités voulues pour se cacher et faire une guerre d'embuscade. Nos troupes sont donc revenues à Prétoria, et Baden-Powell qui avait joué une bonne ruse à Grobelaar, d'après les dépêches, est redescendu au Cap

Du pays à l'ouest de Prétoria il n'y a aucune nouvelle, et ce district parait être resté en possession des Boers.

De la garnison de Ladybrand que les nouvelles d'hier représentaient comme investie, les dépêches de la nuit dernière ne nous disent rien.

Le gouvernement a décidé de faire les élections en octobre et en conséquence, les mouvements dans l'Afrique du sud sont activement poussés.

Les dépêches annoncent la prise de Lydenburg par Buller, et la fuite du général Botha Il est certain que d'ici les élections, toute nouvelle défavorable sera soigneusement cachée

En Chine

La guerre en Chine a cédé le pas à la guerre diplomatique qui aujourd'hui se poursuit entre les divers gouvernements européens.

La Russie parait disposé à faire quelques concessions à ses propositions primitives; et de leur côté les autres puissances qui ont rappelé tous leurs marins de Pekin semblent disposé à faire quelque pas vers la Russie.

Les négociations pour la paix ne paraissent pas avancer; les Chinois tirent toutes sortes de ficelle et la difficulté est grande car on ne sait pas à qui se fier pour traiter.

Gros feu a Oak Lake

Un terrible incendie a détruit dans la nuit de vendredi à samedi, à Oak Lake tout un groupe important de maison.

Le feu a pris à l'hôtel Manitoba, construit du printemps dernier.

Plusieurs maison adjacentes ont été la proie des flammes et il est heureux qu'il n'y ait pas eu de vent, sans quoi une partie de la ville eut été détruite.

La Gauloise

La Société "La Gauloise" a reçu de M. de L'Estang représentant de l'Alliance Française au Canada, une lettre lui annonçant que cette Société avait accordé à "La Gauloise" une subvention assez élevée de livres français.

C'est une bonne nouvelle, pour les colons français. car cela permettra à la "Gauloise" de fournir cet hiver, de la lecture à ses nombreux adhérents.

Il serait à désirer que les colons français s'organisent dans les diverses colonies de la Province afin de former des cercles succursales de la "Gauloise" cercles qui seraient munis de bibliothèque.

Il y a là une œuvre éminemment pratique.

Le Proces de Pretoria

De la "Patrie" de Paris:

L'affaire se réduit à la comparution devant un conseil de guerre d'un fou, le lieutenant Cordua, que le détective Gano, agissant en qualité d'agent provocateur, avait chauffé à blanc à l'aide de fortes libations de whisky. Quant au prétendu complot, c'est Gano qui l'avait imaginé. Ce misérable voulait se servir de Cordua pour tenter de compromettre les Burghers prisonniers sur parole et justifier par la suite des mesures de rigueur.

—C'est Gano, a déclaré l'accusé, qui m'a suggéré tous les détails du complot; il m'a montré des lettres et des papiers tendant à prouver sa bonne foi et il m'a notamment assuré qu'il pourrait me faire traverser comme il voudrait les lignes anglaises. Gano était au courant des moindres détails du complot et cela pour la bonne raison que c'était lui qui les avait conçus.

La déposition du détective Gano a été le comble du burlesque:

—J'ai souvent emmené l'accusé avec moi et lui ai fait boire du whisky, a reconnu le détective, je lui ai fourni un uniforme d'éclaireur et lui ai donné un contre-seing pour traverser les lignes anglaises.

Malgré ces extraordinaires déclarations, Gano persiste à dire qu'il n'a pas organisé ce complot extraordinaire

"Je ne demande pas, a commencé par dire l'honorable défenseur, je ne demande pas à la cour de déclarer le prisonnier non coupable, mais de ce rappeler qu'un autre aussi a sa part de culpabilité làdedans, et je lui demande de déclarer que l'accusation portée contre mon client manque absolument de preuves.

Quelles sont, en effet, les accusations portées contre lui? La dremière, c'est qu'il a manqué à sa parole en complotant contre le gouvernement britannique. Or, je rappelle qu'il a simplement tenté de le faire et que sa tentative n'a pas été suivie d'exécution.

La seconde accusation, c'est qu'il a traitreusement conspiré contre les autorités anglaises; mais tous ceux qui l'ont approché ont refusé de prendre part à la fameuse conspiration, et l'on ne peut pourtant pas conspirer à soi tout seul"

L'avocat s'est ensuite attaché à faire ressortir les côtés obscurs de ce procès.

"Pourquoi, par exemple, Gano, qui avait été simplement chargé de découvrir un complot, vouiait-il à toute force que Cordua se rendit dans les lignes boers, et pourquoi surtout voulait-il lui faire endosser un uniforme anglais? En quoi cela pouvait-il aider à l'éclosion de la vérité? Pourquoi aussi une fois que Cordua et Gano avaient quitté Pretoria en route pour les lignes boers, et que Cordua manifestait le désir de revenir en arrière, Gano l'en a-t-il empêché et l'a-t-il exhorté à continuer?

Le défenseur dit que Cordua a manqué à sa parole, mais il l'a fait parce qu'il est tombé dans un traquenard. Sa culpabilité existe, mais elle n'est certes pas aussi grande qu'on l'avait dit. C'est pourquoi j'adjure la cour de prendre en considération la jeunesse de l'accusé, son état d'esprit, et de se montrer indulgente et pitoyable envers lui.

Un Joli Chiffre

L'héritage du duc de Westminster, en vertu des droits de mutation fixés en Angleterre à 8 o-o, ont rapporté au trésor Anglais la somme de douze millions de dollars.

Le Duc a laissé une fortune de $154,250,000! Mais ce chiffre qui est celui donné au fisc, est bien inferieure à la valeur réelle de l'héritage. Le Duc de Westminster posséde tout un quartier de Londres. Il avait un revenu $25,000 à dépenser par jour. Et cependant l'honorable Duc poussait à l'extrême le sentiment de l'économie. En voici une preuve.

Un jour de l'automne de 1855, le marquis de Westminster, appelé par un affaire, était venu de la campagne où il se trouvait avec sa famille, passer une journée à Londres. En arrivant à Grosvenor House, il dit à la femme de charge qui gardait l'hôtel; "Margaret, je dinerai ici aujourd'hui, achetez deux côtelettes."

Ce diner de Lucullus commandé, le marquis passe dans son cabinet de toilette, écrit plusieurs lettres, en sort. A peine descendu dans Grosvenor Street, il se trouve face à face avec un de ses amis, le comte de D..."Ah! tiens! Westminster, vous voilà en ville. Votre famille vous accompagne-t-elle?"—Non, je suis seul.—Eh! bien, voulez-vous venir diner avec moi à mon cercle?—J'accepte; mais permettez-moi de rentrer à la maison, j'ai un ordre à donner. Le marquis court chez lui; Margaret, dit-il, je ne dinerai pas à la maison, n'achetez pas les côtelettes.—Mais, mylord, je les avais déjà commandées, et le boucher vient de les apporter.—Reportez.—De la part d'un homme qui avait environ 125,000 francs à manger par jour,—outre ses deux côtelettes,—ce "reportez les" parait simplement épique.

Hommage aux troupes francaises.

L'admiral Seymour de la flotte anglaise qui commandait les troupes alliés dans la première tentative de marche sur Pekin, vient d'écrire au commandant du contingent français une lettre d'éloge, pour féliciter le contingent français de sa splendide conduite. Cette lettre a créé une impression très favorable à Paris, et a quelque peu contribué à relacher la tension qui existait entre la France et l'Angleterre

On s'en est aperçu au banquet de la chambre de commerce anglaise de Paris, auquel assistait M, Millerand, le ministre du commerce, et qui réunissait 500 convives.

Une démonstration d'amitié anglo-française a eu lieu; M. Millerand a porté la santé de la reine et les invités répondirent par le chant de la Marseillaise.

La France vient de régler avec l'Angleterre l'incident de Muscat, sur la côte d'Arabie; et a fait reconnaître ses droits sur ce point. Une station de charbon pour la flotte va être immédiatecréé à Muscat; les premiers transports sont déjà partis.

OFFRES ET DEMANDES

Nous rappelons à nos lecteurs que nous insérons GRATIS dans cette colonne, les annonces d'offres et demandes, instruments, récolte, animaux, travail etc)—et cela dans le but de leur faciliter leur échanges.

Essayez de cette publicité gratis.

Galveston detruit

Une épouvantable tempête, a causé un formidable ras de marée, qui a englouti et détruit la ville de Galveston batie sur la côte du golfe du Mexique aux Etats Unis.

Quatre mille personnes ont été noyées ou tuées. Ce terrible sinistre a jetté la consternation dans les Etats-Unis et de toutes parts on organise des secours pour venir en aide aux victimes

Plusieurs villes et villages de moindre importance sur la côte ont également souffert terriblement de cette tempête sans précédent.

La peste Bubonique

L'apparition de la peste bubonique à Glasgow et aussi dit-on à Londres a crée une immense sensation et de tous les côtés on prend des mesures énergiques pour arrêter le développement du fléau.

On a tout lieu d'espérer que l'épidemie sera étouffée mais comme le port de Glasgow est en communication constante avec le Canada, on reclame non sans raison, des mesures de précaution immédiate de la part des autorités.

La Fauvette

Vous étiez pour moi la fauvette,
Petit oiseaux coiffé de deuil,
Qui chante, d'une voix fluette,
Sans ironie et sans orgueil...

J'écoutai votre babillage,
Le récit de votre chagrin,
Et je vous proposai pour cage,
Mon cœur plein d'un songe enfantin.

Vous voltigiez près de la cage,
Petit oiseau coiffé de deuil,
Et, cessant votre babillage,
Vous vous posâtes sur le seuil.

Je tremblais d'espoir et de crainte:
Oiseau timide, point moqueur,
Puisque vous cessiez votre plainte,
N'alliez-vous pas croire au bonheur?

Un matin, votre voix fluette
Reprit plus gaiment sa chason;
Puisque vous n'étiez point coquette,
Vous vous plairiez dans ma maison.

Mais vous m'avez trompé, cruelle,
Sautillant longtemps sur le seuil
Puis, un jour, d'un brusque coup d'aile
Laissant mon cœur rempli de deuil.

Je vieillirai donc solitaire,
N'ayant plus de songe enfantin.
Ah! pour endormir ma misère,
Chantez du moins comme au matin.

Au matin, petite fauvette,
Oiseau timide, point moqueur,
Où votre voix tendre et fluette
M'avait dit de croire au bonheur.

ROGER CHARNAIRE.

POUR RIRE

—Mme Riboulard, de Quimper-Corentin, se croise sur le boulevard Montmartre avec Mme Sapajou, de Barbezieux.

Ces dames s'inspectent de la tête aux pieds et poursuivent leur chemin en formulant ces apartés:

Mme Riboulard.—Comme ces Parisiennes sont mal fagotées!

Mme Sapajou.—Si c'est ça qu'on appelle le chic des Parisiennes!

NAISSANCE

Samedi dernier le 8 septembre M. et Mde P. A. Dumouchel, de Winnipeg, un garçon.

(Prière aux journaux de Montréal de reproduire.)

France et Angleterre

Un article de la Westminster Gazette rappelle le singulier langage tenu dernièrement devant la Chambre des Communes à Londres par M. Brodrick, au sujet de l'affaire de Waima. Ce langage, extrêmement peu bienveillant, tendait, en effet, à faire croire que la France s'était comportée d'une façon abominable, avait refusé d'indemniser les familles des officiers anglais tués par le lieutenant Maritz et ses Sénégalais et s'était opposée au règlement de l'affaire proposé par l'Angleterre.

L'article déclare, au contraire, que la conduit de la France a été de la plus grande correction. Il rappelle qu'en janvier 1894, aussitôt après la nouvelle de la rencontre de la colonne Ellis avec le lieutenant Maritz, une note officieuse du quai d'Orsay annonçait l'intention de la France d'offrir des indemnités; mais le Foreign Office n'avait formulé de demande que le 14 juillet 1898, et encore cette demande n'avait elle même pas un caractère précis.

Cette conduite du Foreign Office a eu pour effet d'animer, à tort, les Anglais contre la France.

Ce n'est qu'en 1899 que M. Delcassé eut à s'occuper, pour la première fois, de l'affaire de Waima.

Le blâme, dit l'article, doit être absolument rejeté sur le Foreign Office, qui avait oublié dans ses cartons.

Le Cout d'une Election

On estime que la campagne présidentielle qui vient de s'ouvrir pour se terminer au commencement de novembre, va être l'une des plus chaudes qu'aient eues les Etats-Unis.

L'argent qui sera dépensé durant cette lutte pour élire un président va s'élever d'après les meilleurs calculs, à l'énorme somme de $25,000,000. La grande partie de ces 25 millions sera dépensée par les républicains qui vont lancer sur le pays une nuée de 5,500 orateurs. Ces orateurs coûtent en moyenne $110 par semaine; il y en a même qui reçoivent $250 et les dépenses en plus. Le coût des discours républicains, y compris la location des salles, salaires, frais de voyage, etc., s'élèvera cette année à près de 11,000,000.

Ce qui coûte le plus cher, après les discours, ce sont les impressions de toutes sortes, articles dans les journaux, pamphlets, portraits des candidats, etc. Pour l'achat d'un grand nombre de votants, il faut aussi dépenser quelques millions de dollars.

Il y a environ 14,000,000 d'électeurs aux Etats-Unis.

L'INDUSTRIE LAITIERE

LA SITUATION ACTUELLE.

L'organisation d'une société de fabricants de beurre et de fromage.

La saison 1900, nous apporte de nombreuses recrimations relativement à la qualité du beurre et du fromage, principalement à la qualité du fromage. Comme presque tout le fromage du Manitoba provient des centres canadiens français, il importe de mettre a nos compatriotes au courant de la situation.

Un négociant en Beurre et Fromage de la ville de Winnipeg faisait a ce sujet les réflexions suivantes: Il est regrettable de constater que des quantités considérables de beurre et de fromage, provenant de la Province d'Ontario, passent à nos portes en route pour la Colombie Anglaise où ces produits rapportent les plus hauts prix du marché, tandis que nos beurres et nos fromages restent en arrière à cause de leur défectueuse qualité. Nous sommes menacés de perdre le marché de la Colombie Anglaise si nous ne prenoms pas des moyens prompts et efficaces pour améliorer la qualité de nos produits de laiterie.

Nous reproduisons ici ce qu'un marchand à commission de Vancouver, B. A., nous écrivait dernièrement à ce sujet.

"Nous avons éprouvé de grandes difficultés dans la vente de votre fromage à cause de la mauvaise qualité du dernier char que vous nous avez expédié, il n'y a pas de doute que ce fromage ne valait guère mieux que du fromage de lait écrêmé, nous avons à notre bureau un morceau de fromage du Manitoba qui est sec, sans saveur et de tels produits n'auraient jamais du être expédiés sur nos marchés. Nos marchands de provisions préfèrent payer 2 centins par livre plus cher et avoir le fromage d'Ontario

Les commentaires sont inutiles. La Colombie consomme environ 500,000 livres de fromage, c'est notre debouche le plus profitable, si nous le perdons par notre insouciance, nous serons alors obligés, comme par le passé, d'expédier nos fromages, en Angleterre et d'accepter les prix de Montréal, moins (dans bien des cas) 2 ou 3 centins par lb. pour cause de qualité, frais de transport, commission & etc.

Comme la production du fromage augmente rapidement en cette Province, dans un avenir prochain il faudra nous attendre à une baisse considérable dans les prix, comme celle qui a eu lieu il y a quelques années, quand le fromage s'est vendu 5 ou 6 centins par livre.

Dans tout les cas si les marchands de la Columbie préfèrent le fromage d'Ontario avec une avance de deux centins par lb. nos cultivateurs perdent du coup une somme environ de $10,000.-00 par an; il vaut bien la peine de s'en occuper. Dans le but de prévenir une perte si considérable, de se premunir contre de d'aussi grands contre-temps que ceux mentionnés, plus haut, les frabricants de beurre et de fromage ont decidé de former une association provinciale. Cette association a pour but d'inspecter des produits de la laiterie sur toutes les formes et par tous les moyens possibles et surtout de pourvoir à l'instruction pratique des fabricants et des producteurs de lait, au moyen de syndicats et d'inspecteurs de fromagerie comme la chose se fait d'une maniere si efficace dans les Province de Québec et d'Ontario. A ce propos le premier du mois courant, une assemblée de fabricants de beurre et de fromage et des propriétaires de fromageries fut convoquée à l'Hotel Seymour et un bureau provisoire d'officiers et de directeurs fut organisé de la manière suivante:

President, S. M. Barre; Winnipeg. Vice-President, D. W. Shunk; Ste Anne. Sec.-Trésorier, A. E. Hunter; Teulon.

Directeurs, C. C. Macdonald, J. P. O. Allaire, J. T. Regher, C. Mignault, Robert Scott, J. H. Ross, T. C. Gerrard, A. A. Jorry, L. A. Race, T. L. Morton, Wm. Grassick.

Une assemblée générale aura lieu le 8 Novembre où tous les fabricants et les propriétaires de fromageries sont invités et ou aura lieu l'organisation définitive de l'association et des travaux que l'on se propose de faire durant le cours de l'hiver et de la saison prochaine.

Comme M. Barré est le président de l'Association on y parlera le français comme l'anglais et on y donnera même une séance spéciale en français pour l'avantage de nos compatriotes.

Nous espérons que non-seulement les fabricants de beurre et de fromage et les propriétaires de fromageries, mais tous les hommes de bonne volonté s'allieront à cette nouvelle association, qui représente des intérêts très considérables, et dont les efforts pourront avoir des conséquences incalculables pour le progrès de l'agriculture en cette province.

Un Roman Accidente

On se rappelle le roman de la princesse Chimay, qui s'était envolée il y a près de deux ans avec le bohémien Rigo. On se rappelle aussi de quelle étourdissante beauté était mademoiselle Clara Ward, l'américaine de Détroit, à qui le prince de Chimay avait donne son nom. Sa rupture avec toute l'aristocratie parisienn efit du bruit dans Landerneau; elle devint la femme du jour. Chacun se disputait ses portraits; le "Standard" publiait jadis plusieurs de ses poses d'une plastique légèrement outrageante. Or, il parait qu'elle a lâché son bohémien pour retourner aux douceurs du foyer conjugal. Une dépêche de Paris nous apprend qu'on l'a vu au bois en compagnie de ses deux enfants et de son mari. Or, comme le prince de Chimay ne badine pas sur les moeurs et qu'il ne lui aurait certainement pas permis de revoir ses enfants sans qu'elle ne se fut amendée, il faut croire à des raccordailles. Une fois encore, les journaux parisiens vont se reprendre à nous détailler sa beauté, et les théâtres vont se remplir de célibataires en quête d'un sourire: ils se donneront bien garde d'oublier leurs lorgnettes.

L'explorateur Foureau

Foureau, le grand explorateur français, était le chef de la mission saharienne qui partit, le 6 décembre 1898, à la recherche des survivants de la mission Flatters.

Il était précédemment à la tête de l'importante compagnie de l'Oued-Rir et pendant ses séjours à Biskra, avait annocé souventes fois ses ambitions énergiques d'explorateur.

Plus heureux que le commandant Lamy, M. Foureau a survécu a l'aventure d'héroïsme, et a reçu l'autre jour, la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Le rapport complet de la mission Fourneau-Lamy est annoncé en librairie; on y verra d'intéressants et précieux renseignements sur cette entreprise, à l'origine purement civile, dont faisaient partie M. Dorian, député; M. Villatte, du service météorologique d'Alger, compagnon habituel de M. Foureau, et M. Leroy, touriste.

Il y fut adjoint, en 1899, une colonne militaire importante, sous les ordres du regretté commandant Lamy.

A l'Exposition

Un banquet monstre aura lieu à Paris, le 22 septembre; le président Loubet offrira à diner à tous les maires de France, pour célébrer l'exposition. Quinze mille convives prendront place à des tables, dressées sous d'immenses tentes, dans le jardin des Tuileries, du côté de la rue Rivoli. Le banquet coûtera 500,000 francs. Le président, les ministres et les fonctionnaires de l'exposition y assisteront. Une représentation de gala aura lieu dans l'après-midi, dans la salle des fêtes, à l'exposition, et le soir il y aura fête de nuit avec de superbes illuminations.

Une Bouee D'Andree.

Stockholm, 4—Le capitaine Crendahl télégraphie ce qui suit de Skiervor, Norvège. La bouée No. 4 d'André a été trouvée et contient ce qui suit:

"Juillet 11, 10 p. m. Greenwich. Notre voyage va très bien jusqu'ici Sommes à une attitude de 250 mètres. Direction originale 10 degrés nord-est. La boussole ne dévie pas. On vole vers l'ouest. Nous sommes au dessus de la glace qui est très rugueuse. Temps toujours splendide. En excellente santé.

Signe: "Andre," Strudlberg Frankel. "Au-dessus des nuages, beau, 7.45 Greenwich."

Conservation du Lard

Laisser le lard pendant 10 jours dans le sel, prendre une caisse qui puisse en contenir 3 ou 4 pièces; mettre du foin au fond, et entourer chaque pièce dans un lit de foin; fermer la caisse, lorsqu'elle est bien remplie, et foulée avec du foin dans toutes ses parties; la déposer dans un lieu bien sec en évitant de l'exposer aux attaques des animaux (rats et insectes), qui pourraient s'introduire dans la boîte.

L'ECHO DE MANITOBA

JEUDI, 13 SEPTEMBRE 1900.

M. D'HELLENCOURT,
Rédacteur et directeur.

Boite 1309, WINNIPEG, MAN.

Quelle derision

Dans un éditorial écrit au lendemain de la nomination de Souris, le MORNING TELEGRAM décernait à M. H. J. Macdonald le titre de "Sans peur et sans reproche."

En vérité, c'est profaner la devise du chevalier Bayard, c'est insulter à la mémoire du plus noble des preux, que de prétendre accoler le glorieux surnom du héros de Pavie, au nom de M. H. John Macdonald.

Il y a des bornes, même au lyrisme d'un journal de parti.

Sans peur? Hugh John Macdonald? et sans reproche? allons donc!

Il est le dernier homme au Canada qui puisse réclamer ce titre, lui dont la courte carrière politique n'est qu'une longue suite de contradictions! lui, l'homme politique le plus vacillant, le plus pusillanime devant l'opinion publique, lui qui le 25 juillet 1899 à Minnedosa, s'exprimait ainsi:

"Je refuse de donner aucun crédit à la politique scolaire de M. Greenway; elle est mauvaise, et si j'en avais les moyens je la ferais disparaitre et je rétablirais l'ancien ordre de choses, tel que proposé par la loi rémédiatrice. Telles sont mes convictions, mais je ne dérangerais pas la politique scolaire de M. Greenway. JE LAISSERAIS MES CONVICTIONS DE COTÉ (I swallow my convictions) PARCEQUE J'AI PEUR QU'ELLES NE SOIENT PAS POPULAIRES".

Voilà l'homme que le MORNING TELEGRAM affuble si étrangement de la devise du chevalier Bayard! "Sans peur et sans reproche"! l'homme qui déclare cyniquement qu'il met ses convictions dans sa poche parcequ'il a peur qu'elles soient impopulaires!

Il les a mis si bien dans sa poche ses convictions, qu'une fois arrivé au pouvoir, il s'est catégoriquement refusé à faire quoique ce soit pour améliorer la position des catholiques de Winnipeg.

Un homme politique qui n'a pas le courage de ses convictions, n'est qu'un pantin, le plus dangereux de tous les pantins.

De son propre aveu, M. H. J. Macdonald n'est qu'un pantin; le jouet terrorisé de tous les fanatiques, l'esclave des étroits intérêts de parti.

Pauvre chevalier Bayard, qu'elle étrange usage l'on fait de ta glorieuse devise.

C'est Ecœurant!

Plus nous allons et plus s'affirme l'abominable duplicité qui dirige la campagne électorale des conservateurs.

Le lendemain de la convention de Souris, le MORNING TELEGRAM l'organe du parti conservateur annonçant la candidature de M. H. John Macdonald dans Brandon affichait en grosse lettres sur sa première page ces paroles de Sir John Macdonald.

"J'espère voir le jour, et si non moi, j'espère qu'il sera donné à mon fils de voir le Canada devenir le bras droit de l'Angleterre, de voir le Canada un puissant auxiliaire de l'Empire."

Et dans un éditorial consacré au développement de cette sentence, l'on pouvait lire cette cette phrase:

"Le peuple du Canada veut des gouvernants qui aient le désir aussi bien que le moyen de hisser le drapeau de l'Empire."

Pendant ce temps Sir Charles Tupper reproche à Laurier à Montréal d'être trop anglais.

Les journaux bleus de Québec font la guerre à Laurier l'accusant d'être trop impérialiste!

Cette honteuse duplicité, finit par prévoquer d'insupportables nausées.

Pouah! les vilaines gens.

Hugh John-La Mascotte

Les conservateurs sentent si bien leur impuissance, qu'ils font maintenant comme les joueurs en proie à la déveine; ils cherchent à mettre la main sur des gris gris et des amulettes.

Le TELEGRAM est ravi, il pense avoir mis la main sur le fétiche voulu; il proclame en lettres de deux pouces de haut:

"Macdonald, la Mascotte du Manitoba!"

Hugh-John la Mascotte, ne sera pas d'une grande utilité au bon Sir Tupper-Laurent; car c'est une Mascotte qui par sa cohabitation de 10 mois avec le pouvoir a perdu tous ses charmes magiques.

Nous conseillons charitablement aux conservateurs de se procurer une mascotte de meilleur aloi, s'ils veulent vaincre la guigne qui les poursuit!

Ils se derobent

Le MANITOBA n'aime pas qu'on le pousse au pied du mur; il a, quand il se voit dans cette fa cheuse impasse des souplesses d'anguilles pour glisser, et se dérober.

Nous demandions au parti conservateur de s'adresser à Sir Chs Tupper, pour obtenir de lui, des déclarations précises sur l'attitude qu'il entend adopter au sujet de la question des Ecoles.

A la veille d'une élection, c'est une demande bien raisonnable semble-t-il, d'autant que la contradiction manifeste qui existe entre les dernières déclarations de Sir Cs. Tupper et les vues que lui prêtent les bleus du coin du Pont, exige un éclaircissement.

Le MANITOBA, trouve qu'il est inutile d'exiger aucune déclaration nouvelle de Sir Chs Tupper, parcequ'il est dans l'opposition.

Il n'a peut-être pas tort en ce sens que les déclarations de Sir Chs Tupper seraient probablement identiques à celles qu'il fit au cours de la dernière session lorsqu'il déclarait que:

"Il ne voulait plus entendre parler de cette question."

Le MANITOBA sait fort bien qu'il n'a rien de plus à attendre désormais de Sir Chs Tupper et de son parti.

Toutefois, il est amusant de voir le prétexte dont il se sert.

Quand M. Laurier se présentait en 1896, il était alors dans l'opposition, ce qui n'empêchait pas qu'on exigeait de tous les candidats libéraux des déclarations écrites!

Mais les conservateurs jouissent apparemment de toutes les immunités.

Ce sont des petits saints à qui d'après le MANITOBA l'on doit donner le Bon Dieu sans confession!

Il faut toujours se méfier de ces faux petits saints là.

C'est égal, le refus des bleus à exiger la moindre déclaration de leurs chefs est bien décisif.

Qu'ils aient au moins la pudeur de se tenir coits, et qu'ils ne viennent plus nous rabattre les oreilles de la possibilité d'une loi rémédiatrice qu'ils savent bien impossible.

Du radotage

Le MANITOBA est un viel organe; il n'est donc pas surprenant qu'il rabache quelque peu sur la question des Ecoles.

Nous ne saurions passer notre temps à resasser des arguments et des raisonuements cent fois répétés, pour le seul plaisir de lui donner la réplique.

Nous attendrons désormais qu'il émette quelqu'argument ou idée nouvelle pour les discuter.

Il est à craindre que nous n'ayons à attendre longtemps, mais nous pourrons heureusement employer notre espace d'une façon plus profitable et dans l'intérêt de nos lecteurs

Nous nous contenterons de lui faire remarquer que sous prétexte de relever une "sottise et une malhonnêteté," il se rend luimême coupable de plusieurs "sottises et malhonnêtetés", au cours de ses explications, ridicules et sangrenues.

Un nom, un spectre!

Les conservateurs ont tellement peu de confiance dans leurs chefs actuels, ils savent si bien dans quel discrédit ils sont tombés, qu'ils cherchent aujourd'hui à remplacer les chefs qui manquent, par le spectre évoqué de Sir John Macdonald.

Pauvres gens! pour tout pro gramme ils n'ont qu'un nom, le nom d'un mort! Macdonald!

"Qu'y-a-t-il dans un nom" dirait Hamlet?

N'est-ce point là, l'aveu le plus indéniable de leur impuissance?

Questions à poser

M. H. J. Macdonald est allé parler, à Montréal.

Nos compatriotes de Montréal auraient du lui demander ce qu'il entendait par ces paroles prononcées par lui à Portage la Prairie le 5 mai 1899:

"Le gouvernement du Canada est administré uniquement au profit de Québec."

Un de ses auditeurs aurait pu avec grand profit, lui relire l'article du TELEGRAM de Winnipeg en décembre 1898:

"Le parti conservateur devra donc se convaincre qu'il vaudra mieux pour lui, ne pas compromettre ses chances de succès dans les autres partis du Dominion en continuant de s'abaisser à cette province sans principes.

Lorsque les conservateurs seront assez forts pour obtenir le pouvoir sans l'aide de la majorité de Québec, ils n'éprouveront aucune difficulté à gagner la majorité de Québec.

Québec arrivera alors en foule au conservatisme désireux de se faire séduire. Son électorat vénal bourdonnera autour des dispensateurs de patronage comme les mouches autour d'un pot de miel.

C'est pourquoi le parti conservateur fera mieux de laisser Québec cuire à petit feu dans son jus de Laurier et de travailler partout à se fortifier fut-ce aux DEPENTS DES INTERETS DE QUEBEC.

Dans Provencher

Nos bons bleus paraissent bien anxieux de savoir quel sera le candidat libéral qui se présentera dans Provencher.

Ils ont parlé de Sir W. Laurier maintenant ils mettent en avant M. S. A. D. Bertrand, M. W. Lagimodière, et M. H. Fournier.

Qu'ils ne s'inquiètent pas; quelque soit le candidat choisi par la convention libérale de Provencher le résultat sera le même pour M. A. A. C. LaRivière. Il est tellement impopulaire que tout candidat libéral, quelqu'il soit est sur de lui admettre la plus jolie raclée, qu'il soit possible de concevoir.

La chose est si bien reconnue que nous connaissons nombre de conservateurs qui ne cachent pas leur désir, de mettre s'il se pouvait un autre candidat que M. A. A. C. LaRivière pour défendre les intérêts du parti conservateur dans Provencher.

Tous les honnêtes gens, à quelque parti qu'ils appartiennent désirent se débarrasser d'une individualité qui est la personnification, des plus mauvais élements de la partisannerie politique.

Notes Politiques.

Ca n'a pas l'air de marcher tout seul dans le camp conservateur.

Au nouveau Brunswick deux deputés conservateurs Mr. F. H. Hale deputé de Carleton et Mr. James Robinson député de Northumberland ont déclaré qu'ils étaient prêts à donner "Fair play" au gouvernement Laurier dont ils reconnaissent la sage administration.

A Dorchester, il y a zizanie entre les candidats conservateurs. Messieurs Fortunat Rouleau et Baptiste Morin se disputent la nomination.

Sir A. P. Caron est toujours dans l'indécision de savoir où se présenter, ses anciens électeurs de Trois Rivieres se refusant à l'accepter.

D'autre part M. C. Casgrain l'un des chefs conservateurs choisis par Sir Ch. Tupper, s'est nettement prononcé contre l'Impérialisme, ce qui implique un désaveu de la politique de Sir Ch. Tupper!

Au Manitoba, le convention de Brandon a choisi M. Sifton comme candidat libéral, tandisque les conservateurs reunis a Souris ont pris pour candidat M. H. John Macdonald.

M. H. J. Macdonald va être obligé de résigner comme premier ministre, et M. Roblin ou M. Davidson lui succéderont à la tête du gouvernement provincial.

Les libéraux de Marquette ont choisi comme candidat libéral le député actuel le Dr. Rutherford, qui est sur le passer avec une grosse majorite.

L'hon Sifton a tenu à Regina et à Moose Jaw de grandes assemblées aux quelles assistaient M. Davin deputé conservateur, ainsi que M. W. Scott le candidat liberal et ces assemblées ont été l'occasion de magnifiques succès pour les orateurs liberaux.

Les Conservateurs du Manitoba sont consternés de la décision prise par M. H. J. Macdonald. La zizanie la plus complète existe entre M. Roblin et M Davidson, les deux concurrents au poste de premier ministre; avant un an d'ici le gouvernement conservateur va disparaitre.

Mr. S. A. D. Bertrand a donné sa resignation comme député de St. Boniface.

Mr. J. Bernier, et M. J. B. Lauzon attendent avec impatience le moment de se présenter.

Une Opinion Conservatrice

Le Canadien-Français de St. jean d'Iberville reproduit l'opinion d'un conservateur bien connu de cette ville sur les chances de son parti. Voici cette opinion.—

Nous étions donc à causer avec un des conservateurs les plus intelligents de notre ville, un vieux de la vieille, qui n'a jamais marchandé ni ses services ni son argent à son parti dans le passé.

—Que pensez-vous, disions-nous, du résultat de la prochaine lutte?

—Ce que j'en pense? Mais, nous allons nous faire battre tout comme en 1896. Cela vous surprend, ajoutait il de m'entendre parler ainsi. Que voulez-vous, nous souffrons aujourd'hui du même mal qui a amené notre défaite d'il y a quatre ans!

—Et quel est ce mal, interrogeâmes-nous?

—Le manque de chef, reprit-il sur un ton de conviction irrésistible.

—Mais..?

—Oui, je sais, le vieux Tupper? Ne m'en parlez pas de celui-là. Il a déjà coûté assez cher au pays, lui et sa famille.

Et comme nous restions interdit en face de tant de franchise, il ajouta: Non, le Canada n'a pas été créé pour faire vivre tous les membres de la famille Tupper.

—Et Hugh John Macdonald, risquâmes-nous, presque timidement?

—Hugh John, ce paravent qu'on amène pour tâcher de donner du coeur à ceux de nos amis qui ne veulent plus avaler le bonhomme, ah, bien, lui, qu'il vieillisse un peu, avant de venir s'imposer comme notre chef.

—Alors vous n'avez pas foi dans l'avenir de votre parti tel que dirigé actuellement?

A cette dernière question notre interlocuteur repondit comme suit:

—Cela va nous prendre quinze ans avant que nous nous soyons fabriqué un chef capable de nous conduire à la victoire!

Pas encourageant, n'est ce pas, MM. de la doublure française du Star, votre ami politique?

Paris-Shangai

La rapidité avec laquelle a été construit le Transsibérien permettra d'assurer cette année les communications entre l'Europe et Vladivostok. On pourra se rendre d'un océan à l'autre, c'est-à-dire du Havre au port du Pacifique, en l'espace de dix-huit jours.

Après l'achèvement complet de la ligne, il ne faudra que seize jours—au lieu de trente-six par mer—pour se rendre à Shanghaï, et il n'en coûtera que 850 fr., en première classe, au lieu de 2,200 fr.

Voilà une nouvelle station balnéaire qui s'ouvre au snobisme des amateurs parisiens!

Les partis politiques et la question des Ecoles

La question des Ecoles du Manitoba a déjà tant fait couler d'encre, qu'il peut paraitre présomptueux de prétendre intéresser le public par une nouvelle étude sur cette question.

Il semble plus présomptueux encore de prétendre apporter dans la discussions des éléments nouveaux capables de jetter sur les événements passés, une clarté nouvelle. Telles sont cependant nos prétentions, et nous les croyons justifiées.

Voici pourquoi :

Tous les gens sensés et de bonne foi, tous les amis sincères de la minorité catholique française du Manitoba, reconnaissent aujourd'hui et déplorent le rôle prépondérant et funeste qu'ont joué les passions politiques, au cours des dix années de luttes qui viennent de s'écouler.

Sur ce point tout le monde semble à peu près d'accord.

Nous devons donc diriger nos efforts de façon à exclure autant qu'il est possible la politique de ces débats.

Mais comment pourrons nous espérer un tel résultat, quand des deux côtés l'on s'accuse réciproquement d'avoir causé le mal ?

Et comment pourrons-nous espérer voir la fin de ces accusations acrimonieuses, autrement que par une étude éclairée, impartiale des faits, de façon à établir nettement une fois pour toutes la part de responsabilité qui incombe véritablement à chacuns.

De toutes ces accusations, il n'en est pas, qui ait plus contribué à envenimer les débats, qui ait été plus funeste à la cause de la minorité, que celle portée dès les débuts par certains conservateurs, prétendant rejetter sur le seul parti libéral, l'entière responsabilité des événements de 1890.

Cette accusation, malheureusement trop accréditée aujourd'hui, revient continuellment dans les journaux de parti ; elle est l'epée de chevet des conservateurs; "l'ultima ratio" de toutes leurs discussions.

Outre, que ce genre de raisonnement, plus que tout autre, contribue à faire aigrir le ferment des haines politiques, et rend impossible toute stérilisation de la partisannerie au sein de la minorité, il comporte une foule d'erreurs, toutes fort dangereuses, et pour le triomphe de la minorité, et pour la direction nécessaire à l'avenir de notre race dans le Dominion

Notre conviction, appuyée sur une étude minutieuse et impartiale l'histoire du Manitoba, est que l'accusation portée contre le parti libéral est erronée Nous sommes persuadés que l'exposé des faits, que l'examen des documents, feront naitre chez tout homme de bonne foi, la même conviction.

Détruire une erreur, est une tâche louable, mais nous croyons qu'il y a plus encore à gagner dans l'étude de l'histoire, car la déduction, qui s'impose de cette étude, est que la minorité française a commis une erreur fondamentale; que les passions de parti lui ont fait perdre de vue l'ennemi véritable, et qu'il faut de toute nécessité donner un vigoureux coup de gouvernail à notre barque, si nous ne voulons point sombrer contre l'écueil sur lequel nous naviguons tout droit, tandis que nous nous chamaillons entre nous pour savoir qui a mal dirigé la nacelle.

Nous ne voulons point anticiper sur l'exposition des faits, ni imposer des déductions prématurées, nous croyons que les fait parleront assez clairement par eux-mêmes pour que chacun doive de son propre mouvement et par le seul exercice de son raisonnement, arriver aux mêmes conclusions que nous. Il est cependant nécessaire pour la clarté de cette étude, d'indiquer brièvement les points de la discussion. L'accusation portée contre le parti libéral est celle-ci :

"Ce sont des libéraux, MM. Martin, Greenway, Sifton, etc. C'est un gouvernment libéral, qui, en 1890, ont voté les lois odieuses qui étaient à la minorité sa langue et ses écoles."

"Donc le parti libéral est le seul auteur responsable de ces lois; par suite, des longues souffrances de la minorité."

Le raisonnement semble juste, en réalité il est captieux. Nous ne prétendons point certes exonéner ceux qui firent voter les lois de 1890, mais convient-il de rejetter l'injustice commise sur tout le parti libéral ? et sur le seul parti libéral ?

Là est toute la question.

1o. Sont-ce les libéraux qui ont, les premiers, et par intérêt politique, attaché le grelot ?

2o. Les libéraux sont-ils seuls responsable des lois de 1890.

3o. Quel rôle ont joué les conservateurs ?

Autant de questions qu'il convient d'éclaircir avant de pouvoir se prononcer en connaissance de cause.

Le seul moyen de répondre à ces questions est d'interroger l'histoire, c'est ce que nous allons faire.

Nous étudierons d'abord l'histoire d'avant 1888 date de l'arrivée du gouvernement Greenway au pouvoir. Nous établirons ensuite les conditions particulières des partis de 1888 à 1890.

Pris nous étudierons l'histoire de 1890 à nos jours.

Ceci fait, nous pourrons alors, tirer les conclusions qui s'imposeront.

AVANT 1888.

Le 8 Août 1889, c'est-à-dire quelques mois avant la trop fameuse session de 1890 ; Le Manitoba, journal conservateur, alors l'organe de M. A. A. C. LaRivière, chef du parti conservateur français, député actuel de Provencher écrivait.

"De 1871 à 1879, la questions de modifier notre système d'écoles fut souvent agitée et sérieusement discutée; mais grâce a la défense énergique qu'opposèrent alors Mgr Taché et nos hommes publics, ce mouvement fut abandonné. Quant à la questions d'abolir la langue française, elle n'est pas nouvelle non plus, puisqu'en 1879, une mesure dans ce sens fut proposée et même adoptée par la majorité de la Chambre."

L'article se termine par les lignes suivantes.

"Mais de grâce qu'on n'aille pas faire avec notre cause une GUERRE DE PARTI, nos ennemis d'ici se recrutent dans LES DEUX CAMPS, en sorte que nous avons à compter exclusivement sur les hommes modérés, quelque soit le parti auquel ils appartiennent."

Ces déclarations si nettes, d'un journal qui aujourd'hui compte parti les plus intransigeants organes du parti conservateur, sont particulièrement intéressantes à se rappeler, avant que de commencer l'étude de l'histoire du Manitoba.

De l'aveu même de ce journal conservateur, l'agitation contre la langue et les écoles de la minorité française n'était point chose nouvelle en 1889 ; à maintes reprises. les vagues du fanatisme avaient déferlé contre ces remparts des droits de la minorité ; elles s'y étaient brisées, nous affirme LE MANITOBA ; mais forcées de reculer, n'étaient ce point ces mêmes vagues qui, en 1889, grossies, grandies, accouraient menaçantes, pour livrer un nouvel assaut ?

Voilà certes un témoignage inattaquable, bien fait pour surexciter notre curiosité et nous inciter à pousser plus loin notre étude de l'histoire.

Combien précieux ce témoignage, mais combien déconcertant aussi, quand on songe que ce même MANITOBA est aujourd'hui le plus acharné à accuser le parti libéral d'être le seul auteur responsable des lois de 1890.

Comment concilier cette accusation avec cette déclaration catégorique :

"Nos ennemis d'ici se recrutent dans les deux camps."

Pourquoi donc aujourd'hui, s'efforce-t-il de ranger les ennemis de la minorité dans un seul camp ? Est-ce donc médire que de soupçonner la partisannerie politique d'être l'auteur de cet incompréhensible mystère ?

Il nous à semblé opportun de relever ces curieuses contradictions avant d'aborder l'étude des faits antérieurs à 1888, elles permettront à certains esprits trop prévenus de se livrer avec plus d'impartialité à l'examen des faits.

Pour abréger une étude forcément longue. nous ne parlerons point des tentatives répétées, mais dissimulées dirigées contre le système, des écoles séparées. Elles furent comme les frissons qui précédent la fièvre.

Le premier excés de fanatisme qui mérite d'être noté est celui de 1874.

En 1874, Mr. John Norquay, le grand chef conservateur manitobain fit les élections générales au cri de :

"A bas la domination française!"

Il demandait ouvertement l'abolition des écoles séparées et celle de l'usage officielle du français.

Nous occupions heureusement de ce temps-là une position qui nous premettait de lutter victorieusement. Nous avions alors 9 députés français sur 24 dont se composait la législature.

La campagne électorale n'eut pas de répercussion dans l'assemblée.

La semence était jetée cependant, qui devait en germant faire éclore les fruits odieux du fanatisme: la guerre de race et de religion.

A John Norquay. le grand chef conservateur revient le triste honneur d'avoir, le premier, semé l'odieuse graine.

Cinq ans plus tard la mauvaise herbe commence à lever.

Il est nécessaire de nous entourer ici de tous les documents capables de jeter la lumière la plus complète, et pour plus de sûreté nous emprunterons au MÉTIS. le journal français de MM. Royal, Dubuc et LaRivière ses propres déclarations.

Le témoignage de ces chefs conservateurs ne saurait être suspect à l'égard de M John Norquay le chef de leur propre parti.

Le MÉTIS du Jeudi 29 Mai 1879 nous renseigne sur les origines de la crise.

"M. Norquay interpellé par M. LaRivière a déclaré, qu'en effet la résignation" "de M. Royal ministre du Cabinet, avait été acceptée. Cette résignation ayant" "pour cause l'impossibilité où avait été jusque là le Cabinet d'avoir le support an-" "glais..

"M. Norquay a eu sept mois pour se faire un parti; il a gouverné pendant tout" "ce temps avec une majorité française presque exclusive, et les choses en étaient" "arrivées où la saine politique et la justice commandaient de s'arrêter."

"Qu'a fait M. Norquay ?"

"Jouant au plus fin, il s'est jeté entre les bras de ses adversaires des cinq der-" "nières années, et en ASSURANT AU PARTI ANGLAIS QUE LE TEMPS ÉTAIT ARRIVÉ DE SE" "DÉBARRASSER DES FRANÇAIS, si les anglais voulait s'unir à lui, il a réussi à se main-" "tenir au pouvoir. Il a promis l'abolition de l'usage de la langue française dans les" "documents officiels, statuts, comptes publics, rapports etc,.... il a promis une" "nouvelle distribution des sièges électoraux afin de réduire à quatre ou cinq le chif-" "fre des représentants français et plusieurs autres mesures hostiles à la race fran-" "çaise. Tous les membres anglais se sont laissés prendre à l'appat du traitre qui" "renait son passé, et à l'heure qu'il est le parti anglais veut exactement faire ce à" "quoi le parti français a refusé de se prêter, c'est-à-dire ignorer complètement un" "élément important de la population dans le gouvernement des affaires du pays."

Ainsi, d'après M. J. Royal, Norquay serait le véritable coupable; ce serait lui qui aurait pris l'initiative de cette concentration du parti anglais centre l'élément français, trouvant que,

"le temps était arrivé de se débarrasser des français."

Ce qui est certain, c'est que la coalition du parti anglias fut bien la cause de la crise comme en témoigne la lettre de démission de M. J. Royal lui même.

Voici la partie principale de cette lettre:

"Aussi, n'est-ce pas sans regret que j'eus ce matin à informer mes amis que je" "n'avais reçu aucune réponse de vous, à leur demande si juste, si raisonnable, et si" "amicale, excepté un billet dans lequel vous me demandiez ma résignation comme" "étant la CAUSE DU REFUS DU PARTI ANGLAIS A VOUS APPUYER."

Le METIS du 29 Mai 1879 contient encore un article qui est de nature à nous éclairer sur l'hon John Norquay et tend nettement à rejetter sur lui la responsabilité de sa crise:

"Il paraitrait que M. Norquay entend gouverner sans ministres français, hor-" "mis qu'il trouve quelque Judas qui consente à se vendre à l'homme qui a JURÉ D'É-" "CRASER TOUT CE QUI PARLE FRANÇAIS DANS LE MANITOBA.

"La chose lui sera-t-elle permise ? En attendant, nos amis les anglais modérés" "nous assurent que cet état de chose ne peut durer, que M. Norquay a perdu toute" "espèce de considération par sa dernière trahison et que tout le monde se défie de" "cet homme ambitieux, grossier, sans instruction, sans principes, paresseux, insou-" "ciant et prêt à tout faire pour se maintenir au pouvoir............Il lui a fallu" "faire appel au fanatisme et tout promettre aux préjugés de race pour se recréer un" "parti qui devra bientôt se dissoudre."

M. Royal n'était pas tendre alors pour M. Norquay qu'il définit:

"L'homme qui a juré d'écraser tout ce qui parle français dans le Manitoba."

Dans un article du même numéro, et comme le précédent, consacré à M. Norquay il termine par ces mots:

"Toujours du Judas chez cet homme !"

En vérité, l'ami et le successeur de M. Royal à la tête du parti conservateur français, M. A. A. C. LaRivière, qui collaborait d'ailleurs au METIS, aura quelque peine à concilier l'opinion des conservateurs de 1879 sur M. Norquay avec celle qu'il pretend luimême nous imposer aujourd'hui.

"Toujours du Judas chez cet homme !"

Ne croirait-on pas vraiment, qu'il s'agit de M. Th. Greenway?

La presse conservatrice de nos jours lui adresse exactement les mêmes epithètes, dent M. Royal se servait en 1879 contre M. Norquay.

Mettant de coté les appréciations du METIS, une chose est cer-

taine, c'est que la coalitions du parti anglais fut la cause déterminante de la crise.

Le document suivant en fait foi.

C'est la lettre de M. Norquay à M. Royal lui demandant sa résignation.

Winnipeg 29 Mai 1879.

A M. Jos Royal.

MONSIEUP,

"Relativement à.....................

"J'ai l'honneur de vous prier de mettre le département auquel vous présidez à la disposition du gouvernement vu que je crois que ce refus des membres parlant anglais d'appuyer le gouvernement est dû à votre présence dans le Cabinet."

J. NORQUAY.

Cette lettre semblerait indiquer que la personnalité seule de M. J. Royal était la cause de l'attitude du parti anglais.

Mais nous verrons plus loin que c'était là simplement un prétexte. En réalité la coalition était bel et bien dirigée contre le parti français en général. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir le programme adopté alors par M. Norquay.

Personne ne se faisait illusion à cet égard, la crise de 1879 était ni plus ni moins qu'une campagne anti-française suscitée par le mouvement d'opinion d'une certaine classe de l'électorat anglais, et dont M. Norquay, en politicien retors, voulut tirer profit.

En effet ce n'était point seulement dans la législature qu'existait ce sentiment d'hostilité prononcée contre le parti français, l'opinion publique partageait ce sentiment.

Le METIS du 10 juillet 1879 le constate:

"N'est-il pas curieux de voir les deux journaux quotidiens de Winnipeg le *Free Press* et le *Times* radicalement opposés en politique, se faisant mutuellement une guerre acharnée: b'amer Norquay un jour, le lendemain l'élever aux nues, mais *s'entendre admirablement pour l'appuyer dans sa guerre* à l'élement français."

Ce témoignage a une importance considérable. Les deux journaux anglais de parti s'entendait à merveille pour approuver la guerre à l'élément français. Qu'en conclure sinon qu'en 1879 comme plus tard, la minorité avait à lutter non contre un parti politique mais contre une coalition de race.

Voici encore une appréciation du METIS numéro du 10 juillet 1879 :

"Ce que veut en pratique le *Times*, organe conservateur, c'est de voir se perpétuer la guerre de races dans notre politique; c'est de maintenir l'union des torys et des grits anglais contre les conservateurs français: C'est d'écraser le parti franaçis aux eris de: Vive la justice ! Vive la tolérance !

Le TIMES ! un organe conservateur, prêcher la guerre de race! chercher à écraser le parti français! Est-ce possible grand Dieu! Pour le croire il faut que ce soit M. Jos. Royal lui-même qui l'affirme.

Il était à même d'apprécier en toute connaissance les desseins de ses amis politiques.

On doit le croire.

D'ailleurs, nous avons d'autres témoignages de la même époque, qui corroborent celui de Mr. J. Royal.

La MINERVE du 3 juin, 1879, écrivait :

"C'est la promesse de ces deux mesures (l'abolition de la langue et le remaniement des eomtés) qui a amené l'union entre tous les députés anglais. Ainsi, l'élément français se voit menacé d'être exclu des affaires publiques."

Le MONTREAL STAR insistait sur les malheurs que peut créer la lutte des nationalités que M. Norquay n'a pas craint d'inaugurer.

Le HERALD de Montréal :

"Quelles que soient les fautes de M. Royal, rien ne pourrait être plus contraire aux intérêts de la province qu'une tentative de créer des lignes de démarcations entre les partis, sur des questions de race et de croyance."

La MINERVE du 5 juin, 1879, revenant sur la question, écrivait :

"M. Norquay qui semblait être l'ami des français du Manitoba était devenu leur persécuteur.

"Ce que nous voyons de plus regrettable dans cette erise, c'est la base nouvelle sur laquelle la lutte des partis menace de s'engager. D'un côté nous voyons la majorité anglaise forte de quinze députés et de l'autre la minorité française qui en compte neuf. Les premiers semblent vouloir plonger la province dans ces luttes de race et de religion si pleines de dangers. Abolir la langue française dans le parlement, tel est le premier article de leur programme. Ils voudront sans doute aussi attaquer le système d'éducation et le rendre protestant. Tout nous paraît prendre les allures d'une guerre d'extermination."

Ces paroles prophétiques de la MINERVE méritent d'être méditées ; les événements en ont prouvé la justesse.

C'était bien la guerre contre l'élément français catholique qui commençait en 1879 sous la direction de M. J. Norquay.

M. J. Norquay est le précurseur direct des Martin et des McCarthy. C'est lui qui leur a tracé la voie par où le fanatisme est arrivé en fin de compte aux lois de 1890.

La MINERVE n'était pas seule à voir les conséquences des événements de 1879.

Le 6 juin, 1879, le COURRIER DE MONTRÉAL disait :

"Les actes d'iujustice arbitraire et tyrannique, au moyen desquels on travaille actuellement à proscrire notre race, à abolir notre langue et bannir toute influence française du Nord-Ouest. revêtent, dans les circonstances actuelles, un caractère tout spécialement odieux."

Le 14 juin, 1879, ce même COURRIER DE MONTREAL, revenant à la charge, écrivait :

"Du reste l'abolition de cette langue n'est que le prélude des persécutions qu'ils ont l'intention d'infliger à l'élement français."

Citons encore le COURRIER DE ST. HYACINTHE en date du 12 juin, 1879 :

"Les députés anglais au nombre du 15, dépouillant toute différence d'opinion et de parti se sont en effet accaparés le pouvoir, et ont jeté dans l'ombre de l'opposition les 9 députés de nationalité française. Ceci ne semble-t-il pas l'aurore d'un renouvellement des anciennes et regrettables luttes que l'élément anglais a suscité a notre langue et à nos croyances religieuses à différentes époques du passé ?"

Que conclure de ce faisceau de témoignages de la presse d'alors ? Sinon que la crise de 1879 était, sans conteste possible, une explosion de fanatisme dirigée contre la minorité française.

L'attitude du TIMES, l'organe conservâteur, tout comme la conduite de M. Norquay, prouvent qu'en cette occasion le parti conservateur anglais, non-seulement n'a rien fait pour enrayer le mouvement, apaiser l'opinion publique, mais bien au contraire, a pris lui-même la tête de ce mouvement.

Sur quoi peuvent donc se baser ceux qui aujourd'hui prétendent nous représenter le parti conservateur comme l'ami constant, fidèle, en tout temps, en tous lieux, de la nationalité française ?

Nous avons vu jusqu'ici les tendances, les aspirations du gouvernement Norquay.

Abordons maintenant l'examen des faits, les résultats de ce mouvement d'opinion.

Nous trouvons dans le METIS du 4 juin, 1879, sous le titre de "Faits Historiques," un article qui va nous renseigner à cet égard :

"D'après la rumeur voici ce qui se serait passé au caucus anglais tenu le 29 à 10 heures chez M. D. M. Walker.

"M. Norquay aurait dit que le temps était enfin arrivé d'une entente cordiale entre tous les membres du parti anglais ; que les français l'avaient mis de côté, lui, et qu'il était décidé à travailler dorénavant *exclusivement* pour le parti anglais ; que M. Royal, depuis 6 ans, avait été le seul obstacle qui s'était dressé sur son chemin ponr le contrecarrer et l'empêcher d'accomplir son *programme qui était, l'abolition de l'usage officiel de la langue française, une répartition nouvelle des sièges électoraux de manière à ne laisser aux français que cinq au six comtés*, ... etc., qu'il souffrait depuis longtemps le martyr de voir M. Royal donner tout le patronage aux français, s'entourer continuellement d'employés français, et que souvent, lui, M. J. Norquay, avait vu les bureaux du gouvernement tellement encombrés de français que c'était en les reculant qu'il pouvait pénétrer jusqu'à son appartement. *Gouvernons le pays sans eux, malgré eux et contre eux*, s'écria-t-il en finissant cette harangue animée du fiel le plus empoisonné contre le parti français."

Tel était le programme nettement anti-français de M. J. Norquay. Et lui-même expose ce programme, sans ambages, dans une lettre datée du 8 juin, 1879, adressée à M. Jos. Dubuc, qui, prié d'accepter un siège, avait désiré connaître

"Les articles du programme du gouvernement tel que constitué."

Comme M, J. Dubuc avait refusé avec empressement d'entrer dans un cabinet qui affichait un pareil programme, M. J. Norquay sollicita alors du lieutenant-gouverneur, l'hon. Jos. Cauchon, la permission de ne pas remplacer dans le cabinet les ministres français démissionnaires, MM. Royal et Delorme. Cette autorisation fut d'ailleurs refusée par M. Cauchon (un libéral, notons le en passant) et deux anglais remplacèrent dans le cabinet les deux ministres français démissionnaires.

Il n'est pas inopportun d'enrégistrer quelques extraits des discours prononcés en chambre le 3 juin par MM. Royal et LaRivière ; ils nous aideront à former notre opinion :

"A M, Norquay, dit M. Royal, était échu le triste rôle d'avoir brisé la chaine de cette tradition salutaire et d'avoir *inauguré une politique* d'exclusivisme national, toute pétrie de haines personnelles et de préjugés de races."

Voici ce que dit M. A. A. C. LaRivière en cette occasion :

"M. Norquay en annonçant son ministère anglais, a promis de ne pas nous faire d'injustice. Mais qu'est son ministère, sinon la consommation de la plus grande injustice ? Comment nous fier à ses promesses après qu'il nous a trahis comme il vient de le faire ? D'ailleurs M. Norquay n'a-t-il pas toujours trahi depuis qu'il est dans la politique ? Queis sont les amis qu'il n'a pas trahis ? les partis qu'il n'a pas trahis ? les gouvernements qu'il n'a pas trahis ?

Nous ne pouvons résister à l'envie de signaler toute la savoureuse et bien amusante similitude que cette accusation de trahison suggère entre l'hon. Greenway et l'hon. Norquay.

L'on sait que l'un des reproches les plus fréquents que porte la presse conservatrice du jour contre M. Greenway est celle d'avoir trahi ses promesses de 1888 à la minorité. Sous ce rapport encore, analogie frappante, M. Norquay s'était montré le digne devancier de M Greenway.

Le METIS du 4 juin, 1879, précise l'accusation de trahison contre M. Norquay :

"Le parti français justement indigné de voir M. Norquay briser le premier le pacte du mois d'octobre, 1878, justement outragé par l'infâme trahison de cet homme sans pudeur . . . ."

Plus l'on avance dans cette étude et plus l'on se convaint qu'il faut en rabattre étrangement de la réputation faite en ces dernières années à M. Norquay par la presse conservatrice.

M. Greenway n'est décidément pas le premier homme politique qui ait trahi ses promesses à la minorité ; il a, dans M. J. Norquay, un illustre devancier. Mais passons.

Nous avons oublié de mentionner un article du programme de M. Norquay. Cet article qui porte le No. 4 a trait à :

"La répartition plus exacte (more careful) des fonds destinés aux écoles."

Ce dernier trait achève de compléter le tableau, et il semble bien évident, dès lors que le gouvernement de 1890 n'a fait qu'emprunter à celui de 1879 son programme. Une étude plus complète des actes du gouvernement Norquay rendra encore plus évident son rôle de precurseur du ministère Greenway.

Le 2 octobre. 1879, le METIS nous montre la guerre acharnée que le gouvernement Norquay faisait à la minorité :

"Non-seulement nos amis d'origine anglaise nous ont réduit à une faible minorité par leur nouvelle loi sur les divisions électorales, mais ils visent en ce moment au moyen de diminuer encore cette minorité.

"Dans les six divisions françaises qui nous restent on n'en compte pas moins de cinq affligées de candidatures anglaises . . . . Non-senlement nos amis les anglais ne pensent pas à élire des nôtres daus aucune de leurs 18 divisions, mais ils tentent encore de nous en enlever cinq sur les six qu'ils ont bien voulu nous laisser."

C'est significatif, n'est-ce pas ?

On remarquera que le gouvernement conservateur de M. Norquay avait réduit de 9 à 6 le nombre des comtés français.

Cette guerre du ministère Norquay se continue longtemps, car le 25 août, 1881, le METIS publiait l'article suivant :

"Aussitôt après la sessiou, la Gazette Officielle publiait les divers actes dont l'importance immédiate exigeait qu'ils fussent connus du public : La loi touchant la confection des listes électorales fut un de ces actes. Nous regrettions alors, avec un bon nombre, que cette publication ne fut pas faite en français . . . . . Nous avons attendu patiemment il y a deux mois de cela, et neus attendons encore . . . . De fait, nous avons cessé d'attendre . . . . . . Résumons, par la faute de quelqu'un la population française de Manitoba, dans six ou sept divisions èlectorales, sera en grande partie disqualifiée cette année. Il nous semble que les commentaires sont superflus."

Mais voici les faits décisifs, nous les auons gardés pour la fin. Dès la formation de son ministère, le 10 juin. 1879, le ministre Norquay proposait sa loi destinée à remanier les comtés électoraux, et voici comment l'hon. M Royal. secondé par M. Delorme, appréciait alors cette loi. (Journal de la Chambre, 1870, page 73) :

"1o. Que, vu que le bill, tel que rapporté, manque entièrement de justice envers la population qui parle la langue française.

. . . .

"7o. Que le bill, tel que rapporté, a été préparé par une majorité de la chambre, composée de tous les représentntsa des divisions électorales où demeurent les électeurs parlant l'anglais, que la minorité composée de tous les membres représentant les divisions électorales parlant le français, a été expressement et systematiquement ignorée, etc., etc. . . . . . "

Le bill cependant fut voté par 12 contre 8. Comme nous l'avons dit, il réduisait le nombre dss comtés français de 9 à 6. Un tiers ! Mais il y a mieux encore.

Le 17 juin, 1879, venait la lecture du bill sur les impressions publiques, bill destiné à supprimer les impressions en français.

M. Royal appréciait en ces termes le bill proposé :

"Qu'attendu que, la tenue des archives publiques de la Province de Manitoba, dans les langues anglaise et française, fait partie de la constitution écrite de Manitoba, qui a été obtenu par la population de ce pays, et accordé par la Puissance du Canada, sous la sanction d'un acte impérial.

"Et attendu que tous les membres représentants des divisions électorales parlant l'anglais, formant la majorité de la Législature Provinciale, ont récemment formé une ligue dans le but principal de faire disparaître la légitime influence du plus ancien et aujourd'hui un des deux éléments principaux de la population de la province ;

"Attendu que, sous le faux prétexte d'économie, le soi-disant parti anglais a déterminé par la même ligue, d'abolir l'impression en langue française de tous les documents publics, excepté les statuts de la province, etc., etc. . . . ."

Le bill, notez bien, fut voté par 12 voix contre 6.

Saus l'énergie du Lieutenant-Gouverneur Cauchon, qui réserva le bill "pour la significatiou du bon plaisir de Son Excellence le Gouverneur-Général," la minorité fraucaise se trouvait privée de l'usage officiel de sa langue dix ans plus tôt.

Ce n'est pas la faute de Norquay si dès 1879 cette atteinte aux droits de la minorité ne réussit pas. Mais poursuivons notre exameu des faits.

De 1880 à 1887 le calme renaît, la lutte contre la minorité a cessé; M. John Norquay semble avoir oublié son programme de 1879 et gouverne avec un ministère daus lequel Mr. A. A. C. LaRivière reqrésente la minorité catholique française.

On a tenté à diverses reprises d'exouérer le gouvernement Norquay coupable de 1879, en faisant valoir la boune conduite subséqueute de Norquay jusqu'à sa mort.

Mais si Norquay abandonna sa lutte contre la minorité, si même par la suite il témoigna quelque bienveillauce au parti français, ce n'étais point assurément par repentir; il est facile de comprendre les motifs de son changement d'attitude.

Par son remaniement électoral de 1879 il avait atteint son but qui était de réduire l'importance du parti français. Il ne le craignait plus. Comme l'écrivait le METIS le 12 juiu, 1879 :

"Ce que veut M. Norquay, c'est d'écraser à jamais le parti français."

M. Norquay, en 1881, était arrivé à ses fins. D'autre part un changement important était survenu dans la politique provinciale par suite de l'adoption des lignes de parti, grit ou tory. De ce fait le parti anglais était divisé et il était tout naturel dès lors que le premier ministre conservateur, l'hon. J. Norquay, sentit la nécessité de s'assurer l'appui du parti français, qui, nous l'avons dit, était trop faible désormais pour pouveir, livré à ses seules forces, jouer un rôle prépondéraut.

Telles sont les raisons véritables du changement d'attitude de M. Norquay à l'égard de la minorité.

C'est par politique qu'il lui témoigne une certaine bienveillance de 1881 à 1887, comme c'était par politique, qu'en 1879 il se fit l'instrument de mouvement anti-français, qui lui permit de garroter une influence gênante pour lui. Comme le déclarait le Capt. Scott, député anglais à la séance du 6 Juin 1879 du parlement manitobain:

"M. Norquay a passé sa vie politique à exécuter des sauts de carpe dont le dernier n'est pas le moins remarquable."

Le tout dernier saut de carpe de M. Norquay fut de se rapprocher de la minorité, toujours pour servir ses propres intérêts.

Pour tous ceux que n'aveugle pas l'esprit de parti la chose est évidente, indéniable.

Et cependant c'est sur cette bienveillance intéressée, obligatoire, dirons-nous, de M. Norquey à l'égard de la minorité en ses dernières années, que certaines gens ont préteudu s'appuyer pour affirmer la sympathie, le dévouement du parti conservateur tout entier envers la minorité. On n'a pas su voir, on n'a pas voulu admettre ce qui est pourtant l'évidence même; que le parti conservateur anglais, en cette occasion comme dans presque toutes les autres, a obéi non à des sympathies mais à des intérêt. Nous avons terminé l'examen des faits de cette période historique qui s'étend jusqu'en 1888. Le moment est venu de nous résumer et de tirer les conclusions.

La lutte contre la minorité française a commencé dès 1879 et cette lutte était le résultat d'un mouvement d'opinion qui avait ses ses sources dans le fanatisme d'une certaine portion de la population anglaise.

Les députés anglais, quelle que fut leur nuance politique, partageaieut unanimement cette opinion et s'en fireut les instruments.

Le gouvernement Norquay prit carrément la tête de ce mouvemeut et adopta un programme qui est exactement le même que celui adopté dix ans plus tard par le ministère Greenway.

La seule conclusion que nous voulions tirer pour l'instant est celle-ci.

Il est faux de préteudre rejetter entièrement sur le parti libéral en général et en particulier sur les chefs libéraux de 1890 la responsabilité absolue d'une campagne anti-française, dont, nul ne peut le nier désormais, les débuts remontent à 1879.

Si nous voulions suivre les méthodes chères à certains conservateurs, nous serions, avec bien plus de raisons qu'eux, en droit de prétendre faire retomber sur le parti conservateur, et sur ses chefs de 1879 l'entière responsabilité de la campagne anti-française et anti-catholique, dont les événements de 1890 ne furent en somme que la continuation, et par malheur, aussi la consécration. Mais nous nous refusons à suivre de tels errements, et au lieu d'incriminer tel ou tel parti, tel ou tel homme, nous en arrivons à cette conclusions: que nos ennemis étaient dans les deux camps.

Ceux qui nous combattireut, oublièrent leurs couleurs pour se réunir la sous bannière du fanatisme. Nous aurions du suivre leur exemple et nous réunir sans DISTINCTION DE PARTI autour de l'étendard national pour la défense de notre langue et de nos droits.

Au lieu de cela, on pretendit lier le sort de la minorité à celui du parti conservateur, et nous inféoder à un parti politique.

Pourquoi et comment nous fûmes ameués à commettre cette faute, c'est ce que nous apprendra une étude éclairée de l'histoire en 1888 et 1890.

(A Suivre)

Pour empecher les lampes de fumer

Par un usage un peu prolongé, il se dépose du charbon sur les brûleurs et les porte-mèches, ce qui à la lougue, fait fumer les lampes. Il faut les nettoyer au moins une fois par semaine. Pour cela, dans un demi litre d'eau on met un morceau de crystal de soude, gros comme une noix, on y trempe les becs de lampe et on place sur le feu. Au bout de cinq minutes d'ébullition, on rince à l'eau fraiche et les becs seront comme neufs.

Pour empêcher les lampes de fumer, il faut également, preudre soin que les mèches ne soient pas éventées; on fait même bien de les tremper dans du fort vinaigre et on les fait sècher ensuite. Par ce procédé on obtient une flamme bien plus claire et plus brillante.



LE NORD-OUEST CANADIEN

—o—o—

Reglements des Homesteads.

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme audessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

Conditions a remplir.

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits

Application pour Patente.

Application pour patente put être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homesteads; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donné avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couroune l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N. B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de premère qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulière

NOUVELLES LOCALES.

Le blé est à 80c à Fort William,

Les œufs frais de bonne qualité se vendent 20c.

La population de la ville de St. Boniface est de 2,44.00.

Les dernières pluies ont retardé les battages dans la Province.

L'eau sur la Rivière Rouge monte rapidement depuis quelques jours.

Mde de la Rue du Camp, née de la Gielais, mercredi, 5 septembre, une petite fille.

Le foin est coté de $6 à $6.59 la tonne. Il est en général de pauvre qualité.

Mgr Falconio le delégué du Pape au Canada est attendu à St. Boniface à la fin du présent mois.

Le beurre de beurrerie vaut 19c., le beurre d'habitant de 15c à 20c. Le fromage vaut de 9c à 9½c.

L'avoine se vend de 36c à 41c sur le marché de Winnipeg. Il n'y a pas encere de nouvelle avoine d'offerte.

Les animaux sur pieds sont cotés de 3c à 3½c la livre; les porcs vivants, à 5c. Les canards sauvages vont de 20c à 40c la paire.

Nous regrettons d'apprendre que Mlle Mollot, la sympathique maitresse de piano, est malade à l'hôpital, par suite d'une attaque de fièvre typhoïde.

Les "tramps" et la politique

La ville de Britt, Iowa, a été envahie par les "tramps," venus de tous les coins des Etats-Unis.

Bien que plus ou moins désorganisée, depuis l'échec de l'invasion de Washington, par le général du prolétariat, le fameux Coxey, cette intéressante classe des sans-travail et sans-le-sou n'est pas disparue.

Leur visite dans l'Iowa coïncide avec une deuxième convention annuelle des "Amalgamated Hoboes of America," qui vient de s'ouvrir en cette ville.

Le premier numéro de "Tourists' Union Journal," l'organe des chemineaux, a été publié au bureau du "Sycamore Democrat," à Sycamore, Ill. C'est le premier journal de ce genre jamais publié en ce pays, et il est tout consacré aux intérêts des "tramps." Il s'est déclaré en faveur de Bryan.

Ainsi donc, voilà le vagabondage élevé à la hauteur d'une institution sociale et, qui plus est, à la hauteur d'une institution politique. Un jour viendra sans doute où le parti des vagabonds ou des sans-travail, considérablement accru, choisira son candidat au gouvernement des Etats-Unis parmi ses propres membres, à moins que le gouvernement ne coupe les ailes au parti naissant en assurant du travail à tout le monde; ce qui serait encore la solution la plus satisfaisante, sinon la plus réalisable

Bicycles en Papier

La première fabrique de bicyclettes en papier, raconte le "Vélo," vient de s'installer à Springfield, dans cet Etat.

Voici comment on procède:

On se sert d'un papier teinté et très mince, que l'on traite au moyen de sels ammonicaux pour lui donner plus de résistance, et qu'on enrôle ensuite autour de madrins d'un faible diamètre, ayant exactement la dimension des diverses parties du cadre de la bicyclette qu'il s'agit de monter. Après avoir recouvert le madrin de papier, on y verse de la colle anglaise à chaud, et on l'enroule dans une deuxième couche de papier. Il faut ainsi obtenir quarante épaisseurs successives, qui sont enfin rendues homogènes par le passage entre deux rouleaux compresseurs très énergiques.

Le mandrin enlevé, on obtient une sorte de tube en papier extrêmement solide, dur comme de la pierre, et pourtant fort léger, dont on fait non seulement le cadre, mais encore le guidon, les roues et les pédales de la bicyclette.

Le poids des plus robustes machines routière ne dépasse pas 10 kilos. Les machines de course pèsent de 6 à 7 kilos seulement.

L'esprit de Paris

Un new-yorkais revenant de Paris, dit qu'à la devanture de la plupart des restaurants, on peut lire sur les enseignes: "Ici, on parle toutes les langues". Notre américain observa au patron d'un de ces établissements: "Vous devez avoir un grand nombre d'interprètes dans votre maison." "Aucun", répond l'autre.

"Alors, qui parle toutes ces langues", demande le new-yorkais ? "Mais les clients", fait le Français, à brûle-pourpoint.

HUMEUR DIFFICILE.

L'humeur difficile vient le plus souvent de la souffrance et celle-ci de la mauvaise qualité du sang. LES PILULES DE LONGUE VIE DU CHIMISTE BONARD, en reconfortant le sang ramèneront la bonne humeur.



AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné que les dates fixées antérieurement pour les séances de la Commission nommée sous le Grand Sceau de la Puissance du Canada, pour régler les réclamations des Métis dans le district d'Alberta, sont annulées et que les Commissaires siègeront.

A Victoria le 23 Août 1900.
" Saddle Lake le 31 Aout 1900.
" Egg Lake Mission le 3 Septembre 1900.
A Lac La Biche le 10 Sept 1900.
" Athabasca Landing 1er Octobre. 1900.
A Lac Ste Anne le 8 Octobre.
" Edmonton le 13 "
" St. Albert le 13 Novembre 1900.
" Fort Saskatchewan 15 " "
" Wetaskiwin 10 " "
" Duhamel 11 " "
" Lacombe 4 Décembre "

J. A. J. McKENNA,
JAMES WALKER,
Commissaires.

AVIS.

On demande un instituteur dûment qualifié pour l'école de St. Adelard à Notre Dame de Lourdes.

Adresser toute communication à M. Pantel secrétaire de la commission P. O. Notre Dame de Lourdes.

On demande un instituteur ou une institutrice dûment qualifiée pour enseigner à St. Malo. Adresser lettre spécifiant le salaire demandé à M. Leger Lambert.

St. Malo P. O. Man.

Avis de Demande de Divorce.

Avis est par les presentes donné que John Higgs Brewster, section trente trois (33) dans le Township Sept (7), Rang dix (10) Ouest du premier principal Meridien dans la Province de Manitoba dans la Municipalité de Norfolk Sud, Cultivateur dans la dite Province, fera application au Parlement du Canada, à la Session prochaine pour obtenir un bill de divorce d'avec sa femme Ester Brewster résidante dans la dite Municipalité pour adultère.

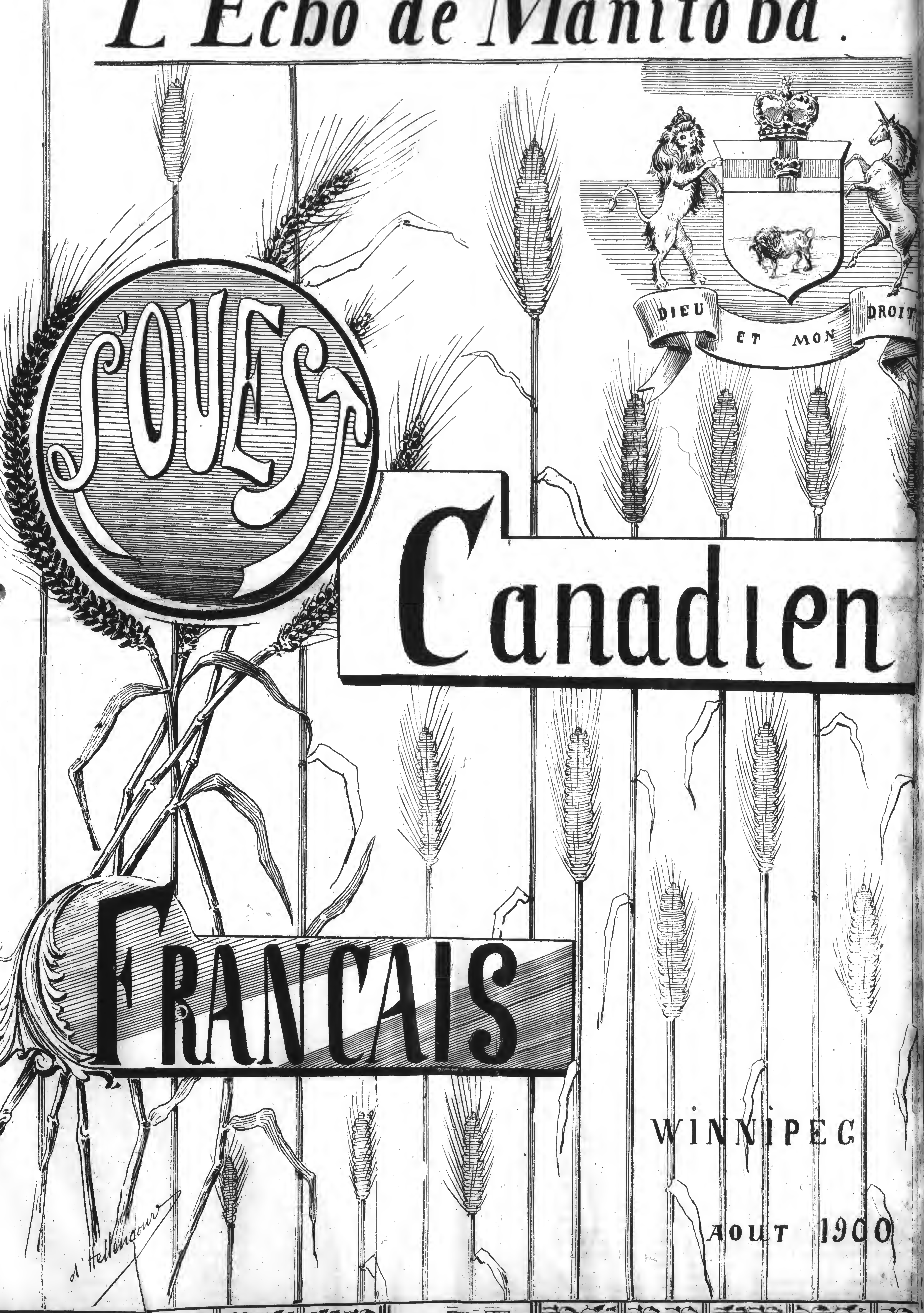
Daté en la ville de Winnipeg dans la province de Manitoba, le 8ème jour d'Août A. D. 1900.

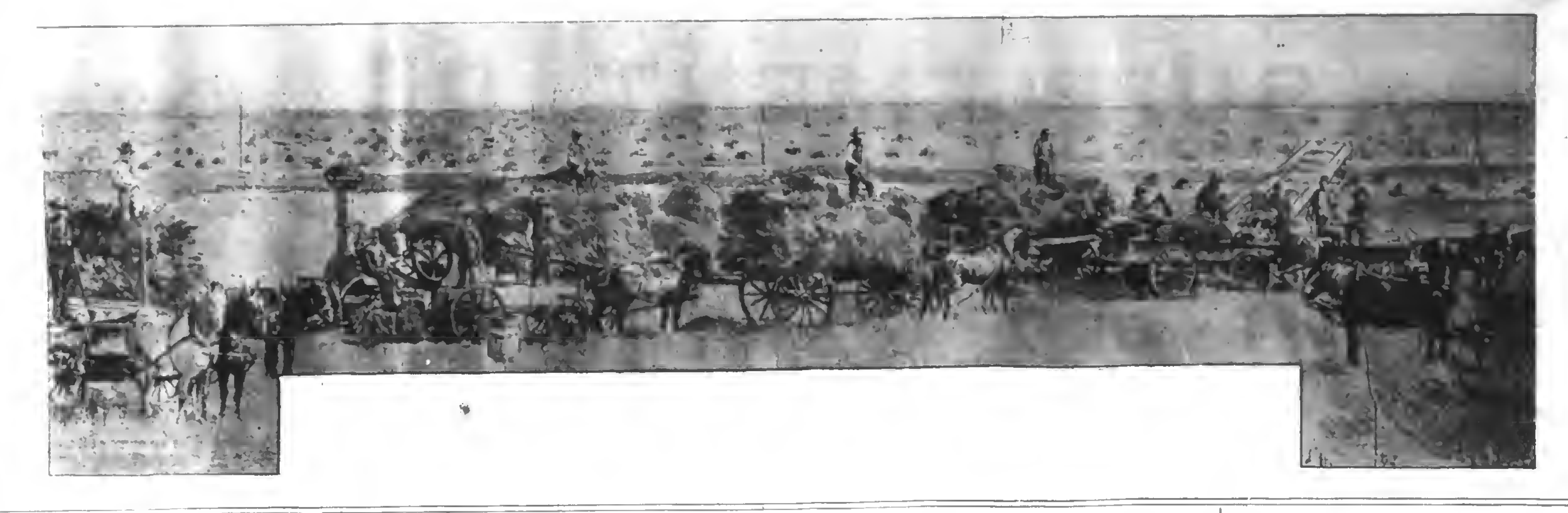
CAMERON & PHILLIPS
Solliciteur pour le Demandeur.

BELCOURT & RITCHIE,
Agents à Ottawa pour le Solliteur du Demandeur.

SUPPLEMENT DE

L'Echo de Manitoba.





Avant-Propos

Depuis 1870, date de l'entrée du Manitoba dans la Confédération Canadienne, un nombre considérable de pamphlets, et un nombre plus considérable encore d'articles de journaux ont été publiés dans la Province de Québec, en France, en Belgique, aux Etats-Unis, partout enfin où l'on parle "le doux parler de France;" d'ardents et dévoués apôtres de la colonisation, évêques, prêtres ou laïques ont dit et vanté les avantages indiscutables du Nord-Ouest Canadien; et cependant, malgré tant d'efforts, malgré un si louable zèle, il ne semble pas que ni à Québec, ni aux Etats-Unis, ni en France, pas plus qu'en Belgique, les principaux intéressés, c'est-à-dire les pauvres gens, les fermiers, les travailleurs, tout ceux qui peinent et geignent sans espoir de sortir du cercle où les emprisonne la pauvreté, aient eu seulement connaissance, j'entends une connaissance réelle, sérieuse du Nord-Ouest Canadien, et des avantages précieux qu'il offre à leur légitime désir de se créer une aisance modeste pour eux et leur famille.

S'il en était autrement, si tous ces braves gens connaissaient seulement par ouï dire, le dixième de la réalité, nous les verrions accourir en masses pour réclamer au plus vite leur part d'un bonheur, d'une aisance que les conditions économiques de leur patrie met hors de leur portée, quelle que soit la somme de labeur, d'industrie et d'économie dont ils peuvent être capables.

Ici même, dans notre patrie, dans cette Province de Québec, berceau de la race dont nous sépare un nombre comparativement restreint de milles, à deux jours de voyage par la ligne du C. P. R., combien peu, parmi les intéressés à connaître, se font une idée exacte du Nord-Ouest?

En veut-on un exemple bien saisissant? Cette année même, deux Canadiens-français de la Province de Québec, envoyés comme délégués par les gens de leur paroisse, arrivaient à Winnipeg munis de provisions, d'une tente, etc., tout l'attirail enfin de gens qui partent en exploration pour une terre inconnue!!

Nos braves compatriotes croyaient sans doute marcher sur les traces de La Verandrye!

Vous dirais-je leur étonnement, leur surprise, lorsqu'ils se virent conduits à travers la province et jusqu'au pied des Montagnes-Rocheuses, par les lignes ferrées diverses qui, aujourd'hui, sillonnent de toutes parts notre immense Nord-Ouest, lorsqu'en plus de cent endroits différents ils se trouvèrent transportés au milieu de florissants villages Canadiens-français qui ne différaient en rien de ceux qu'ils avaient quitté sur les bords du St-Laurent?

Nos compatriotes du Manitoba et du Nord-Ouest auront peine à croire ces faits, pourtant trop réels, mais ils nous sont un indice indéniable de l'ignorance dans laquelle se trouve encore le plus grand nombre de nos frères de Québec à l'égard du Nord-Ouest.

C'est pour combler, dans la mesure de nos faibles moyens, cette lacune regrettable, et contribuer à faire mieux connaître, nos belles provinces que nous avons entrepris cette publication.

Nous avions aussi un autre motif. Depuis trente années, l'immigration de langue française s'est faite sans bruit, lentement, comme par infiltration; même ici, parmi nous, bien peu se font une idée exacte du développement très réel auquel nous sommes arrivés.

Peu à peu, les paroisses nouvelles ont surgit, se sont développées, ont donné naissance à d'autres groupements; elles ont poussé du sol comme les arbres dans la forêt, et nous ignorons l'importance de notre situation.

Les livres et pamplets publiés, il y a seulement huit ou dix ans, ne peuvent donner aucune idée, même approximative, du nombre de nos centres français dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et depuis cette époque, aucun travail d'ensemble n'a été fait qui permette de se rendre compte de la situation qu'occupe aujourd'hui la population française dans le Nord-Ouest canadien.

C'est pour combler cette lacune que ce travail a été entrepris, et nous espérons pouvoir le compléter dans un avenir prochain par une étude plus détaillée encore.

Ce sera, croyons-nous, une réelle surprise pour ceux mêmes qui s'intéressent le plus au groupe français du Nord-Ouest, de savoir le nombre considérable de colonies existantes, leur population, leur développement, leurs industries.

Pour beaucoup de nos compatriotes du Nord-Ouest, ce sera une révélation, une consolante révélation de se savoir dans une position à jouer désormais un rôle important en ces provinces, et ce sera pour eux aussi, nous l'espérons, un encouragement à se réunir, à resserrer les liens en vue d'une action commune et concordante, qui nous permette de faire entendre notre voix trop souvent inconnue.

Pour nos compatriotes de Québec et des Etats-Unis, pour nos frères de France et de Belgique, ce sera un encouragement à se joindre à nous, à venir augmenter nos forces, certains qu'ils seront de pouvoir jouer ici un rôle non seulement profitable à eux-mêmes, mais encore profitable à la nationalité canadienne française.

Car, c'est là notre ambition de prouver que l'intérêt individuel est d'accord avec l'intérêt supérieur de notre nationalité, pour conseiller à tous, petits et grands, de s'employer à développer le courant d'immigration des colons de langue française vers les prairies de l'ouest canadien.

Si nous sommes assez heureux pour faire naître cette conviction, nous n'éprouverons aucune difficulté pour obtenir un succès complet.

C'est ce que nous voulons essayer; les faits, d'ailleurs, parleront par eux-mêmes.

TEMOIGNAGE

Nazaire Carpentier est depuis 13 ans dans le Manitoba et ne possédait rien à son arrivée. Il cultive maintenant 60 acres en blé et 30 en avoine. Il est établi sur la section 24, Township 5, Rang 34.

Il a maintenant un stock d'animaux se composant de 5 chevaux, 6 bêtes à corne. Il a aussi une maison qu'il évalue à $300.00, une étable à $50.00 et des machines agricoles au montant de $1,000.00.

Il recommande à ses compatriotes de venir s'y fixer au printemps et d'emporter du ménage, des meubles et des animaux. Il est très content d'être ici et ne changerait pas sa position pour un bon nombre de gens de Québec.

Les centres francais au Manitoba et au Nord-Ouest

Les localités où la population française forme des agglomérations de quelqu'importance dans la Province de Manitoba sont au nombre de 69.

Souvent, deux ou trois de ces centres, forment partie de la même paroisse, mais ce sont les noyaux de nouvelles paroisses qui se détacheront peu à peu de l'arbre, par suite de l'augmentation de leur population, il est donc nécessaire, si l'on veut se faire une idée exacte de la position qu'occupe réellement notre race au Manitoba, de signaler tous ces centres, souvent distants entre eux de 8 à 10 milles, quelquefois plus.

Pour la facilité de classement, nous adopterons la classification par comtés fédéraux.

Dans le comté de Provencher:

St-Boniface.
St-Norbert.
St-Vital.
Ste-Agathe.
Aubigny.
Royal.
St-Adolphe.
St-Pierre.
Otterburne.
Niverville.
Dufrost.
Arnaud.
St-Malo.
La Rochelle.
La Broquerie.
Giroux.
St-Julien de Chambord.
Ste-Anne.
Lorette.
Dufresne.
Grande Pointe.
Prairie Grove.
La Seigneurie.
L'Ile des Chênes.
St-Jean-Baptiste.
Letellier.
St-Joseph.
St-Pie.
Ste-Elizabeth.
Emerson.

Dans le comté de Lisgar

Fannystelle.
St-Claude.
Haywood.
St-Daniel.
Notre-Dame de Lourdes.
Beaconsfield.
Bruxelles.
St-Alphonse.
Mariapolis.
St-Léon.
Altamont.
Fairford.

Dans le comté de Brandon:

St-Félix.
Margaret.
Deloraine.
Oak Lake.
Deleau.
Grande Clairière.
Lander.

Dans le comté de Macdonald:

Rathwell.
Tréherne.
St-Oyan.
McCreary.
Laurier.
Ste-Rose du Lac.
Sandy Bay.

Dans le comté de Selkirk:

La Salle.
Harburk.
Elie Ston.
St-Charles.
St-François-Xavier.
St-Eustache.
Baie St-Paul.
Pigeon Lake.
Lake Francis.
St-Laurent.
Selkirk.
Fort Alexandre.
Beauséjour.
Sandy Bay

Au Nord-Ouest, les centres français de colonisation sont au nombre de 43, savoir:

Dans l'Assiniboine:

St-Maurice.
St-Raphaël.
St-Michel.
Alma.
Ariole.
Whitewood.
Wolseley.
Montmartre.
Lac Ste-Marguerite.
Lac Chapleau.
Sintaluta.
Régina.
Lebret.
Balgonie.

Dans l'Alberta:

Gleichen.
Lacombe.
Calgary.
Edmonton.
Red Deer.
St-Albert.
Morinville.
Beaumont.
Buffalo Lake.
Pincher Creek.
Beaver Lake.

Dans la Saskatchewan:

Batoche.
Duck Lake.
Prince Albert.
Battleford.
Fish Creek.
St-Laurent.
Grandin.
Montagne La Biche.
St-Louis de Langevin.
Lac Croche.
Domrémy.
Carlton.
Lac de la Poule d'Eau.
Kinistino.
Lafontaine.
La Montagne Bouleau.
Bellevue.
Flett's Spring.

Ainsi donc, dans l'immense Nord-Ouest canadien, la race canadienne-française a jeté des racines, et pris position.

Certes, tous ces points ne sont pas tous également habités par les nôtres; un grand nombre d'entre eux sont des centres exclusivement français, dans d'autres, tout en conservant la majorité, nos nationaux sont mélangés avec les colons des autres nationalités; dans d'autres enfin, le nombre en est restreint, nous ne sommes encore qu'en minorité.

Mais il n'en est pas moins vrai, pour quiconque a étudié l'histoire de notre nationalité sur cette terre d'Amérique, que ces groupes sont destinés à devenir, par suite même de la merveilleuse multiplication de notre race, des centres importants dans un avenir plus ou moins rapproché.

Quant au chiffre de la population, il est presqu'impossible de le fixer, même approximativement. Il nous faut attendre le recensement de l'année prochaine, qui, nous le croyons, sera une surprise, même pour les mieux renseignés.

La situation politique de la rage francaise au Manitoba

Nous n'aurions garde de toucher de près ou de loin, dans ce travail, aux questions politiques.

Cependant nous croyons, dans l'intérêt même de toute cause, devoir parler brièvement d'une question tout à fait générale; celle du rôle que peut jouer l'élément canadien-français au Manitoba.

Au point de vue provincial, sur 38 districts électoraux, l'élément français à la majorité absolue dans trois comtés, qui d'ailleurs sont représentés actuellement par des députés de langue française.

Ce sont ceux de St-Boniface, La Varandrye, et Carillon dont les représentants sont MM. S. H. D. Bertrand, Wm Lagimodière, Martin Jérôme.

Dans deux autres comtés, ceux de Woodland et de Morris, le vote français compte pour le tiers ou le quahrt du vote total.

Enfin dans les comtés de Lorne, le Dauphin, d'Avondale, le vote français se chiffre pour chacun de ces comtés par 300 à 200 votes.

A Winnipeg même, dans les deux districts de Winnipeg Sud et Winnipeg centre nous avons 250 voteurs français.

Enfin dans Lansdowne et Deloraine le vaite français aux prochaines élections aura atteint un chiffre important.

Donc, déjà à l'heure actuelle, c'est 8 comtés, dans lesquels le vote de la minorité française pourrait jouer un rôle presque décisif, si comme on peut l'espérer l'union de direction se faisait parmi notre population.

Au point de vue fédéral, sur 7 comtés nous en avons un, celui de Provenchaer, qui élit un député français.

Dans deux autres, ceux de Lisgar et de Selkirk nous comptons respectivement 600 à 700 votes qui peuvent, àun moment, tenir la balance du pouvoir, et dans Winnipeg même qui compte un peu plus de 300 votes français pour toute la ville, nous avons notre mot à dire.

Il n'est pas inutile d'aplouter qu'au point de vue des intérêts religieux, le vote irlandais catholique se joignant à nous peut nous assurer, à un moment donné, une action prépondérante.

Ce sont là des choses utiles à faire connaître, car beaucoup de nos compatriotes de Québec, mal renseignés à cet égard, sont opposés à l'immigration de nos frères de Québec vers le Manitoba, par crainte d'éparpiller inutilement nos forces, et de compromettre la part d'influence nécessaire à notre race pour assurer le maintien de ses droits et de ses libertés.

Ils pourront voir par le court aperçu que nous venons de faire, combien erronées sont leurs appréhensions.

Si le quart seulement de nos compatriotes de la province de Québec qui émigrent aux Etats-Unis, pouraient être dirigés sur le Manitoba et le Nord-Ouest, avant dix ans d'ici nous aurions doublé nos forces et nous jouerions un rôle décisif dans plus de dix comtés sur les quarante qui composent le Parlement Provincial.

Nous croyons également ces renseignements de nature à encourager l'immigration de France et de Belgique, car les gens de ces pays pourront se convaincre qu'en quittant leur patrie pour venir au Manitoba, ils sont assurés de conserver leur langue et leur croyance.

La minorité française au Manitoba, désire avant tout vivre en parfaite harmonie avec la majorité de langue anglaise et travaille sans arrière-pensée à la prospérité de la province; nos intérêts sont communs, mais il est bon, il est nécessaire qu'elle soit à même de faire respecter ses droits, l'occasion échéante. "La crainte du Seigneur est le commencement de la sagesse."

Le Manitoba

L'histoire du Manitoba évoque à l'esprit le moins romantique, les fantasmagories, des contes si chers à notre enfance, les contes des Mille et une Nuits. La lampe merveilleuse d'Aladin, qui à la seule suggestion de son possesseur, faisait surgir du sol les palais les plus somptueux, n'était qu'un jouet d'enfant, auprès des résultats féériques obtenus au Manitoba en l'espace de trente années.

L'histoire du globe, n'offre rien de comparable au prodigieux essor de cette contrée, qui, à peine surgie du néant, brille déjà au premier rang des contrées dont le nom brillera dans l'histoire de l'humanité.

D'autres pays ont connu d'aussi magiques éclosions; l'Australie, la Californie, ont ébloui le monde par l'éclat fantastique de leur naissance, le développement prodigieux de leur richesse; l'enchantement fascinateur de l'or a exercé à leur profit sa toute puissante attraction.

Mais peut-on comparer ces engouements passionnels, ces féeries du veau d'or au développement prodigieux, mais sain du Manitoba, province exclusivement agricole, ouverte à la civilisation par le soc de la charrue, et dont la prospérité repose tout entière sur les seuls trésors que le sol vierge de la prairie livre à l'effort constant d.une population de laborieux colons?

Trente années se sont écoulées depuis l'annexion de la province du Manitoba à la Puissance Canadienne, et ce court espace de temps a suffi pour transformer le désert en une des plus fertiles provinces de la Puissance, l'un des greniers auxquels s'alimente déjà l'humanité!

Là où paisaient les buffalos, monstres hirsutes et puissants, symboles de la force brutale, paisent aujourd'hui, en leur majestueuse harmonie des formes, les plus purs spécimens des races bovines les plus perfectionnées.

Là, où s'élevait le wigwam en frêle écorce de bouleaux des Indiens Saulteux, se dressent des villes de 50,000 âmes!

Les rails d'acier ont remplacé dans la prairie les tracés des charettes indiennes, dont les roues aux essieux de bois, s'en allaient grinçant leur plainte.

Et sous le soc de la charrue, fouillant le sol, la terre répand avec largesse, les infinis trésors enfouis en ses flancs par l'œuvre fécondante des siècles. L'épi rutilant du blé couvre de son reflet magique l'immensité des plaines, fait ruisseler sur la prairie l'or sain, l'or substantiel, l'or des moissons, l'or qui vient directement de Dieu, en récompense du plus noble des labeurs, celui du cultivateur.

Le développement merveilleux du Manitoba, n'a rien de l'éclat factice des Eldorados miniers, il repose sur des bases saines, solides, honnêtes: le travail de l'homme et la richesse agricole du sol; aussi cette prospérité sera-t-elle stable, continue.

Si cette prospérité rappelle par son accroissement rapide les contes des Mille et une Nuits, elle en diffère essentiellement, en ceci qu'elle est réelle, tangible et durable. C'est la matérialisation d'un rêve!

La rapidité avec laquelle s'est développée la province du Manitoba est telle que, à moins de l'avoir visitée soi-même tout dernièrement, il est pour ainsi dire impossible de se rendre compte exactement de la situation vraie de sa population et de l'accroissement gigantesque de ses ressources.

Placée au centre du Dominion, dans une situation exceptionnelle, qui en fait l'intermédiaire presque forcé entre l'est et l'ouest de l'immense Dominion, elle profite encore de son voisinage immédiat avec les Etats-Unis pour y centraliser tout le trafic destiné à ces vastes régions qui s'étendent du Lac des Bois jusqu'aux pieds des Montagnes Rocheuses.

Quelques chiffres donneront une idée, bien insuffisante hélas, des progrès obtenus.

En 1871, la population du Manitoba se montait à 11,963 âmes, dont 10,400 appartenaient à la population autochtone, Indiens et Métis.

Aujourd'hui, en 1900, la population du Manitoba est de 250,000 âmes!

Mais qu'est ce chiffre, quand on songe à l'immense étendue de la Province qui comprend 47,331,840 acres!

Quels domaines magnifiques attendent encore, ceux que leur bonne étoile conduira vers les plaines fertiles du Manitoba!

LA CULTURE

La nature, prodigue à l'égard de cette contrée, lui a généreusement octroyé toutes les richesses naturelles et indispensables qui assurent l'avenir d'un pays.

Jusqu'à ce jour on connaît le Manitoba, à l'étranger, surtout, par

la réputation de son blé magnifique qui, sous le nom de Blé dur No 1, remporte le premier prix dans toutes les expositions où il en est envoyé des échantillons.

Encouragé par le bon accueil universellement fait à son blé, la Province du Manitoba a développé la culture de céréale d'une façon prodigieuse; c'est par centaines de mille acres que s'accroît chaque année la quantité de terre consacrée à la culture du blé, et chaque année, des millions de minots d'un blé blond comme de l'or, ferme comme le roc, et éminemment nourrissant, viennent se déverser dans ces nombreux élévateurs qui, vedettes de la civilisation, se dressent partout dans l'immensité de la prairie: drapeaux autour desquels convergent les espoirs des semailles et les joies de la moisson.

Mieux que les mots, les chiffres donneront une idée exacte du développement continu et vraiment merveilleux de la culture du blé dans notre province.

TABLEAU DE LA RECOLTE DU BLE AU MANITOBA

Année	Acres ensemencés	Rendements en minots
1883	260,842	5,686,355
1884	307,020	6,174,182
1885	357,013	7,429,440
1886	384,441	5,429,480
1887	432,134	12,351,724
1888	non connu	
1889	623,245	7,201,519
1890	746,058	14,665,769
1891	916,664	23,191,599
1892	875,990	14,453,835
1893	1,002,640	15,615,923
1894	1,010,186	17,172,883
1895	1,140,276	31,775,038
1896	999,598	18,990,362
1897	1,290,882	18,261,950
1898	1,488,232	24,543,872
1899	1,629,995	30,504,766
1900	1,806,215	

Pour plus de précision nous donnerons le tableau suivant, résultat des observations faites depuis 1888 par un fermier de Tréherne, M. J. A. Cotton.

Années.	Acres en blé.	Minots de blé.	Moyenne.
1889	62	1,371	23
1890	129	2,566	31 1-3
1891	140	3,920	28
1892	153	4,437	29
1893	200	4,378	22
1894	280	8,400	30
1895	314	12,745	40
1896	320	4,536	14 1-4
1897	475	12,350	26
1898	515	16,026	31
1899	650	18,622	29
1900	730		

Mais le blé n'est pas la seule céréale cultivée au Manitoba; cette année il y a dans la province:

572,950 acres ensemencés en avoine.
178,525 acres, ensemencés en orge.
20,437 acres, ensemencés en lin.
2,480 acres, ensemencés en seigle.
780 acres, ensemencés en pois.
1,309 acres, ensemencés en maïs.
5,076 acres, ensemencés en prairie artificielle.
16,880 acres, ensemencés en pommes de terre.
7,482 acres, ensemencés en plantes fourragères.
Total, 785,919 acres.

Si l'on ajoute à ce total, celui du nombre d'acres ensemencés en blé, l'on arrive au total général de 2,612,134 acres, en culture dans la province du Manitoba.

Le nombre de fermiers, c'est-à-dire de cultivateurs propriétaires d'une ferme, est évalué, pour le Manitoba, à 30,000.

C'est donc une moyenne de 87 acres en culture pour chaque fermier.

Encore une comparaison pour mieux faire apprécier l'extension de la culture.

En 1896, le nombre total d'acres en culture était de 1,840,710, soit pour cette année une augmentation de 771,424 acres en 1896!

L'ELEVAGE

On conçoit aisément qu'une province où existent tant de terrains encore vacants, offre des avantage exceptionnels pour l'élevage des animaux.

Aussi, l'élevage augmente-t-il graduellement et chaque jour devient plus productif.

Rien de plus simple ni de plus aisé que l'élevage tel qu'il se pratique dans la plupart des districts du Manitoba.

Les animaux paisent et croissent dans l'immensité des pacages infinis, sous l'œil de Dieu ; l'herbe succulente de la prairie est pour eux une table abondamment servie, et les mille cours d'eau, les lacs leur servent d'abreuvoirs.

Le seul inconvénient est la durée des hivers qui exigent un établement assez long ; mais le foin est partout en abondance et à proximité ; les machines perfectionnées permettent à un homme seul de faire rapidement une quantité considérable de foin ; les hivers secs permettent de laisser le foin en meulon, dans les enclos, donc pas de granges à construire ; le bois partout facile à se procurer, fournit les matériaux nécessaires pour la construction d'étables économiques, mais chaudes.

Les inconvénients dus à la durée de l'hivernement sont ainsi sensiblement réduits.

Le foin naturel de la prairie, de qualité excellente, sert de nourriture exclusive pendant l'hiver aux animaux, qui sortent de l'hivernement en bonne forme.

Chaque année, une quantité considérable d'animaux gras est expédiée du Manitoba, soit en Angleterre, soit aux Etats-Unis. Ces animaux se sont engraissés naturellement, à l'herbe, sans qu'il en coûte rien.

L'année dernière, 12,000 têtes de bêtes à cornes de boucherie ont été achetées pour l'exportation ; de plus, 35,000 têtes de jeunes animaux ont été vendues soit pour l'ouest, soit pour les Etats-Unis.

Les animaux d'un an (ayant subi un hivernement) se vendent actuellement de $12 à $14 par tête.

La qualité des animaux peut se juger par les spécimens qui figurent aux diverses expositions, celle de Winnipeg surtout, la plus considérable de toutes.

Le nombre d'animaux de race, introduits au Manitoba, est fort important ; la compagnie du chemin de fer "Canadian Pacific" a, dans le but d'améliorer encore nos races, importé un certain nombre de reproducteurs de pur sang, qui ont été distribués dans les localités situées le long de son parcours.

Un abattoir, muni des perfectionnements les plus modernes, a été construit à Winnipeg par MM. Gordon & Ironsides, qui exportent chaque année par chars frigorifiques, une énorme quantité de viande.

De plus, de nombreux acheteurs, américains ou autres, parcourent chaque année la campagne, achetant sur place, aux fermiers, les animaux à vendre.

C'est dire que les débouchés pour les produits de l'élevage sont faciles.

L'élevage des porcs est loin d'avoir atteint le développement qu'il comporte ; l'année dernière, on a dû faire venir 5,000 porcs d'Ontario.

Il y a à Winnipeg plusieurs établissements similaires à ceux de Chicago, qui débitent journellement près de 500 porcs.

Il y a donc là une source aisée de revenus pour les fermiers, surtout ceux situés à quelque distance d'un chemin de fer. En faisant consommer leur grain sur place par les porcs à l'engrais, ils réalisent d'excellents profits et économisent des frais de transport.

L'élevage des moutons est peu étendu, bien que des plus profitables ; le climat sain et sec du Manitoba convient parfaitement à ces animaux ; le froid développe la production de laine.

L'élevage des chevaux est le plus facile de tous, car les chevaux peuvent hiverner dehors ; ils piochent la neige pour atteindre le foin de la prairie, et la mangent pour se désaltérer.

La concurrence de l'Ouest a fait délaisser cet élevage, mais la hausse réalisée sur les prix depuis deux ans aura pour effet de lui donner une nouvelle impulsion.

Enfin, l'élevage de la volaille bien que fort développé ne suffit point encore à la consommation locale.

L'année dernière, les fermiers du Manitoba ont vendu 65,845 dindes, 25,155 oies, 246,205 poules, et cependant les marchands de Winnipeg ont dû faire venir durant l'hiver un approvisionnement considérable de volailles gelées d'Ontario.

Le prix moyen est de 10 centins la livre.

Il y aurait là une source de profits sérieux pour les fermières qui voudraient s'occuper de cet élevage, surtout si elles se donnaient la peine d'engraisser leurs volailles avant de les tuer. En général les volailles s'engraissent tout naturellement autour des tas de pailles battues à l'automne. On les tue de bonne heure et on les conserve gelées tout l'hiver, ce qui supprime une partie des frais de nourriture qu'encourent les éleveurs de volailles dans les pays plus tempérés.

Comme on le voit, les avantages qu'offrent les diverses sortes d'élevages sont considérables ; jusqu'à ce jour, la préférence a été donnée à la culture du blé, mais un mouvement notable se produit en faveur de l'élevage, et la plupart des fermiers se livrent à ce qu'on nomme ici la "culture mixte," c'est-à-dire la culture et l'élevage marchant de pair.

Les avantages de ce système sont faciles à saisir ; si l'année est peu favorable aux céréales, le fermier se rattrappe sur l'élevage, et peut ainsi supporter, sans voir son entreprise compromise, les mauvaises années qui en tout pays sévissent sur le cultivateur.

On peut difficilement se faire une idée de la qualité des animaux de tous genres qui figurent chaque année à l'exposition de Winnipeg ; comme nombre aussi bien que comme qualité les concours d'animaux de Winnipeg pourraient soutenir avantageusement la comparaison avec ceux de Londres et de Paris.

Pour finir avec cette question, donnons les chiffres officiels du bétail pour le Manitoba en automne 1899.

Chevaux	102,655
Bêtes à cornes	220,248
Moutons	33,092
Cochons	66,011

L'INDUSTRIE LAITIERE

Tout pays propice à l'élevage peut, par suite, se prêter à l'industrie laitière, du moment que l'on développe les facilités de transports nécessaires à l'écoulement de ces produits.

C'est ce qu'ont parfaitement compris les deux gouvernements fédéral et provincial.

Des subsides en argent, des conférences dans les villages, ont fait comprendre aux fermiers les avantages que leur offrait l'industrie laitière.

Des fromageries, des beurreries ont été construites un peu partout où l'agglomération de la population le permettait et aujourd'hui l'on compte au Manitoba 31 fromageries et 28 beurreries coopératives.

Nous signalerons avec un légitime orgueil que la majorité de ces établissements se trouvent dans les paroisses canadiennes-françaises.

Sur 31 fromageries, il y en a 20 dans nos paroisses.

Pour se rendre compte des progrès réalisés sous ce rapport, il suffira de rappeler que en 1887 il n'y avait que 8 fromageries et 3 beurreries dans tout le Manitoba.

Une particularité intéressante est que ces fromageries ou beurreries fonctionnent en général d'après le système coopératif. Ce sont les fermiers eux-mêmes, réunis en société, qui exploitent ces établissements.



Vue de la Vallée Qu'Appelle.

Les résultats sont bien faits pour encourager nos fermiers ; l'année dernière les fermiers du Manitoba ont vendu 1,000,000 de livres de beurre, au prix moyen de 14 centins la livre.

Les beurreries ont fourni 965,000 livres de beurre, au prix moyen de 18 centins 2-3.

Les fromageries ont livré 800,000 livres de fromage au prix de 8 2-3 centins.

En résumé, les produits de la laiterie ont rapporté aux cultivateurs manitobains $402,455.

Nous publions plus loin une étude sur la laiterie, due à un homme compétent, M. S. M. Barré, article auquel nous référons nos lecteurs : disons seulement pour terminer qu'il y a actuellement au Manitoba, 83,616 vaches à lait.

LES FORETS

Nos forêts immenses, surtout dans les parties Est et Nord de la Province, sont chaque hiver exploitées par des chantiers où des centaines de bûcherons et d'autres ouvriers trouvent de l'occupation et se font des économies pour hâter leur établissement.

D'immenses scieries tirent parti de cette énorme quantité de billots dès que la Rivière Rouge et les autres ont permis à ces "draves" qui recouvrent leurs eaux sur un parcours de plusieurs milles d'atteindre leur destination.

Il y aurait place pour bien d'autres industries se rattachant à l'exploitation des forêts, telles que la pulpe de bois et mille autres, d'autant plus que les forces motrices ne manquent point. Mais avant qu'il soit longtemps, nous les verrons surgir ces industries locales, qui apporteront au pays un surcroit de travail et de salaires.

LES MINES

Il est d'autres industries qui, sans nul doute, sont appelées à se développer dans la province du Manitoba ; nous voulons parler des industries minières.

L'on peut affirmer que le temps a manqué jusqu'à ce jour pour s'en occuper sérieusement, mais l'on peut déclarer en toute certitude que la partie Est de la Province, qui s'étend de la Rivière Rouge jusqu'au Lac des Bois est particulièrement riche à cet égard. Il nous suffit de rappeler les merveilleux résultats obtenus dans le district de Rat-Portage.

LE POISSON — LA CHASSE

Enfin d'immenses lacs, de larges rivières fournissent chaque année des quantités considérables de poissons, et cette pêche en dehors de la consommation locale fournit au commerce d'exportation important avec les pays du Sud de la frontière canadienne.

La chasse donne encore au fermier un appoint sérieux pour son alimentation, et ce n'est pas à dédaigner pour celui qui commence avec de faibles ressources.

CONCLUSION

En résumé, tout homme de bon sens conviendra que, un développement si prodigieux du commerce de l'agriculture, de l'industrie laitière, sont les preuves les plus évidentes de la richesse la plus naturelle de ces contrées. De tels résultats ne peuvent être factices, l'homme serait impuissant à les faire naître dans un si court délai, si la nature ne le favorisait.

Et l'on sera encore plus convaincu de la réalité de ces faits si l'on considère que la population qui a obtenu ces résultats merveilleux, se composait, pour une bonne moitié, de gens qui étaient loin de posséder toutes les connaissances requises d'un parfait cultivateur, mais ce que l'on peut affirmer, c'est que tous étaient doués de la volonté de s'y créer un avenir enviable, d'y établir leurs nombreuses familles, et secondés par les louables efforts du gouvernement qui leur a généreusement octroyé le complément d'instruction agricole nécessaire, ils ont obtenu ce résultat grandiose de faire en l'espace de vingt ans, d'une étendue de terres vierges, domaines des bisons et des orignaux, l'un des greniers les plus importants de l'univers, et l'un des pays les plus riches du Dominion.

C'est là un exemple bien fait pour donner espoir à tous ceux qui aspirent à cette vie superbe du cultivateur, roi de son domaine, patriarche de sa famille, qui par son labeur journalier assure non seulement son existence mais encore l'avenir de ses enfants.

L'habitant du Manitoba peut être fier de son titre de Manitobain, car à chacun d'eux revient une partie de la gloire qui rayonne aujourd'hui sur cette magnifique Province du Manitoba.

Ce qui assure l'avenir du Manitoba

Lorsqu'on veut juger d'un pays nouveau, apprécier exactement ses ressources, les facilités qu'il offre au colon, aussi bien que des probabilités de son avenir, il ne suffit pas de considérer la qualité de son sol, la variété de ses produits, il faut aussi considérer l'ensemble et la direction de son administration, et surtout tenir compte des facilités d'écoulement et de vente des produits.

C'est qu'en effet ces facteurs moraux sont d'une importance capitale ; que de colonies, auxquelles semblaient de par leurs richesses naturelles, réservé le plus brillant avenir ont langui, se sont étiolés sous l'oppression que faisait peser sur elles une administration maladroite ou routinière.

Parmi les conditions premières dont dépend la fortune d'un pays, se place en première ligne, la question des voies de communications et de transports.

En effet il ne sert à rien de produire si l'on ne peut vendre ; fatalement la production dépasse rapidement la consommation locale, il y a encombrement, diminution extrême des prix, et si cette situation se prolonge un tant soit peu, le découragement ne tarde point à envahir le producteur, le fermier ; il abandonne la place et l'avenir de la contrée est à jamais compromis.

Les premiers devoirs d'un gouvernement en fait de colonisation, c'est donc d'assurer des débouchés à la production locale.

Au colon la tâche de faire rapporter à la terre tout ce qu'elle est susceptible de donner ; au gouvernement celle de lui assurer l'écoulement de sa moisson.

La province de Manitoba, grâce à l'énergie de gouvernements prévoyants et vraiment sages, n'a rien à envier sous ce rapport.

Deux mille quatre-vingt-douze milles de voies ferrées la sillonnent en tous sens.

La ligne du Pacifique Canadien, traverse la province dans toute sa largeur de l'est à l'ouest, par un ruban d'acier de trois cent vingt-deux milles, et la relie au St-Laurent et à Vancouver.

La compagnie du "Northern Pacific" dont la ligne principale relie Winnipeg avec Chicago, a construit trois cent quatre-vingt-huit milles de voie ferrée dans la Province.

D'autres lignes encore, le "Canadian Northern" qui traverse diagonalement du nord-ouest au sud-est, possède à l'heure actuelle trois cent cinquante milles de voie ; le "Manitoba and Northwestern", soixante seize milles.

Et le réseau de chemnins de fer ne s'arrêtera pas là; partout la locomotive s'avance derrière les hardis pionniers, marche sur leurs traces.

Avant longtemps, une voie ferrée, depuis de nombreuses années en projet, reliera le Manitoba avec la Baie d'Hudson, afin de diminuer la longueur des transports pour l'Europe.

Le "Canadian Northern" qui doit se prolonger jusqu'aux grands lacs, est destiné à faire concurrence au "Canadian Pacific."

Une fois rendu à Fort William, sur le Lac Supérieur, le blé pourra désormais, grâce aux travaux de perfectionnement des canaux de l'Est du Dominion se rendre à Montréal pour un prix inférieur à celui que coûte le transport de Chicago à New-York.

Ainsi se trouve assuré le débouché facile et économique des produits de l'ouest.

En même temps que les voies de communications, s'est développé le réseau des élévateurs destinés à faciliter la manipulation de la récolte. Grâce à ces élévateurs appartenant soit aux compagnies de chemins de fer, soit à des particuliers, le fermier n'est pas obligé de construire de dispendieux bâtiments pour loger sa récolte ; il la conduit à l'élévateur dès que les battages sont terminés.

Actuellement les élévateurs existant dans la province peuvent emmagasiner 11,719,000 minots de blé, et ceux de Fort William en peuvent loger 7,000,000 de minots.

Bien plus, grâce à une législation récente, les fermiers ont le droit de



Le Monastère et l'Eglise Notre-Dame de Lourdes.

construire auprès de chaque station, des entrepôts plats, et la compagnie est obligée de leur vendre le terrain nécessaire.

Mais là ne se bornent pas les efforts des classes dirigeantes et des gouvernements.

Des fermes expérimentales, celle de Brandon pour le Manitoba, la ferme centrale à Ottawa, entretenues par le gouvernement fédéral, se livrent à des essais annuels sur toutes les questions susceptibles d'intéresser les cultivateurs, les qualités de grain les plus propices, les meilleures méthodes de culture, les espèces de foin les plus profitables, l'élevage des animaux, la fabrication du beurre et du fromage, etc., etc.

Des échantillons de grains sont distribués gratuitement chaque année aux fermiers désireux de renouveller leur semence.

Des distributions d'arbustes, encouragent la plantation des arbres dans la prairie, et un jour spécial dit "Arbor Day", fête civique, est chômé en cet honneur.

Des pamphlets distribués aux colons leur donnent chaque année le résumé des expériences tentées et leurs résultats.

Une propagande vigoureuse, sanctionnée par une loi, réagit contre les mauvaises herbes, qui envahissent si facilement les terres fortes dont se compose le sol de la prairie.

Dans un autre ordre d'idées, un système de wagons frigorifiques, reliés à des transports maritimes munis de compartiments réfrigérants et joints à un système d'entrepôts frigorifiques a été mis en vigueur sous l'impulsion du gouvernement, qui subventionne d'ailleurs ces entreprises.

Ces entrepôts, ces compartiments, ont permis de transporter sans nulle détérioration, jusqu'aux plus grandes distances, les produits fragiles de la laiterie.

Le résultat de ces efforts ne s'est pas fait attendre. La vente des produits de laiterie qui en 1894 se montait à $84,000 a atteint l'année dernière près de $500,000 ! !

A Winnipeg même, des maisons de commission considérables ont construit d'énormes entrepôts frigorifiques où sont entassés les beurres, le fromage, destinés à la Colombie ou à l'Angleterre.

En même temps, le gouvernement provincial, s'attachait à développer l'instruction agricole ; il subventionne généreusement les cercles agricoles, leur payant un montant égal à celui de leurs cotisations totales.

Il entretient à Winnipeg une école modèle de laiterie où chaque année viennent se perfectionner nombre de jeunes gens qui ensuite dirigent la fabrication dans les beurreries et fromageries locales.

L'instruction de l'enfance a été l'objet d'une attention constante de la part des gouvernements. La question était difficile à résoudre, quand on songe à l'éparpillement de la population.

Mais aujourd'hui, grâce aux sacrifices pécuniaires consentis par le gouvernement, tous les districts se trouvent pourvus d'écoles.

En 25 ans le nombre d'écoles dans la province est monté de 25 à 982 ; et le gouvernement verse une subvention annuelle de $250,000 pour aider les municipalités à soutenir les écoles.

L'administration de la justice est partout assuré par un certain nombre de juges qui tiennent assises aux chefs-lieux des comtés.

Pour l'administration civile, la province est divisée en municipalités qui gèrent elles-mêmes leurs finances. Le montant des taxes est peu élevé.

Comme on peut s'en convaincre, par ce court aperçu, le Manitoba a joui des méthodes d'administration les plus perfectionnées, les plus libérales. Il a été puissamment aidé dans son rapide ascension vers le progrès par les efforts de nos gouvernants, et l'on peut assurer en toute sécurité que tant d'efforts heureux assurent désormais la continuité de cette marche en avant.

L'avenir du Manitoba ne fait pas l'ombre d'un doute ; l'intelligence et le savoir, ont tout fait pour tirer de ses merveilleuses richesses naturelles le meilleur emploi possible. La science humaine a solidement construit les fondations sur lesquelles s'élèvera peu à peu et sûrement une des provinces auxquelles est réservé le plus brillant avenir dans les annales humaines.

L'industrie Laitière au Manitoba.

L'industrie laitière progresse rapidement au Manitoba et promet de devenir une source de grands revenus. Les produits de laiterie excellent par la qualité. A deux expositions agricoles des plus importantes au Canada et dans le concours généra. avec les meilleurs beurres du pays, les beurres de la beurrerie de St-Pierre (Manitoba) remportèrent les premiers prix.

Pour se faire une idée exacte des profits que rapporte actuellement l'industrie laitière au Manitoba, surtout depuis l'introduction des grandes laiteries coopératives, fonctionnant à la vapeur, il suffit de constater que des milliers d'acres de terres vacantes, offrent gratis d'excellents pâturages à ceux qui veulent les utiliser, et du foin à qui veut bien en faire. Ces avantages exceptionnels réduisent à presque rien le coût de la production du lait, du beurre et du fromage.

En raison de la salubrité du climat et de l'abondance de l'herbe dans nos prairies, le lait est d'une richesse extraordinaire. Il est entendu que dans la plupart des pays laitiers, on obtient 4 livres de beurre par 100 livres de lait et dans un grand nombre de localités, le rendement n'excède pas 3¾ livres.

Les rapports de la laiterie coopérative de St-Pierre (Manitoba) établissent que, durant le mois de juin 1888, le lait mêlé de 250 vaches de médiocre qualité (bâtardes), a donné jusqu'à 5 7-10 livres de beurre frais par 100 livres de lait. D'après les chiffres de la vente du beurre, le rendement moyen de cette laiterie fut de 4¾ livres de beurre frais par 100 livres de lait. Ce rendement extraordinaire démontre la richesse du lait au Manitoba, richesse qui pourra être augmentée en donnant à nos vaches laitières encore plus de comfort, de soins et de nourriture.

Il y a au Manitoba 31 fromageries coopératives, sans compter les fromageries privées et 25 beurreries. La valeur de la production laitière est estimée à environ trois millions de piastres, divisés en parts à peu près égales entre le beurre et le fromage. Toutes les fromageries coopératives (à part 6 situées dans les centres mennonites) sont situées dans les centres canadiens-français, qui retirent de cette belle industrie au moins un million de piastres par an. Les paroisses de Lorette, Ste-Anne, La Broquerie, St-Pierre, St-Agathe, St-Norbert, sont les plus favorisées sous ce rapport.

LA BEURRERIE CENTRALE DE WINNIPEG

Il va sans dire qu'un grand nombre de localités ne sont pas suffisamment peuplées pour soutenir des beurreries ou fromageries locales. Les colons sont épars, le transport du lait dispendieux, etc., etc.

Pour combler cette lacune, et en même temps pour offrir au cultivateur un débouché constant pour son lait (l'hiver et l'été), votre humble serviteur a établi la "Beurrerie Centrale de Winnipeg."

On y apporte en chemin de fer, la crême de toutes les parties de la province.

Au moyen de taux spéciaux de transport, obtenus de la compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien, qui a vite reconnu l'immense portée du projet, les colons situés à 150 et même 250 milles de Winnipeg, obtiennent à peu près les mêmes avantages que ceux qui demeurent aux environs de la beurrerie.

De la sorte, notre organisation place la beurrerie et ses grands avantages à la portée de tous les colons du Manitoba. Elle a déjà contribué énormément à allonger la saison laitière. Les patrons des fromageries et beurreries locales y envoient la crême en hiver.

Les chiffres suivants donnent une idée des profits que l'on retire d'une vache laitière, au Manitoba :

Coût d'une vache, $25 à $30.

Dans la plupart des cas, le pâturage ne coûte rien.

Foin pour la saison d'hiver, labeur estimé à	$3.00
Nourriture extra, ration d'hiver	$3.00
	$36.00

Produit d'une vache laitière :

La Beurrerie de Winnipeg a payé à M. J. B. Lavoie, de St-Boniface, la somme de $834.08 ; c'est le produit de 26 vaches en douze mois, soit au-delà de $32 par vache.

Nous payons actuellement à quatre cultivateurs qui expédient de la crême une moyenne de $115 par mois.

PRODUIT ANNUEL D'UNE VACHE

Beurre	$32.00
Veau (vendu à l'automne	$10.00
Résidu du lait écrémé donné aux porcs	$ 3.00
	$45.00

De sorte qu'une vache laitière bien soignée, en cette province, peut rapporter chaque année à son propriétaire, une somme d'argent à peu près égale à une fois et demie sa valeur.

CONSEILS AUX NOUVEAUX COLONS

1o Se méfier de la culture en grand des grains qui requiert un outillage dispendieux.

2o Commencer par l'élevage et l'industrie laitière.

3o Pratiquer l'économie et fuir les dettes.

S. M. BARRE.

Winnipeg.

Bien que les dimensions de cette publication ne nous permettent point une étude détaillée de toutes les questions qu'il y aurait intérêt véritable à traiter, nous croyons cependant devoir dire quelques mots de la ville de Winnipeg, la capitale de la province.

Rien ne peut mieux aider à comprendre le degré de prospérité atteint par le Manitoba.

Ils ne sont pas rares, les vieux Métis qui ont vu Winnipeg il y a trente années, et tous vous raconteront comment, en 1870, lors de l'annexion de la province au Canada, la ville actuelle se composait d'une dizaine de cabanes en loggs, groupées autour du fort que la Baie d'Hudson avait construit au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine.

La population de ce hameau était de 215 âmes.

En 1876, cette population était déjà de 3,240; en 1886 de 20,287 ; en 1896, de 40,000, et aujourd'hui enfin, de 50,000!

L'évaluation de la ville de Winnipeg, qui était en 1881 de $9,196,435, se monte aujourd'hui à $25,622,750.

Il faudrait des pages entières pour décrire convenablement les progrès extravagants accomplis à Winnipeg en si peu d'années.

Combien de grandes villes d'Europe pourraient envier à Winnipeg ses grandes artères commerciales, la rue Main, et l'avenue du Portage, bordées de magnifiques constructions; ses nombreuses maisons de gros, installées dans des édifices de cinq étages, où s'entassent des approvisionnements de tous genres; ses édifices parlementaires, et son avenue Broadway, avec ses charmants cottages; ses rues larges, aérées, bien bâties ; ses parcs disséminés dans la ville; ses nombreux collèges logés en des édifices superbes, son école de médecine; son université ! !

Toutes les maisons de gros de Montréal et de Toronto, toutes les banques, les compagnies d'assurances, ont des succursales à Winnipeg, qui occupe actuellement le troisième rang dans la Puissance, au point de vue des transactions financières.

Que de villes d'Europe pourraient envier à Winnipeg son conseil, toujours à la tête du progrès.

La ville a sa propre usine électrique pour l'éclairage des rues; son système distributeur d'eau.

Les rues sont sillonnées d'un réseau de tramways électriques. Un service d'incendie comprenant trois postes, munis de pompes et autres agrès perfectionnés, fonctionne d'une manière remarquable.

L'activité qui règne dans les rues, les magnifiques magasins qui les décorent, sont un sujet d'étonnement pour les étrangers encore mal renseignés sur la merveilleuse prospérité de notre province.

Lettre de M. Fred. Ed. Gautier

AGENT CONSULAIRE DE FRANCE A WINNIPEG.

Agence consulaire de France
à Winnipeg, Manitoba,
Canada.

Winnipeg, le 9 juillet 1900.

Mon cher monsieur d'Hellencourt,

Vous me demandez un article pour votre numéro " extra " de l' "Echo du Manitoba " ; il m'est difficile de croire que vous n'aurez pas touché tous les thèmes rentrant dans le cadre de votre ouvrage.

Vous comprendrez aisémemt que dans la position que j'occupe ici, en dehors de celle d'agent consulaire, je ne puis traiter qu'un nombre fort limité de sujets.

J'en choisirai deux :

1o La classe d'immigrants français qui peuvent raisonnablement espérer réussir au Manitoba ou dans les Territoires du Nord-Ouest canadien.

2o La société française " La Gauloise " fondée pour justement aider les immigrants français dans les limites de ses ressources.

Je dis, tout d'abord, en ce qui tou-l'émigration française que je suis loin de préconiser le départ des Français de France pour l'étranger ; ils n'y trouvent, le plus souvent, que la déception et la misère ; que je préfère les voir se diriger vers nos colonies françaises et aider à y fonder des établissements prospères pour le commerce de la mère-patrie, et par là assurer la prospérité et la grandeur de la métropole.

Mais comme nous ne pouvions empêcher une volonté bien arrêtée, soit de voyager, soit de s'expatrier en terre étrangère, il est du devoir de ceux qui vivent dans les contrées où désirent venir nos compatriotes de les renseigner honnêtement.

La fortune ne se trouve pas ici au coin des rues ou dans les estaminets; on n'y réussit que par un travail incessant et très souvent ardu : c'est une vérité en France, c'est une plus grande vérité ici.

L'émigrant français doit être prévenu :

1o Qu'il ne trouvera ici aucune des habitudes de la vie auxquelles il est accoutumé en France.

2o Qu'à moins d'être capitaliste, domestique ou agriculteur, il est inutile de venir ici : que toutes les situations, tous les métiers sont encombrés.

3o Que les commencements, même pour l'agriculteur, sont souvent pleins de déboires.

" Les capitalistes." — Ceux-ci peuvent, plus facilement que qui que ce soit, en faisant un voyage d'agrément, entre juin et septembre, se rendre compte des possibilités de cette immense contrée.

Ce voyage se fait, par le chemin de fer du Canadian Pacific de Montréal à Vancouver, sur l'Océan Pacifique, dans des conditions de confort et de facilité qu'on trouve rarement, même en Europe. Un tel voyage, au pire, ne peut être que fort agréable et fort instructif : les personnes qui le désirent peuvent même rentrer en France par le Japon, la Chine, la mer des Indes, et le canal de Suez.

A côté des capitalistes il y a les personnes désireuses d'augmenter leurs revenus ; les petites bourses ; elles apprendraient que leur argent, placé dans les caisses d'économie, dans les banques agissant sous le contrôle du gouvernement, prêté au gouvernement lui-même, à ses caisses d'épargne, rapporte 3 p. c., que les placements sûrs, en hypothèques dans les villes, de 5 p. c. à 6 p. c., et dans les campagnes, de 6 p. c. à 8 p. c.

Je n'ai jamais pu comprendre comment il se faisait, (il y a dix-huit ans que je suis au Manitoba) que l'épargne française, le capital français, n'ait pas cherché placement au Canada, et surtout dans ces contrées nouvelles, où tout était à créer : ce que le capital et l'épargne anglais et américains ont fait et font tous les jours encore, avec profit, sûrement l'épargne française devrait pouvoir aussi le faire, soit individuellement ou par l'entremise d'agences de la maison principale.

Je sais fort bien qu'on dira en France : " Mais voyez donc combien de nos jeunes gens, appartenant à d'excellentes familles, à qui on a donné de l'argent, beaucoup d'argent pour s'établir là-bas, n'ont pas réussi."

Ceci est fort vrai dans beaucoup de cas, et dans une certaine mesure ; la faute n'en est pas au pays, ni au capital dont ces jeunes gens disposaient, mais à eux-mêmes : ceci peut se dire avec égale vérité d'un grand nombre de jeunes Européens, Anglais, Allemands, Belges, etc., de même condition.

Cette classe ne réussirait pas mieux ailleurs.

" Les domestiques." — Les bonnes, les cuisinières bourgeoises surtout, sachant parler un peu d'anglais, trouveront à se placer facilement à d'excellentes conditions, surtout dans la province de Québec.

" Les agriculteurs." — Si l'homme est fils de fermier, d'agriculteur, il devra bien considérer quelles sont ses chances d'existence en France, ou dans les colonies françaises ; surtout si le bien paternel peut subvenir à ses besoins.

Si la famille est trop nombreuse pour assurer l'existence, même modeste, et qu'il est bien déterminé à alléger le fardeau des siens, il ne peut mieux faire que de venir dans ce pays de terres vierges, à climat très endurable, où il peut, sans trop de peine, voir fructifier son travail.

Mais il devra se dire qu'il vient dans un pays où sa langue est fort peu parlée, où l'intérêt de chacun prime, où il aura à se débrouiller seul, où il devra être très prudent dans ses actes et très sobre dans ses paroles.

Qu'il se mette à gages chez un bon fermier, pendant un an au moins, pour y apprendre le genre de culture propre au pays ; l'usage des machines agrizoles ; les prix de coût et de revient des produits de la ferme, tout ce qui en un mot constitue la vie de l'agriculteur au Manitoba, avant de songer à s'établir à son compte.

Il ne devra pas émigrer :

1o S'il n'a pas les moyens de s'établir à son compte et d'attendre une année le revenu de sa terre, ou

2o S'il ne veut pas se mettre à gages dans les conditions que j'indique.

L'émigrant français devra comprendre que les terres offertes gratuitement par le gouvernement canadien, commencent à être fort rares au Manitoba, mais qu'il y en a un grand nombre encore, d'excellentes, dans les territoires du Nord-Ouest.

Comme le pays est sillonné par les voies ferrées, les distances comptent peu : au reste, de nouveaux centres se fondent constamment.

Il pourra acheter, à des conditions raisonnables, de 30 francs à 100 francs l'hectare, des terres non travaillées, et de 50 francs à 125 francs l'hectare des propriétés déjà sous culture et ayant plus ou moins de bâtiments.

L'émigrant prudent viendra seul.

L'homme marié, non établi, ne pouvant de suite recevoir chez lui sa femme et ses enfants, voit, dès le début de son séjour ici, ses dépenses journalières à l'hôtel ou en pension, s'augmenter en raison des bouches à nourrir, et les possibilités de faire valoir l'argent à sa disposition, diminuer rapidement par là même jusqu'au jour où n'en ayant plus, on lui tournera le dos.

Une fois renseigné (et il ne devra pas croire le premier venu), une fois fixé sur une terre à lui, l'émigrant pourra sans danger faire venir sa famille, surtout si celle-ci est en état de l'aider par son travail.

Si le pays ne lui plaît pas, s'il n'a pas réussi, il lui est plus facile de rentrer en France seul, qu'avec femme et enfants.

L'émigrant français devra se mettre bien en tête qu'à moins de faire tout lui-même, aidé des membres de sa famille, il est presqu'impossible de réussir sur une ferme ; la main-d'œuvre de 65 hectares, le plus beau des proabsorbent souvent, chez les tenanciers fits.

Si un Français, après avoir mûrement réfléchi et pesé les "aleas" d'un déplacement, qui peut devenir définitif, se décide à venir voir par lui-même, il devrait, avant de mettre son projet à exécution, en écrire brièvement au consul de France ou agent consulaire de France de la région vers laquelle il compte se diriger, et lui demander conseil, expliquant les motifs de son désir de quitter la mère-patrie ; car après tout ce sont les représentants de son pays à l'étranger qui sont et seront ses meilleurs amis

et conseillers, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Il lui est toujours facile de se procurer l'adresse des agents à l'étranger en faisant la demande au ministère des affaires étrangères.

En arrivant, et j'appuie fortement sur ce point, l'émigrant devrait de suite aller voir son consul, qu'il lui ait écrit ou non ; il trouvera toujours auprès de lui l'appui que nul autre ne lui donnera, et recevra des conseils toujours désintéressés.

"LA GAULOISE." — Pour ce qu'il en est de la société de bienfaisance "La Gauloise", fondée par quelques Français de Winnipeg, pour venir en aide à leurs compatriotes déjà établis dans le Manitoba ou les Territoires du Nord-Ouest, ou qui veulent y venir, je voudrais qu'elle fût plus connue et appréciée.

Personne ne peut étudier ses statuts et ne pas applaudir le but qu'elle s'est proposée : "s'entr'aider les uns les autres sur la terre étrangère."

Nos compatriotes, malheureusement, sont, pour la plupart, dans des conditions de fortune et d'habitation qui ne leur permettent pas de se servir constamment de notre salle de réunion et de notre modeste bibliothèque à Winnipeg, les adhésions par cela même sont lentes et les rentrées de souscriptions mensuelles ou annuelles, assez difficiles.

Malgré ceci, nous n'avons certes pas à nous plaindre, la première année de l'existence de la Gauloise vient de se terminer, nous avons fait face à nos dépenses, nous avons même un petit surplus en caisse et la liste des membres actifs et des membres adhérents a beaucoup augmenté.

Maintenir cet œuvre est difficile, je l'admets, mais non pas impossible, et plus nous irons plus grandira son utilité. J'ai vu des sociétés plus modestes devenir très puissantes, je ne citerai que l'hôpital français de San Francisco, fondé en grande partie par mon père, alors qu'il y était consul général.

Je voudrais que nos amis de France nous aidassent de leur bourse et par l'envoi de livres pour notre bibliothèque.

Je ne demande pas que les dons en argent soient grands, ni que les livres soient de luxe, tous ceux dont on n'a plus besoin, qu'on a jetés de côté après les avoir lus, seront acceptables, revues, journaux illustrés, romans, ouvrages de littérature, etc., etc.

Tout comme les petits ruisseaux font de grandes rivières, les dons multiples font une grande œuvre.

Nous avons ici une société, fondée par Madame la comtesse d'Aberdeen, alors que son mari était Gouverneur Général du Canada, qui collectionne de partout, livres, revues, journaux, etc., etc., anglais, et les distribue gratuitement aux colons établis au Manitoba, ceux-ci s'obligent à les distribuer parmi leurs voisins, après les avoir lus, de sorte que ces fermiers ont tout le temps de la lecture pour les instruire et les intéresser.

La Gauloise voudrait faire ceci pour les Français, elle voudrait faire plus: aider les malheureux qui sont malades, secourir ceux qui ont faim, trouver du travail pour ceux qui chôment, voilà certes, un but louable ; nous cherchons à faire une solidarité française ; nous voudrions que les Français vivant loin de la mère-patrie ne se sentent pas abandonnés, mais qu'ils puissent savoir qu'ils ont à leur disposition une organisation qui leur donnera la valeur de son expérience, qui les aidera à passer au travers des difficultés (souvent des guet-apens), d'une installation première ; une société qui les recevra chez elle, où ils trouveront renseignements et conseils, où ils pourront rencontrer ceux de leurs compatriotes déjà établis ici ; une société qui fera soigner les malades, les visitera à l'hôpital ou chez eux, et qui, au besoin, pourra supplémenter le régime par ces petits conforts que leurs bourses ne permettent pas d'atteindre, ou qui leur enverra chez eux des médicaments qu'ils ne pourront acheter.

Pour faire tout cela, il faut avoir à notre disposition plus de fonds que nous n'en avons.

Je fais donc appel à cette charité française toujours généreuse, toujours prête à aider les bonnes causes, et la prie instamment de me faire parvenir un peu de ce surplus qu'on a là-bas au-delà des mers et qu'on dépense souvent, sans y penser, en frivolités : Mon Dieu, une soirée de moins au théâtre, une paire de gants de moins, quelques fleurs dont on se prive, n'est rien; multipliez ceci par le nombre de gens qui, à Paris seul, veulent en faire le sacrifice, et "La Gauloise" serait riche au-dessus de ses espérances.

Je me mets entièrement à la disposition des personnes bien intentionnées qui voudraient nous aider, qu'elles m'envoient leurs dons, j'en accuserai réception et leur promets que pas un centin ne sera dépensé inutilement.

Voilà, mon cher monsieur d'Hellencourt, votre article. Espérons qu'il portera ses fruits.

Croyez-moi, bien à vous,

FRED. ED. GAUTIER,
Agent consulaire de France.

Un bon air.

Nous ne saurions consacrer ici une étude même fort courte à chacun de nos centres français de colonisation.

D'ailleurs, nos vieilles paroisses de Lorette, Ste-Anne La Broquerie, St-Malo, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Ste-Agathe, St-Norbert, St-Eustache, etc., ont déjà été l'objet de nombreuses études, auxquelles nous référons nos lecteurs.

Nous nous contenterons de donner quelques détails sur des paroisses choisies comme types des divers modes de formation des colonies de langue française dans le nord-ouest.

Il sera plus facile, après cette lecture, pour nos amis, de se faire une idée exacte des conditions dans lesquelles ceux d'entre eux qui se décideraient à venir se joindre à nous.

Mais nous conseillerons fortement à ceux-là de se rendre, dès leur arrivée à Winnipeg, au bureau d'immigration, situé près de la gare du C. P. R. Ils y trouveront, outre le commissaire en chef, M. McCreary, toujours affable et serviable, des employés français, MM. Roy, Gelley, Beaudry, Bernier, qui leur procureront tous les renseignements désirables ; ses conduiront dans les diverses paroisses, leur donneront les pamphlets et autres informations concernant toutes les localités, et enfin, les guideront avec sûreté et sagesse dans le choix de leur établissement.

Ste-Rose du Lac.

Je prends la liberté d'écrire quelques notes sur une colonie Française, j'entends une colonie peuplée de personnes parlant la langue française, car pour moi, les Métis, les Français, les Canadiens, les Belges, qui se trouvent dans la contrée, travaillent tous, avec le même courage pour la prospérité du pays qu'ils habitent, et les progrès réalisés sont marquants. S'il n'a été que fort peu question jusqu'à présent de cette colonie, c'est peut-être que les habitants en sont trop modestes et semblent avoir pris pour devise "plus être que paraître."

Peut-être ai-je tort de vouloir tirer Ste-Rose du Lac de l'obscurité volontaire où ses habitants semblent vouloir se confiner, car un philosophe a dit : "Heureux les peuples qui n'ont pas d'histoire."

Néanmoins c'est dans un but louable que j'agis.

Ste-Rose du Lac, située sur les bords de la rivière Tortue, environ huit milles en amont de son embouchure dans le Lac Dauphin, est le noyau de la colonisation française et catholique dans le district de Dauphin.

Il y a dix ans, la contrée n'était visitée que par quelques chasseurs, qui habitaient sur les bords ouest du Lac Manitoba, et ce fut un chasseur, M. J. B. Spence, qui en 1889, vint le premier s'y établir avec sa famille, et en compagnie de son frère, M. John Spence.

Cette même année 1889, qui fut marquée par une sécheresse rare, et une disette de foin en certains districts, quelques habitants de St-Norbert et de St-Vital, paroisses situées aux environs immédiats de Winnipeg, envoyèrent une députation chargée de trouver une contrée riche en foin, afin d'y envoyer hiverner leurs troupeaux.

Cette députation après avoir parcouru le pays au sud et à l'ouest du Lac Manitoba, arriva au sud du Lac Dauphin, et y put admirer une plaine immense entièrement couverte d'excellent foin. Il y avait là des milliers de tonnes de foin. Après quelques recherches ils découvrirent à quelque distance de là, sur les bords de la rivière Tortue, d'excellentes terres de culture et décidèrent alors d'y dresser leurs tentes.

Ils s'empressèrent de retourner chercher leurs animaux, leurs faucheuses et aussitôt revenus se mirent à l'ouvrage pour couper le foin nécessaire à l'hivernement de leurs troupeaux.

C'était un tableau magnifique que de voir une quinzaine de faucheuses voguant dans cet océan de verdure, où seules apparaissaient les têtes des chevaux et des hommes, assis sur leurs machines.

En peu de temps, tous travaillant en commun, le foin nécessaire était coupé, raclé, mis en meulon, et la plaine offrait un spectacle merveilleux; l'activité féconde et laborieuse transformait ainsi le désert silencieux et ignoré en un vaste grenier d'abondance.

Une fois les meulons terminés, nos travailleurs s'en furent chercher leurs familles, leurs troupeaux, leurs instruments, et en un long convoi migrateur, s'en vinrent s'établir en la nouvelle Terre Promise.

A la tête de ce convoi se trouvait M. Salomon Hamelin, véritable patriarche des temps bibliques, accompagné des nombreux membres de sa famille ; monsieur Firmin Hamelin, son fils, M. Benjamin Naud, son gendre, autre patriarche, qu'escortaient ses fils, MM. Vital, Jacques, Amable, Joseph, Albert, et M. Louis Ritchot, son gendre, enfin MM. Gonzague et Napoléon Zaste, et M. John Desmarais.

La première maison fut construite par M. Firmin Hamelin, sur la rive gauche de la rivière Tortue ; près de lui, s'éleva la demeure de M. Salomon Hamelin, et successivement se bâtirent le long de la rivière, sur une longueur de 6 milles environ, une trentaine de maisons.

Telle fut l'origine de Ste-Rose du Lac, tant il est vrai que les calamités même, tournent parfois au profit de l'humanité ; il fallut la sécheresse de 1889 pour faire sortir du néant les trésors créés par Dieu en cette contrée.

Une fois de plus, les fils de la noble nation métisse se sont ainsi faits les pionniers de la civilisation.

Dès l'année 1890, les braves et courageux habitants de Ste-Rose du Lac décidèrent de bâtir une église en rapport avec leurs moyens. Ils avaient hâte d'avoir un prêtre au milieu d'eux ; ils ne pouvaient qu'à de longs intervalles et au prix de longs voyages à Pine Creek ou à la Poule d'Eau, sur les bords du Lac Manitoba, entendre la messe que venait célébrer un missionnaire venu de St-Laurent.

Enfin, après deux années de respectueuses supplications, sans cesse renouvelées, Mgr Taché envoya le Rév. Père Magnan, O.M.I., prêtre d'une grande ferveur qui sut vivre de la vie même des premiers colons, vie de privations ; car éloignés de toutes communications, bien souvent, les objets les plus nécessaires à la vie faisaient défaut.

Le premier colon français qui vint visiter la Rivière Tortue, fut M. Robert de La Tremblaye, qui quitta St-Laurent en mars 1891, et, traversant le Lac Manitoba sur la glace, se rendit à Ste-Rose, dans le but de trouver un lieu propre à l'établissement d'une colonie que se proposait d'établir la société de St-Michel.

Après avoir hésité à se fixer sur les bords du Beaver Dane Lake, M. de La Tremblaye se décida pour Ste-Rose.

Pendant ce même mois de mai 1891, M. Ed. Didion, venant de l'est de la France, se dirigeait vers Ste.Rose du Lac, mais par un autre itinéraire.

Les motifs qui décidèrent M. Didion à se fixer dans la région de Dauphin méritent d'être rapportés ; ils montrent quelle influence exercent souvent des remarques judicieuses.

En 1890, le livre corsaire à l'Amérique du Nord par M. Elisée Reclus dans sa géographie universelle, venait de paraître.

Au cours de ses remarques sur le pays, dont il vante fort les avantages, l'auteur recommande "de s'installer autant que possible au sud d'un lac et à l'abri des vents du l'ouest, car, dit-il, l'eau du lac surchauffée par la chaleur du soleil durant le jour, produit une vapeur qui forme obstacle à la gelée précoce qui peut arriver durant les mois d'août et de septembre."

Or en examinant la carte du Manitoba, M. Didion qui se souvenait de ces remarques d'Elisée Reclus, fut frappé de voir combien le district au sud du Lac Dauphin répondait à ces conditions. Ce fut là ce qui le détermina à s'y établir malgré les difficultés sérieuses qu'offrait alors le manque de communications et de chemins. Il n'eut pas à s'en repentir, car depuis dix ans que le pays est habité, la récolte n'a eu à souffrir de la gelée qu'une seule fois, et encore est-ce parceque les semailles avaient été excessivement tardives.

Pour donner une idée des difficultés que rencontrent parfois les colons qui courageusement, s'en vont se fixer en des colonies nouvelles, nous raconterons en quelques mots les épreuves que dut supporter M. Didion pour atteindre Ste-Rose du Lac.

C'est une expérience bonne à mettre sous les yeux de ceux qui se laissent abattre par la première difficulté rencontrée dans leur route.

Le chemin de fer n'allait pas plus loin alors qu'Arden en 1891; le chemin de colonisation était en construction, mais non fini; on allait au petit bonheur. La dernière maison était à dix milles au nord d'Arden, le dernier chantier où se chauffer autour d'un poële, était celui de M. Moyle, à un mille environ au sud du post office actuel de McCreary, qui fut ou non chez lui, chacun s'installait au chantier de M. Moyle: on l'avait baptisé "l'hôtel des trois moineaux", où tout est cuit et rien n'est chaud."

De chez M. Moyle jusqu'à Ochre River, près du Lac Dauphin, on ne trouvait plus aucun vestige d'habitation, et le chemin était si peu visible à travers les tremblières qu'on avait dû blanchir les arbres pour s'y reconnaître. Le chemin du Petit Pomet, quoi !

La première fois, M. Didion ne put se rendre que chez M. Moyle et de là il dut rebrousser chemin pour rentrer à Winnipeg.

Il ne se découragea pas d'ailleurs, il repartit accompagné de M. E. Perrin. A Arden, à Neepawa, impossible de trouver de chevaux à louer, tant les habitants de ces deux localités se souciaient peu d'exposer leurs animaux aux fatigues d'un tel voyage.

Ils durent donc gagner à pied la maison de M. Schmidt, qui les conduisit jusque chez M. Moyle et ce dernier consentit enfin à les mener jusqu'à la Rivière Tortue.

En chemin, ils rencontrèrent M. Burrows, le député actuel du comté de Dauphin, occupé à faire débroussailler le chemin qui devait aller de Neepawa à Dauphin, et qui les engagea à s'établir sur le terrain où s'élève aujourd'hui Norgate.

Le chemin qui se rendait à la rivière Tortue était si peu marqué que M. Moyle lui-même le perdit, ils durent faire un détour assez considérable au cours duquel, M. Didion rencontra M. W. Adam, canadien-français, un des premiers pionniers de Dauphin. Le plaisir de rencontrer un compatriote et de causer français fut tel, que sur le champ, il dételait, et ils passèrent ensemble la soirée à causer et à deviser.

M. Adam, qui était depuis huit années dans la région de Dauphin, ayant été instituteur pendant 7 ans à Waterhen River, près du lac Winnipegosis, est l'un des pionniers de la ville actuelle de Dauphin. C'est lui qui installa le premier magasin à Gartmore.

Les choses changent vite au Manitoba; aujourd'hui l'on se rend tranquillement en chemin de fer, sans fatigue ni misère, l'on fait en quelques heures le voyage pénible qu'entreprit en 1891, si courageusement M. Didion.

En cette même année arriva M. de la Salmomère, M. Ch. Jacob, M. et Madame Dupuich et leurs enfants, tous adressés par la société St-Michel, à M. de la Tremblaye.

En 1892, arrivée des premiers Canadiens-français à la rivière Tortue, MM. Arthur et Gédéon Adam.

En même temps, MM. Quentin et Lavoie, deux autres Canadiens-français, se fixèrent à Canadaville, près de la station actuelle de McCreary.

M. Lecomte et le Docteur Béasse s'installèrent à Ste-Rose.

En 1893, MM. Losberry et Trottier s'installèrent à Laurier.

Ces deux points, Canadaville et Laurier, situés sur la ligne de chemin de fer, sont devenus des centres nouveaux de colonisation française, centres qui gagnent tous les jours en importance.

Je ne suffirai point à énumérer la liste de tous les colons qui nous arrivèrent depuis lors, je veux seulement rappeler que c'est encore un Canadien-français, M. D'Aoust, qui, en 1896, construisit la première maison de Makinak, station actuelle qui dessert Ste-Rose du Lac, à 8 milles de distance.

Le premier magasin établi à Ste-Rose, fut celui de M. Didion.

M. le vicomte d'Aubigny tint ensuite magasin; il était arrivé en 1893 chez M. de Salmomère et il installa son magasin en 1894.

Plus tard en ces dernières années, il fit construire une fromagerie qui est aujourd'hui d'un grand profit pour notre village.

En 1892 également, le Père Magnan fut remplacé par le Révérend Père Valles, originaire du Gard (France). Au bout d'un an il fut à son tour remplacé dans la cure de Ste-Rose par le Rév. Père Decorby, originaire aussi de France (dépt. de l'Ardèche).

Le Père Decorby était depuis longtemps connu et aimé de tous les anciens du pays, qui l'appelaient le petit père et qui le vénéraient profondément.

En 1895, le Père Decorby fut remplacé par notre digne curé actuel, le Rév. M. Lecoq, O.M.I., et originaire d'Anjou (France). C'est également un vétéran des missions, ayant voyagé dans le Nord-Ouest depuis de longues années.

Le Père Lecoq entreprit de bâtir une nouvelle église, et il la construisit, y travaillant de ses propres mains avec un zèle admirable. La nouvelle église reposé sur des assises en pierre, et peut rivaliser avec les plus belles églises du pays.

Aujourd'hui le Rév. Père Lecoq a entrepris de bâtir un couvent, et au grand étonnement de tous, le couvent s'élève. Les gens de la colonie sont bien prêts à crier au miracle, car le Père Lecoq ne les charge d'aucune contribution pour l'aider dans son œuvre pieuse, et "comment peut-il faire une si belle église, entreprendre un couvent, avec rien, dit-on entre paroissiens?"

C'est en effet un miracle, en ce sens que c'est Dieu qui fait entendre à des âmes pieuses de la vieille France de venir en aide pour la propagation de la parole de Jésus-Christ, et le glorifier en ses temples.

Le Révérend Père Lecoq me pardonnera de divulguer ce secret, il me pardonnera encore d'ajouter que grâce à son dévouement à lui et à son zèle, l'aumône française rend au centuple et fructifie, et permet de vrais miracles.

Notons en passant que la cloche dont la voix convie les fidèles à la prière est un don de M. d'Aubigny.

Ces notes jetées au hasard, et forcément bien incomplètes, serviront du moins à faire connaître comment se forme une paroisse française au Manitoba.

Aujourd'hui, Ste-Rose du Lac est une des colonies les plus prospères de notre province, une de celles où il fait le plus doux vivre, une de celles aussi à qui est réservé le plus bel avenir. Déjà plus de 3,000 acres sont en culture, les troupeaux se multiplient, ceux de MM. d'Aubigny, P. Lecoq, Shannon, MacRae, Vital Nault, Hamelin, Didion, Houde, sont les principaux.

Une excellente fromagerie, habilement dirigée par M. Solimé, aide puissamment au développement de l'industrie laitière.

Heureux, les nouveaux colons qui viendront s'établir désormais à Ste-Rose, ils pourront cueillir les roses sans crainte des épines.

E. D.



Scène d'hiver—District de Dauphin.



Celui qui n'est plus.



Maison de M. Dupasquiée—Notre-Dame de Lourdes.

St-George de Chateauguay ou Port Alexandre.

Notre colonie est située sur la belle et majestueuse rivière Winnipeg qui se jette dans le grand lac du même nom. Jusqu'à présent, nos grandes difficultés étaient les chemins de communications, mais dès cet automne, nous nous trouverons à dix-huit milles du chemin de fer qui se construit jusqu'au Lac du Bonnet et probablement se continuera jusqu'au Lac Winnipeg. Presque toutes les terres sont prises dans notre section, mais il en reste encore plusieurs de l'autre bord de la rivière et les deux sections entières entre la nôtre et le terminus du chemin de fer, sont encore ouvertes pour les nouveaux colons qui feraient bien de se hâter pour venir s'établir par ici. Aux Canadiens de la province de Québec, désireux de venir par ici, je dirai de s'adresser à M. Carolus Chèvrefils, le pionnier de la place, ou à M. Cléophas Vincent. Comme cet article sera lu probablement par quelques Belges ou Luxembourgeois, à eux je dirais de s'adresser à un de leurs anciens compatriotes, le sieur Léon Schanus, juge de paix de la place, qui se fera un plaisir de répondre à toute question relative à la colonisation.

Voici maintenant les avantages de notre localité. Les terres sont bonnes, mais assez difficiles à défricher, vu qu'elles sont presque toutes en bois debout.

La proximité du Grand Lac nous préserve des gelées hâtives d'automne. Nous sommes proches du marché maintenant pour disposer des produits de nos fermes et nous aurons bientôt des magasins parmi nous où les prix seront les mêmes qu'à Winnipeg ou Selkirk.

Il faut surtout comprendre une chose : il n'est pas nécessaire de posséder un grand capital pour venir s'établir par ici, car dès les premières années, avec du travail, dur il est vrai, on arrive à produire assez pour les besoins de la maison. La rivière est remplie de poissons et le bois abonde de gibier. Durant l'hiver, les hommes peuvent aller travailler aux chantiers, et ainsi gagner de quoi pour acheter des animaux, car ici il faut s'adonner à la culture mixte et à l'élevage du bétail.

Comme les limites de cet article ne me permettent pas d'entrer dans de plus amples détails, je me résume :

Canadiens-français et vous tous qui lirez cet article, si vous voulez vous créer un chez-vous confortable, venez par ici ; ne retardez pas, car le moment est favorable, et d'autres en profiteront. Nous avons bien plus d'avantages ici que dans la prairie pour un colon pauvre.

UN COLON DE LA PLACE.

St. Maurice, St. Michel et St. Raphael.

Les trois colonies françaises et catholiques de St-Maurice, St-Michel et St-Raphaël, sont de dates bien récentes et pourtant toutes permettent les plus belles espérances pour l'avenir. Il y a sept ans encore, ce n'était là que l'immensité de la prairie, la solitude du désert. Ce fut M. l'abbé Gaire, fondateur de la colonie de Grande-Clairière, qui fut aussi le fondateur de ces trois autres colonies. Ce brave prêtre venu d'Alsace, il y a douze ans, partait s'établir seul avec quatre familles métisses au milieu de la prairie à 175 milles à l'ouest de Winnipeg.

Bientôt, de nombreux colons vinrent le rejoindre et l'entourer, les choses allèrent si vite, que quelques années après, le trop plein de Grande Clairière dut s'éloigner pour devenir le noyau des trois colonies dont nous parlons. M. l'abbé Gaire visita le premier ces fertiles contrées, et son œil observateur sut découvrir les grandes ressources qu'elles renfermaient.

C'est alors qu'il y envoya ses hardis et courageux colons. Plusieurs familles venaient y travailler pendant la belle saison, mais rentraient à Gcande-Clairière avec les premières froidures de l'automne. Ce fut la famille Moreau, venue de Belgique qui, la première, osa y affronter l'hiver de 1893, absolument seule pendant quatre longs mois, isolée à vingt milles de toute habitation et séparée en quelque sorte du reste du monde.

Mais depuis cette époque, que les choses ont changées! Il a suffi de sept années pour faire de ce désert une place importante qui déjà s'impose à l'admiration des visiteurs.

Un prêtre y réside depuis deux ans. Ce centre possède aujourd'hui son église, son bureau de poste et la voie ferrée passe à ses portes. Une vingtaine de familles, seulement, habitent actuellement St-Maurice, mais plus de soixante lots sont pris par des catholiques dans cette localité, et plusieurs familles y sont attendues au printemps prochain.

La colonie de St-Michel à quelques milles de St-Maurice, quoique de date plus récente encore, montre une augmentation surprenante et qui assure son avenir. On n'y comptait en effet que six lots occupés par des catholiques il n'y a qu'une année, mais quelle bonne note en sa faveur de dire qu'aujourd'hui trente-deux lots sont occupés par les nôtres.

La colonie de St-Raphaël nous offre elle aussi, un magnifique tableau. Après avoir été inférieure à sa voisine, St-Maurice, la voici maintenant qui lui tient tête et menace même de la supplanter.

En effet, après avoir été pendant plusieurs années avec une population de 25 à 30 habitants seulement, qui y possédaient une quinzaine de lots, elle a maintenant un prêtre qui y réside et qui assure ainsi son succès. C'est que plusieurs familles sont venues s'y grouper dans le cours de l'été, et que les nombreux visiteurs qui y sont passés depuis le printemps, y ont trouvé le sol si beau, si fertile et si facile à cultiver qu'une quarantaine de lots y ont été pris depuis cette époque.

Après avoir donné un aperçu général de ces colonies naissantes, entrons dans quelques détails, citons quelques exemples et démontrons que la vie y est facile et qu'on peut aisément aussi s'y faire un sort heureux en peu d'années.

M. Cyrille Sylvestre, venu de Savoie, habita d'abord Grande-Clairière, mais pour établir plus facilement ses quatre robustes garçons, il alla se fixer à St-Maurice.

Ce fut même un de ses fils qui fût le premier explorateur de ces contrées avec M. l'abbé Gaire.

Ce brave homme possédait une somme d'argent assez ronde et un ménage très complet à son arrivée, mais il dût passer par l'épreuve, et il perdit presque tout son avoir dans un incendie.

Mais il restait à cet homme le courage, la santé et l'industrie, et, avec ses robustes garçons, il se remit courageusement à la besogne. Quelques années seulement sont passées depuis cet événement et nous pouvons aujourd'hui admirer ce que peuvent faire ceux qui se livrent résolument au travail.

Le voyageur qui passe à St-Maurice admire ce beau troupeau d'une trentaine de bêtes à cornes que possède la famille Sylvestre, et qui serait le double, si on n'en avait pas vendu. Nous voyons là six magnifiques chevaux, bon nombre de moutons, de cochons et de volailles. La maison, les étables et les dépendances sont bâties simplement, mais tout est confortable et dénote l'aisance et la propreté. On rencontre là un assortiment complet d'instruments agricoles avec une bonne machine à battre. La famille Sylvestre possède 5 lots dont 250 acres environ en culture. On y sème tous les ans entre 70 et 100 acres de blé, une quarantaine en avoine et en orge. La récolte annuelle est en moyenne de 2,000 minots. Demandez à ces gens s'ils aiment la terre d'Amérique et s'ils voudraient laisser St-Maurice pour retourner en France, et la réponse que vous en recevrez, vous décidera plus à venir au Manitoba que tout ce que je pourrais vous en dire moi-même.

Autre exemple: J. B. Moreau originaire du Luxembourg belge, arrivait il y a sept ans dans le pays, n'ayant pour toute ressource que $160. C'était une somme bien modique pour installer une ferme, et y vivre plus d'une année en attendant la récolte. Mais à défaut d'argent, il avait cinq robustes garçons, comme lui pleins de santé, et pleins aussi de courage. C'était là une assurance de succès. Après une année de séjour à Grande Clairière, il s'en fût, lui premier, se fixer à St-Maurice. Aujourd'hui cette famille Moreau possède cinq lots de terre à St-Maurice et un à St-Michel. Plus de 300 acres sont en culture, dont ils sèment à peu près la moitié chaque année et dont ils tirent de 2000 à 3000 minots de grain. Ils possèdent 30 bêtes à cornes, six chevaux, une dizaine de cochons, avec toute une basse-cour nombreuse. Leur assortiment d'instruments agricoles est au complet et excellent. Leurs bâtisses, simples et sans luxe n'en sont pas moins confortables. Tout dans cette ferme, parmi ces gens, dénote l'homme qui fait honneur à ses affaires.

Demandez à M. Moreau s'il est satisfait de son pays d'adoption, il vous répondra que son seul regret est de n'y être pas venu plus vite.

Nous pourrions mentionner bien d'autres noms, tous, pour bien dire, venus ici avec rien, et qui aujourd'hui sont dans une heureuse aisance.

Victor Legros, Pierre Finant, Edouard Finant, Alphonse Copet, Henri Pierrard, Cyrille Delaite, peuvent porter témoignage de cette vérité.

Certes, les récoltes sont peu de choses quand on les met en parallèle avec certains fermiers du Manitoba qui comptent par 12 et 20,000 minots; mais il ne faut pas oublier que nos gens en sont à leurs débuts, et quand on sait que les mêmes personnes qui l'année dernière récoltaient de 400 à 700 minots ont eu cette année de 1000 à 1800 minots, l'on conviendra que c'est là une progression des plus satisfaisantes.

A St-Michel, nous mentionnerons tout d'abord J. B. Stringer d'origine belge établi à St-Maurice depuis quatre ans seulement. Pour lui le Manitoba a fait mieux que de lui procurer une honnête aisance, il lui a rendu la santé.

Lui aussi est venu sans ressources; sa maison bâtie, ou plutôt sa cabane, il lui restait $2.50 (12 francs) pour toute fortune. Aujourd'hui il a plus de 100 acres en culture.

"Je n'ai pas fait fortune, dit-il, et je ne compte pas en faire une, mon idée est que le pays ne permet guère de faire une fortune, mais je vis à l'aise, content, tirant parti des nombreux avantages qu'offre le pays, pour un homme désireux d'assurer l'avenir de sa famille."

Près de la ferme de M. Stringer, je citerais celle de M. Blérot, jeune belge plein de courage et de bonne volonté, qui marche rapidement au succès.

Un peu plus au sud, un autre belge, M. Donatien Lamotte, fixé depuis quatre ans à St-Michel, après six années de séjour à Grande Clairière, peut vous montrer deux cents acres en culture, un magnifique troupeau, un outillage agricole complet.

Il est heureux, content, plein d'espoir et ne regrette rien, sinon d'être venu si tard à St-Michel.

Nous pouvons citer encore à St-Michel, M. Platt, catholique allemand; M. Ed. Santé, belge; la famille Bertholet de Grande-Clairière avec quatre lots ; la famille Danoin avec trois; MM. Arthur et Alphonse Racine, Lauriat, Siméon Poulin, venus des environs de Québec, et nombre d'autres encore qui tous satisfaits, encouragés par les résultats, travaillent avec ardeur.

La colonie de St-Raphael nous permettra des constatations non moins satisfaisantes.

C'est d'abord M. Naz. Carpentier, venu de trois-Rivières (Québec), qui après 13 ans de séjour à Oak-Lake est allé s'établir à St-Raphael, et qui se félicite tous les jours de cet heureux choix.

C'est aussi M. Ol. Germain, qui vint de Trois-Rivières, il y a sept ans avec quinze piastres dans sa poche et qui aujourd'hui a 107 acres en culture, cinq chevaux, 16 bêtes à cornes, et le reste à l'avenant.

C'est encore M. Eug. Mathis, originaire d'Alsace (France), venu avec ses deux fils il y a 6 ans. Il avait, il est vrai, un petit capital, mais il a su le faire fructifier considérablement. Il a aujourd'hui quatre cents acres en culture, quinze chevaux, un troupeau de 35 bêtes à cornes.

Il faudrait metionner encore les noms de M. Charette, G. Gruyivells, Ed. Laurent, Jos. Girard, N. Girard, Al. Martine. Toutes ces familles mériteraient une mention spéciale, car toutes ont su par leur travail, leur intelligence; se créer des positions enviables.

Est-il besoin, pour ceux qui me liront, de tirer des conclusions de faits aussi précis, aussi décisifs. Je ne le pense point, les conclusions s'imposent.

Il existe un peu partout, aussi bien en France qu'en Belgique, dans la province de Québec comme aux Etats-Unis, un grand nombre de chefs de famille ou de jeunes gens dont le secret et noble désir serait de posséder une terre, pour y vivre et y élever leur famille, mais qui, hélas! n'ont que peu d'espoir de jamais réaliser cet espoir chez eux.

A ceux-là, je leur dis : " Venez dans l'Ouest canadien, vous serez à même de réaliser facilement votre projet."

A St-Maurice, à St-Michel, à St-Raphaël, comme dans les environs de ces colonies, il y a des centaines et des centaines de belles, de bonnes terres, propres à la culture à blé, qui n'attendent pour se couvrir de riches moissons que le labeur et l'énergie de braves cultivateurs.

Sur ces terres, pas de forêts à abattre, ni d'ennuyeuses côtes à gravir, pas de roches non plus à ramasser, quelques-unes peut-être, juste assez pour se bâtir une bonne maison et de bons bâtiments.

L'eau et le bois s'y trouvent facilement.

Et ces terres si fertiles, ne vous coûteront que $10 pour 160 acres!

Quel est le jeune homme ayant un tant soit peu l'amour du travail et l'esprit d'économie qui, dans de telles conditions n'est pas capable de devenir fermier et de réussir.

D'ailleurs, le mieux encore est de vous rendre compte par vous-mêmes. Venez voir de vos propres yeux et nous savons que vous ne regretterez pas votre voyage.

Au printemps de 1899, une excursion organisée dans la province de Québec vint visiter le Nord-Ouest. Sur quarante qui composaient cette excursion, dix vinrent à St-Maurice. Deux de ceux-là venaient des confins de la Métapédia, ils ont été si ravis de ce qu'ils ont vu, qu'ils s'empressèrent de prendre des lots.

Deux autres venaient du comté de Wolfe, deux autres de la Beauce, deux encore des bords du lac Témiscamingue, et tous sans exception, n'eurent rien de plus pressé que de se choisir des lots.

31 lots furent ainsi prix.

Depuis, d'autres visiteurs sont venus du Montana, du Wisconsin, de l'Illinois, de l'Iowa et tous sont partis émerveillés et tellement convaincus des avantages de notre contrée qu'ils prirent des lots avec la ferme intention de revenir avec leur famille au printemps suivant.

J'ai dit qu'il restait des centaines de bonnes terres disponibles ; qu'on en juge :

Une quarantaine de milles nous séparent de la colonie française et catholique d'Alma, formée dans le district de la Montagne de l'Orignal.

Sur cette distance de 40 milles et sur une largeur au moins égale, ce ne sont partout que homestead. Le chemin de fer qui se construit va traverser cette contrée.

Ceux qui tiennent à se rapprocher du bois de chauffage peuvent s'établir à Alma même.

J'ai eu souvent l'occasion de rencontrer des colons de cette localité et je puis certifier qu'ils sont eux aussi satisfaits de leur sort.

Puissent ces lignes, expressions de la vérité, décider quelques-uns de nos compatriotes à venir partager notre heureux sort. Nous les accueillerons comme des frères.

XX.



Chef Assiniboine—Près Montmartre

TEMOIGNAGE

Olivier Germain, des Trois-Rivières, est établi sur la section 18, Rang 33, Township 5, depuis 7 ans, avec un capital de $15.00 pour passer un an.

Il a 82 acres en culture, dont 62 en blé et 15 en avoine.

Il possède 5 chevaux, 16 bêtes à corne et 4 cochons.

Il est content d'être là et il conseille à ses compatriotes de venir se fixer dans cette partie du pays.

Qu'ils se louent un char de fret et y montent leur ménage et leurs animaux.





Première maison d'un colon à son arrivée, Lac Ste-Marguerite.

Alma

La colonie d'Alma, de date récente, occupe le township 8-7, dans le district de la Montagne, à l'Orignal. La colonie se compose de Français, de Belges et de Canadiens-français.

Les Rév. Pères de la Salette desservent la paroisse, ils sont au nombre de trois, sous la direction du Rév. Père Morard.

La colonie est située au centre de townships encore inoccupés, où un nombre considérable d'homesteads sont à prendre.

La contrée est une prairie ondulée, sans bois, qui n'offre aucun obstacle à la charrue. Le sol est excellent, on ne peut trouver de meilleure terre pour la culture. Le foin se trouve en abondance et de première qualité dans les vallons, ainsi que le long de la rivière Moose Montain.

L'eau est d'excellente qualité, il suffit pour se la procurer en abondance de creuser des puits de 12 à 13 pieds de profondeur.

Pour juger de la qualité indiscutable du terrain il suffit de savoir que le C. P. R. a monté ses terres dans ce district au prix de $4 l'acre.

Alma se trouve à 15 milles à l'ouest de Clare, la station terminus de la ligne ferrée de Pepistone.

Cette ligne doit être prolongée l'année prochaine jusqu'à Alma et de là ira gagner Régina.

Dès que la ligne sera construite, il faut s'attendre à ce que l'immigration anglaise se jette sur ce district ; il faut donc que nos colons de langue française se hâtent s'ils veulent prendre les devants et profiter des avantages incomparables que leur offre ce district.

Il y a à Alma, une église, une école, une bonne maison de pension, le village se développe avec une rapidité surprenante.

Le charbon est aisément obtenu à Estivan, à 24 milles au sud d'Alma, et se vend $1 la tonne aux habitants.

Le bois de construction se trouve à Alameda et à Estévan. D'ailleurs, Clare sera d'ici peu un centre important où tout pourra s'obtenir facilement.

La Montagne de l'Orignal, suite de fortes collines entremêlées de lacs, fournit en abondance le gibier et le poisson.

L'élevage du mouton devrait être très fructueuse dans cette partie du district.

Ste-Claude

St-Claude est une colonie presqu'exclusivement composée de colons venus de France.

Les quelques notes suivantes dues à M. V. J. Dorel, feront voir l'esprit d'entreprise de ceux qui fondèrent cette colonie ; ce sont des gaillards à qui l'ouvrage ne fait pas peur; mais leur courage a été récompensé, car, aujourd'hui, St-Claude est en pleine prospérité, et se développe rapidement.

Composée de colons qui, pour tout capital ne possédaient guère que leur courage et leurs deux bras, St-Claude doit en grande partie sa prospérité actuelle au bois que les colons abattaient l'hiver, et qu'ils vendaient. C'est là une ressource précieuse en bien des cas. Le bois fournit d'abord au colon l'argent nécessaire à ses premiers frais d'établissement, et en disparaissant, offre à la culture, des terres de première qualité.

L'exemple de la colonie de St-Claude est une preuve indiscutable des rares qualités du paysan français, travailleur, économe et tenace, qualités qui font de lui un merveilleux colon, quoiqu'en puissent dire et penser, ceux qui aiment à répéter que le Français n'est pas colonisateur.

On peut en toute sécurité affirmer que pas un seul colon anglo-saxon n'aurait osé entreprendre une tâche aussi ardue que celle devant laquelle n'ont pas reculé les colons français de St-Claude, et qu'ils ont su mener à bonne fin.

A soixante milles à l'ouest de Winnipeg, sur l'embranchement de Souris, avec le réseau du C.P.R. à vingt-deux milles au sud de Portage la Prairie, et à vingt-cinq milles au nord-ouest de Carman, se trouve une région presque plate, avec pente à l'est. Il y a sept ans, cette région était connue sous le nom de Sixty-mile-Tank. Ce nom lui avait été donné par la compagnie du C.P.R., parce que tout près de l'endroit où se trouve aujourd'hui la station, il y avait un petit lac traversé par la voie ferrée et duquel on pompait l'eau pour le besoin des trains

Le voyageur ou le touriste qui traversait cette région en chemin de fer, gardait certainement un bien triste souvenir de cette contrée, qui semblait plutôt destinée à rester le repaire des animaux sauvages qu'à devenir une terre hospitalière à l'homme.

Plusieurs métis racontent qu'il y a vingt ans, il était impossible de traverser cette région à pied ; on partait de St-François-Xavier en barque, en suivant les coulées, ou à cheval en suivant les hauteurs, et l'on se rendait ainsi à la chasse dans "les îles". C'était le nom par lequel, à cette époque, était désignée cette partie du pays par la population française des environs.

Une forêt épaisse et presqu'impénétrable, des marais, de nombreuses coulées, un ruisseau (le ruisseau aux Ormes), une ligne de chemin de fer, c'était là tout ce qui constituait en 1891 Sixty-Mile-Tank.

Au mois de juillet 1891, deux colons de Notre-Dame de Lourdes, MM. Gui. J. Trémorin et Chapais, visitèrent cette place et durent traverser la rivière Boyne à la nage, à l'est de Rathwell ; au mois de novembre suivant, deux autres colons, MM. G. Trémorin, père, et Elie Fayollat, visitèrent aussi cette place. La proximité du chemin de fer, l'abondance du foin, l'exploitation du bois, décidèrent ces personnes à s'adresser à M. Bodard, agent d'émigration en France, pour le Canada, qui leur répondit que le township 8, rang 2, allait être ouvert à la colonisation. St-Claude se trouve aujourd'hui au centre de ce township.

La première entrée de homestead a été faite sur la section 16, au mois de mars 1892, en faveur de M. G. T. Trémorin, aujourd'hui juge de paix à St-Claude.

Les premiers colons qui ont bâti et résidé à St-Claude sont MM. Auguste et Joseph Rey et M. Théophile Basset, M. Rey est aujourd'hui constable provincial à St-Claude. Ces messieurs obtinrent leurs homestead sur les sections 10, 14 et 20, au mois de mai 1892. M. Elie Fayollat prit son homestead sur la section 18, le même mois. M. Fayollat est aujourd'hui commissaire du gouvernement pour recevoir les affidavits.

Sont ensuite arrivés pendant le reste de l'année MM. J. A. H. Bonnet, A. Tissot, Oubé, Bouillot, Régis Laurent, Raymond Minodier, J. B. Chareyron, François Péchau.

Les premiers colons qui eurent l'idée de s'établir à St-Claude demandèrent que la section fut fixée sur les sections 15 ou 17, ce qui fut accordé.

Le Rév. Dom Paul Benoit, qui visita la place, accompagné du P. Campeau, au mois d'octobre 1892, demanda à la compagnie de fixer la section 13. Ce plan échoua ; dans le choix du nom, Dom Benoit fut plus heureux, car il vit adopter un de ceux qu'il avait proposés; la station fut désignée sous le nom de St-Claude, et la paroisse placée sous le vocable de ce saint, sans doute en souvenir de la ville épiscopale de St-Claude, dans le département du Jura, en France où a été réorganisée la communauté des Chanoines Réguliers, et où est resté le siège jusqu'à son transfert à St-Antoine (Isère).

La première messe a été célébrée à St-Claude le 27 novembre 1892, sur la section 18, dans le chantier de M. Hyacinthe Auhé; le saint-sacrifice fut offert par le Rév. P. Dom Paul Benoit, qui adressa à l'assistance ses souhaits de succès, pour eux et pour le village.

Pendant 1893, les colons suivants s'établirent ici: Sanselme, Legras, Vandel, Orbez frères, Crétin, Dorès, Gérin, Magnin, Sève, Baudain, Basset, Lacroix, Aubry, Chatel, Levêque, Marignac, Jobin, Bernier.

Il y a eu, en 1893, trois naissances, un décès et un mariage; le premier enfant de la colonie, naquit le 26 février 1892; c'est Anselme Dubé; il fut baptisé le 26 mars, dans le chantier de Moïse Brouillot. Le premier décès eut lieu le printemps; c'était un enfant de Me Bonnet. Le premier mariage fut celui de M. Minodier et de Mademoiselle Brouillot; il fut célébré à Notre-Dame de Lourde, n'y ayant pas d'église à St-Claude.

Pendant la première quinzaine d'octobre 1893, un terrible accident jeta le deuil dans une des plus honorables familles de la colonie: un jeune homme, M. Jules Rey, fut victime d'un accident de chasse dont il mourut quelques jours plus tard à St-Boniface, où il fut inhumé.

Le 5 décembre mourut M. Antoine Auhé, presque subitement, succombant à une maladie de cœur. Il fut inhumé le 12 décembre 1893, à St-Claude. Ce fut le premier qui fut inhumé dans le cimetière de la nouvelle colonie.

Au printemps de 1893, une chapelle fut commencée; elle fut ouverte au culte à l'automne.

Vers le 1er janvier 1894, un bureau de poste fut ouvert. Ce fut en 1894 que fut ouverte la première école, et qui fut immédiatement sous le contrôle du gouvernement. Pendant 1894, la colonie reçut les recrues suivantes : Doutaz, Fradin, Darel, Célineau, Montès, Maury, Boudier, Vieillard, Bernard, Perrin.

Il y a eu en 1894, sept naissances et trois mariages.

En 1895, les colons suivants s'établirent ici : Roes, Rainé, Basset, Courtois, Gendre, Fruet.

Il y a eu en 1895, quatre naissances et un mariage.

En 1896, les nouveaux arrivés furent les suivants : Bonnefoy, Arnaud, Sicard. Il y eut pendant l'année dix naissances, sept mariage, un décès.

En 1897, les colons dont les noms suivent se fixèrent ici : Lacroix, Trémorin, Jobin. Il y eut huit naissances.

En 1898, les nouveaux venus furent: Desforel Jobin, Legrand, Masse, Ducret. Il y eut quatorze naissances, quatre décès et un mariage.

St-Claude possède maintenant une fort jolie église, deux magasins, un hôtel ; les habitants se sont réunis en société pour acheter une machine à battre ; bref, la colonie est désormais établie sur des bases sérieuses, et l'énergie de ses habitants est un sûr garant du magnifique avenir qui lui est réservé.

Fait à noter, l'on célèbre chaque année la fête du 14 juillet à St-Claude, et lors de la mort du président Faure, une messe de requiem fut dite en l'église paroissiale.

Notre-Dame de Lourdes.

La paroisse de Notre-Dame de Lourdes peut servir d'exemple, quant aux résultats qu'il est possible d'attendre d'une immigration européenne composée de véritables cultivateurs.

Dieu sait pourtant que les conditions matérielles étaient loin d'être favorables, et ne facilitaient guère les débuts de colons étrangers, ayant par avance à faire l'apprentissage des méthodes de culture et d'élevage propres au climat.

Le centre de la paroise se compose d'une chaîne de petites collines, aux pentes abruptes, semées de roches et plantées d'arbres.

Il fallait défricher péniblement pour mettre en culture un sol sableux, de qualité médiocre. Le foin lui-même était difficile à faire en raison des obstacles qui obstruaient le sol.

Et cependant, à force d'énergie, de travail, de persévérance et d'économie, ces hommes colons ont fini par triompher de tant d'obstacles.

Aujourd'hui, Notre-Dame de Lourdes est une des paroisses les plus florissantes, et son exemple est une réponse péremptoire à ceux qui nient aux Français les qualités requises les colons.

La paroisse s'est étendue sur les plaines et les vallées des deux côtés de la colline.

Ces vallées sont fertiles, la terre y est de bonne qualité et donne d'excellents rendements.

Il y a présentement à Notre-Dame-de-Lourdes 714 habitants, dont 384 Français venus de France depuis 10 ans, 192 Canadiens-français, 83 Suisses, 16 Belges, 27 Allemands, un seul Anglais.

Cent trente-trois familles ont "feu" et "lieu", c'est-à-dire ont leur ménage distinct et cultivent une terre; 4 ont feu et n'ont pas de terre; 6 jeunes gens ont des terres et n'ont pas encore de ménage en propre. Total : 153 familles ou têtes de familles.

De ces 153 familles, 8 se sont établies dans le pays avant 1898, 19 en 1890, 23 en 1891, 13 en 1892, les autres dans les années suivantes.

Cent dix-huit propriétaires ont un quart de section, c'est-à-dire une terre de 160 acres ou 64 hectares; 17 ont 2, 3, 4 quarts de section; 6 ont moins d'un quart; 4, je l'ai dit, n'ont pas de terre; 3 cultivent des terres d'autrui.

Cent un habitants ont des chevaux, 9 ont à la fois des chevaux et des bœufs, 20 ont des bœufs seulement, 13 n'ont ni chevaux ni bœufs, 112 ont des vaches, 23 des moutons, 90 des porcs, 16 des abeilles, 67 des moissonneuses, 58 des faucheuses, 46 des râteleuses, 42 des semeuses, 7 des batteuses, 2 des machines à vapeur, 5 des manèges à chevaux, 2 des moulins à vent.

En 1891 il y avait 7 chevaux possédés par 2 colons; en 1893, 82 chevaux possédés par 25; en 1895, 138 chevaux possédés par 53; en 1897, 274 chevaux possédés par 97; en 1899, 362 chevaux possédés par 101.

On comptait :

En 1891, 3 moissonneuses, 3 faucheuses, 3 râteleuses.

En 1897, 47 moissonneuses, 49 faucheuses, 37 râteleuses, 14 semeuses.

En 1899, 69 moissonneuses, 60 faucheuses, 46 râteleuses, 43 semeuses.

Les acres cultivés étaient au nombre de 857 en 1893, de 1,405 en 1895, de 2,827 en 1897, de 3,501 en 1899. Soit: 357, 585, 970, 1,458 hectares.

La paroisse avait en 1893, 482 habitants; en 1895, 567; en 1897, 628; à la fin de 1899, 714.

Il y a eu, de 1891 à 1894, en 3 ans, 36 naissances; de 1894 à 1897, 69; en 1897, 27; en 1898, 36; en 1899, 39. Total: 209 naissances.

Les décès ont été, durant ces 9 années, de 59: donc, excédent des naissances sur les décès: 150.

Cet accroissement de la population ira en augmentant.

Les chanoines réguliers de l'Immaculée Conception ont fondé à Notre-Dame de Lourdes une maison de leur ordre, qui comprend 32 membres sous la direction du supérieur, le Rév. Dom Benoit. Ils ont également fondé un alumnat, un noviciat.

Les Sœurs des Cinq Plaies, venues en 1894 de France ont également un noviciat et tiennent un pensionnat près de l'église.

Une magnifique église s'élève sur une éminence au centre de la paroisse; c'est la quatrième église construite depuis la fondation de la paroisse, en 1890.

Cinq autres écoles donnent l'instruction à 140 enfants de la paroisse.

La paroisse de Notre-Dame de Lourdes, avec les colonies environnantes de St-Claude, Somerset, St-Léon, St-Adolphe, Mariapolis, Bruxelles, forme un district presqu'entièrement français, déjà nos colons débordent sur Altamont, Beaconsfield, Tréherne, Rathwell, et avant de nombreuses années l'on peut espérer former avec ces colonies une municipalité canadienne-française.



Champ de blé.

Saint Laurent

La paroisse de St-Laurent offre un exemple intéressant et caractéristique de la formation la plus répandue des paroisses françaises au Manitoba. Aujourd'hui encore, le nom sous lequel on la désigne le plus couramment, celui de "la Mission", indique clairement son origine.

C'est en effet, à la mission établie par les Oblats que St-Laurent doit son existence, et en grande partie, aujourd'hui encore, sa prospérité.

Autour de la mission sont venus se grouper, d'abord un certain nombre de familles métisses, qui trouvaient là en abondance, l'eau, le bois, le foin, nécessités premières de leur genre de vie le plus habituel, car, dans les premiers temps surtout, les métis se livraient plus particulièrement à l'élevage.

Ensuite, sont venus se grouper d'autres colons canadiens-français et français, ces derniers toutefois pour des raisons que nous ignorons, ne paraissent point s'y être plus et il ne reste guère aujourd'hui que les familles Viel et Voisin, qui, d'ailleurs réussissent fort bien.

St-Laurent s'est développé lentement, par ses seules ressources, et sa population s'élève aujourd'hui à près de 700 âmes, comprenant 121 familles.

Il faut sans doute attribuer à l'éloignement des voies ferrées, le peu d'empressement des colons à s'y établir.

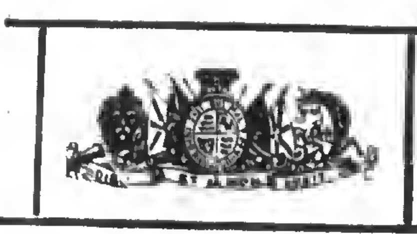
Car si le sol léger est un peu pierreux, il se prête cependant à la culture et donne d'excellentes récoltes. En outre, la contrée est tout particulièrement adaptée à l'élevage, grâce à l'immense étendue de ses pacages, à l'abondance de l'eau.

La proximité de la forêt à laquelle se trouve adossé le village, fournit le bois de chauffage et le bois de construction, et ce sont là des avantages appréciables.

Le premier engouement a poussé vers l'ouest et le sud-ouest l'immigration au Manitoba, mais le jour n'est pas éloigné où St-Laurent deviendra le but d'un grand nombre de colons, attirés par des avantages naturels, et la facilité de s'y procurer des terres.

Ils y trouveront tous les avantages désirables. Deux écoles, l'une sous la direction des Sœurs Franciscaines, l'autre, sous la direction d'une institutrice laïque, assurent aux enfants une excellente instruction. Une magnifique église bâtie à proximité de la mission et du couvent, trois magasins généraux, un bureau de poste, etc., s'élèvent dans le village situé à un quart de mille environ du Lac Manitoba.

Ce lac donne lieu à une entreprise très rémunératrice, celle des pêcheries.



LE NORD-OUEST CANADIEN

REGLEMENTS DES HOMESTEADS

Toute section Numéro pair des Terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les Numéros 8 et 26, pourra être prise en Homestead, par toute personne chef de famille, ou aucun homme au-dessus de 18 ans, à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

ENTREES

L'entrée peut être faite personnellement au bureau des Terres du District, ou sur application au Ministre de l'intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé. Il sera chargé en sus $5 ou $10 pour rencontrer les dépenses de cancellation et d'inspection.

CONDITIONS A REMPLIR

Culture et résidence pendant 3 ans sont requises, et pendant ce temps le colon ne peut être absent pendant six mois, en aucune année sous peine de perdre ses droits.

APPLICATION POUR PATENTE

Application pour patente peut être faite au bout de trois ans, devant l'agent local, ou l'inspecteur des Homestead ; en ce cas, les frais sont de $5. Il doit donner avis par écrit, six mois d'avance, au Commissaire des Terres de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire telle application pour cette patente.

INFORMATIONS

Les immigrants pourront recevoir à tous les bureaux de Terres de la Couronnes l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés, aussi bien que des informations complètes sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières, ainsi que toute copie des lois et des règlements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus sur application au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES SMART,
Député Ministre de l'Intérieur.

N.B.—A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terre de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

Rapport des délegués du Minnesota sur le Nord-Ouest Canadien.

"Nous soussignés. Canadiens-Français, choisis comme délégués par les citoyens de Withrow, Washington, etc., (Minnesota), pour examiner les chances que peuvent offrir à des émigrants sérieux et travailleurs le Manitoba et les autres provinces du Nord-Ouest, et pour choisir, s'il y avait lieu, les lieux les plus propices à l'établissement d'un certain nombre de familles canadiennes, faisons par les présentes, rapport de notre voyage à travers l'Ouest Canadien.

"Nous tenons tout d'abord à remercier tout particulièrement le Commissaire d'Immigration, M. McCreary, et les différents officiers de son département pour l'accueil si bienveillant qu'ils nous ont fait, et pour l'empressement qu'ils ont mis en toute occasion à faciliter nos recherches.

WINNIPEG

"Nous arrivâmes à Winnipeg le 15 août et nous fûmes frappés, dès l'abord par l'extraordinaire activité qui règne en cette ville. Les rues sont bordées de fort beaux édifices, et le soin avec lequel est entretenue la ville, et la richesse de ses constructions dénotent une grande prospérité.

AU MANITOBA

"Au Manitoba, nous avons tout particulièrement visité la paroisse de St-Eustache, située à 35 milles de Winnipeg.

"La paroisse compte déjà un assez grand nombre d'habitants et notamment de Canadiens-Français.

"On peut y attacher des terres à un prix assez modique variant de $3.50 à $5.00 l'acre.

"Cette localité est parfaitement bien située et offre des avantages sérieux pour l'établissement de nouveaux colons.

"Le foin est en grande abondance, le bois se trouve à une assez faible distance et la terre arable est de très bonne qualité.

"C'est donc un endroit où l'on peut tout à la fois cultiver et faire de l'élevage

"Nous avons vu de très belles récoltes, et les habitants paraissent généralement satisfaits.

"Nous avons observé l'apparence des fermes en beaucoup d'endroits, et nous sommes convaincus que le Manitoba offre des chances énormes à tout homme sérieux décidé à travailler.

"Un colon de ce genre est assuré d'y vivre heureux et à l'aise, et a de plus, de grandes facilités pour établir sa famille, nombreuse soit-elle.

"De plus l'on trouve partout du travail facilement, et les prix payés pour les gages sont assez élevés."

(Signé),
ARTHUR NcGEE,
DOMINA LETOURNEAU,
GEORGE LETOURNEAU.

Rapport d'un délegué Canadien-Francais du Kansas

"Je, J. D. Langlois, délégué des Canadiens-Français habitant le Kansas, suis venu au Canada à l'effet d'examiner les terrains et le climat du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et de constater les différents avantages qu'offrent ces différents territoires, aux colons disposant d'un certain capital, comme aussi à ceux n'en ayant point, déclare ce qui suit:

CONTREES VISITEES

"J'ai visité dans l'Alberta les villes de St-Albert, Edmonton, Culgary, Leduc, et étudié les nombreuses colonies anciennes ou récentes qui abondent autour de ces grands centres.

"J'ai visité Brandon où le gouvernement a installé une magnifique ferme expérimentale, puis Deloraine et les différents centres du Sud-Est du Manitoba.

"J'ai parcouru les différentes paroisses Canadiennes-françaises situées au Sud et à l'Est de Winnipeg.

"Ce sont le long de la Rivière-Rouge les paroisses de St-Malo, La Borderie, St-Pierre-Joly, St-Joseph, St-Jean-Baptiste, St-Agathe, Lasalle, St-Adolphe, St-Norbert.

"Sur l'Assiniboine, St-Charles, St-François-Xavier, St-Eustache, la Baie St-Paul.

"Et au Sud-Est les paroisses de la Broquerie, Ste-Anne des Chênes, Lorette, etc.

RECOLTES

"J'ai causé avec beaucoup d'habitants établis depuis différentes époques en ces divers endroits et tous paraissent contents et satisfaits.

"Le rendement du blé au Manitoba est de 20 à 30 minots l'acre, l'avoine de 50 à 60 et l'orge de 30 à 35. — Toutes ces récoltes fournissent du grain de première classe.

"Les patates viennent en grande quantité et sont généralement très grosses. Elles se vendaient cette année de 40 à 50 cents le minot.

"Le jardinage donne d'excellents produits et d'une grosseur remarquable.

"La terre est partout de très bonne qualité, et facile à cultiver.

"Le foin et le pacage sont partout abondants, ce printemps le foin se vendait de $8 à $9 la tonne à Winnipeg.

"Le bois est facile à se procurer, soit pour le chauffage soit pour la construction.

"Dans l'Alberta on a le charbon pour rien et tout proche.

"L'eau est aisée à atteindre dans les endroits où il n'y a pas de rivière, toutes les paroisses ont des machines pour creuser des puits.



INDUSTRIE LAITIERE

"Il y a partout de grandes quantités de vaches et il y a au moins une fromagerie ou beurrerie dans chaque paroisse.

"Rien que les établissements de la Rivière Rouge ont fourni l'année dernière 430,000 livres de fromage et 223,000 livres de beurre de beurrerie. Tous ces produits sont de première qualité et obtiennent les plus hauts prix sur les marchés étrangers.

"A La Rochelle, la Manitoba Dairy Co. a fabriqué du lait condensé à raison de 2000 boîtes par jour.

"Les vaches du pays sont très bonnes laitières et les pâturages excellents, de sorte que l'industrie laitière donne de gros profits.

L'ELEVAGE

"En raison des grandes étendues de prairies qui sont à proximité de tous les centres, l'élevage des animaux ne coûte presque rien et les profits sont très grands.

"Les animaux de 3 à 4 ans se vendent de $35 à $40. Le lard se vend très bien et il y a une vente facile.

"J'ai vu aussi de gros troupeaux de moutons. Le climat est excellent pour les animaux, car on ne voit jamais d'épidémie sur les troupeaux.

TERRES A PRENDRE.

"Il y a de nombreuses terres à acheter à de très bonnes conditions dans presque toute la contrée ; il reste aussi des homesteads à prendre.

"La plupart des terres sont partie en prairie et partie en bois.

"Le prix de l'acre varie généralement suivant la distance de la ligne de chemin de fer.

"En résumé, mon avis est qu'un homme trouvera au Canada des conditions extrêmement favorables à tous les points de vue.

"Pour celui qui a besoin de gagner, il trouvera de l'ouvrage facilement, et les gages sont assez élevés.

"Tous les habitants paraissent à l'aise et élèvent leurs nombreuses familles sans difficulté.

"Tout vient facilement et se vend un bon prix. L'avoine se vendait ce printemps 50 cts et le blé $1 et $1.15.

"J'ai été admirablement reçu partout ; les habitants sont très accueillants et le commissaire d'émigration, M. F. McCreary a été particulièrement aimable pour moi."

J. D. LANGLOIS,
Hutchison, Reno County,
Kansas, U.S.A.

Rapport des délégués Alexandre Loiselle, Jos. Bureau, Ed. Roy, de Saguinaw, Mich.

"Nous soussignés, Canadiens-français, délégués du Michigan venus au Canada à l'effet d'examiner les terrains et le climat du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, et de constater les avantages qu'offrent ces différents centres aux colons disposant d'un certain capital aussi bien qu'à ceux n'en ayant point, déclarons ce qui suit :

QUALITE DES TERRES.

"Nous avons trouvé les terres en grande partie couvertes de neige, toutefois celles qui n'avaient pas de neige étaient de bonne qualité.

"Ne pouvant pas attendre que la neige soit partie pour choisir des terres, nous avons cherché à nous former une opinion au moyen des produits de la contrée, etc.

CLIMAT

"D'après nos propres remarques, et à en juger par l'état des chemins, l'épaisseur de la neige et le grand nombre de bandes de chevaux et d'autre bétail qui hivernaient en pleine prairie, nous avons conclu que le temps n'était pas aussi rigoureux qu'on nous l'avait représenté.

"Nous avons constaté un temps sec et clair. Un fait certain, c'est que nous avons parcouru plus de 300 milles en voiture avec l s seuls habits que nous portions au Michigan et sans avoir eu à souffrir du froid.

RENDEMENTS.

"Nous avons causé avec beaucoup d'habitants établis depuis 3 jusqu'à 10 ans et tous se déclarent sasisfaits de leur choix.

"Leurs graineries sont pleines de grains et leurs étables garnies d'animaux, en proportion du temps depuis lequel ils sont établis.

"Le rendement du blé est de 30 à 32 minots à l'acre, de 60 minots pour l'avoine et de 40 à 45 pour l'orge.

"Les patates ainsi que les choux et en général tout le jardinage viennent en abondance et sont de grosses dimensions.

ELEVAGE.

"L'élevage des animaux ne coûte presque rien, vu l'énorme quantité de foin et de l'étendue du pacage.

"Les animaux se vendent un bon prix. Dans l'Alberta nous avons vu quatre chars d'animaux de 3 ans, et d'après nos informations le prix de vente était de $35 à $40 par tête.

DIFFERENTES CONTREES VISITEES

"Nous avons visité la colonie Alma à la Montagne de l'Orignal, la terre était très bonne; il y a encore quelques homesteads à prendre.

"Nous avons également visité les township 45, 46, 49, 50, 51, 52, 53 des rangs 21, 22, 23, 24, 25 dans l'Alberta.

"Nous y avons également trouvé des homesteads à prendre à une distance de 10 à 12 milles du chemin de fer.

"Il y a également quantité de terres appartenant au chemin de fer Canadien Pacifique, au prix de $3 l'acre. Ces terres sont beaucoup plus rapprochées de la ligne.

"Ces terrains sont partie en prairie, partie en bois. Le bois de bâtisse y est abondant et le charbon est tout à proximité.

REMARQUES GENERALES

"Notre avis est qu'un homme avec un petit capital trouvera au Canada des condutions extrêmement favorables. Les gages sont assez élevés.

"A en juger par les dépenses que faisaient les habitants dans les hôtels où nous avons eu à nous arrêter, l'argent n'était pas malaisé à faire.

"Nous avons beaucoup observé, pris toutes les informations possibles et nous avons acquis la certitude que tout homme qui veut travailler, peut vivre heureux, et établir sa famille avec bien peu d'argent.

"Personne ici n'est obligé d'être supporté par les municipalités pour vivre; il n'y a pas d'indigents.

"Les gens sont partout bien habillés, paraissent satisfaits et tous semblent en bonne santé, principalement les enfants.

"Les renseignements suivants nous ont été fournis sur notre demande par les agents du gouvernement :—

RESUME DES AMELIORATIONS ET RESULTATS OBTENUS DANS LES SETTLEMENTS FRANÇAIS DES VALLEES DE LA RIVIERE ROUGE ET DE L'ASSINIBOINE.

"Ces settlements comprennent les municipalités de Letellier, Saint-Jean-Baptiste, Sainte-Agathe, Saint-Norbert, Saint-Vital, La Rochelle, Saint-Pierre-Joly et Saint-Malo.

"A Saint-Jean-Baptiste on a bâti un moulin à farine avec rouleaux qui a coûté $10,000.00. Le couvent a coûté $17,000.00.

"Nous devons ajouter que nous avons été partout admirablement reçus au Manitoba comme au Nord-Ouest. Nous avons été reçus à bras ouverts et tout principalement par M. McCreary, le commissaire d'émigration à la ferme expérimentale de Brandon, et par M. Bennett, agent d'émigration à Edmonton, et nous le prions d'accepter tous nos remerciements."

Rapports de Délegués

A M. W. F. McCreary,
Commissaire d'immigration.
Winnipeg, 29 juillet 1900.

Monsieur,

Nous, soussignés, sommes heureux de vous donner un compte rendu abrégé de notre voyage le long de la ligne du Canadian North Western, et surtout de notre voyage dans la région au nord de Calgary.

Nous avions des lettres de recommandation qui nous ont été d'un grand secours surtout dans le district de "Red Deer", que nous avons parcouru et examiné avec un soin tout particulier. Nous sommes surtout reconnaissants à M. Loiselle qui nous a guidé à travers la région pendant six jours d'une façon fort habile.

Nous sommes très satisfaits de ce que nous avons vus.

Nous ne nous attendions point à rencontrer d'aussi beaux champs de blé et d'avoine, nous avons vu des champs d'avoine qui devront donner près de 100 minots à l'acre.

Les légumes, les patates, sont également fort beaux.

Nous nous en retournons avec l'intention de tout faire en notre pouvoir pour décider un nombre considérable de nos compatriotes actuellement établis dans le Michigan à venir s'établir dans l'ouest.

Nous pensons être prêts à revenir dans l'ouest avant le printemps prochain et nous serions fort reconnaissants, si vous vouliez user de toute votre influence auprès du gouvernement pour le décider à venir en aide à notre parti d'immigrants sous le rapport des frais de transport.

Nous avons remarqué qu'un grand nombre de fermiers ou colons de l'ouest sont par trop à court d'argent et qu'ils ne leur reste qu'une somme insignifiante après leur arrivée à destination, les frais de transport ayant absorbé tout leur capital disponible.

Nous connaissons des cultivateurs canadiens, bons, honnêtes, travailleurs, qui seraient prêts à immigrer dans l'Alberta, mais qui ne peuvent le faire quoiqu'ayant certaines valeurs en bétail, chevaux, etc., mais ne possédant pas l'argent comptant suffisant. Nous estimons entre 2 et 500 piastres le capital disponible qu'ils pourraient posséder au moment du départ. Lorsqu'ils auraient payé tous les frais de transport il ne leur resterait plus rien, et nous avons pu nous convaincre qu'il n'y a pas à compter sur l'ouvrage, dans l'Alberta, pour permettre de se ramasser un peu d'argent.

Nous croyons qu'il y aurait moyen d'arriver à un arrangement à l'égard de la question de transport. Il nous semble que l'on pourrait faire aux immigrants l'avance de ces frais, du moment, bien entendu, qu'ils pourraient offrir eux-mêmes des garanties raisonnables.

Nous vous prions en conséquence de bien vouloir soumettre nos suggestions au gouvernement. Notre intention d'ailleurs est d'arrêter à Ottawa et de voir M. Pedley au sujet de cette affaire.

(Signé),
D. ALLARD,
JOS. MONETTE,
Salliwaukee.

TEMOIGNAGE

J. B. Léon Vincent, de Bellegarde, est venu s'établir sur la section 6, Township 7, Rang 30. Il est de nationalité belge, venant du Luxembourg, et il est venu résider au pays en 1894.

Il a peu réussi, n'a réussi qu'à moitié, vu que les récoltes ont manqué 3 années. Il n'avait qu'un très faible capital, pas assez.

En 1899, de la culture de 30 acres de terre, il a récolté 1,000 minots de blé et 100 minots d'avoine.

Il a 4 chevaux, 14 bêtes à cornes, 1 porc, 30 à 40 poules.

Il a des instruments d'agriculture pour une valeur de $600.

Il recommande à celui de ses compatriotes qui a des bras, c'est-à-dire beaucoup d'enfants en âge de travailler, ou un assez bon capital pour faire l'élevage, de venir s'y établir et d'arriver au commencement d'août, ou plutôt juillet, avec literie, linge, ustensiles de cuisine si on peut.

Il est satisfait d'être venu au pays, maintenant que ses enfants commencent à travailler.

Il fait beaucoup plus froid qu'en Europe.

Il fait remarquer que les immigrants ne peuvent pas emporter lourd assez ; pour venir avec 150, 200 livres ce n'est pas assez, il faut laisser bien des choses insignifiantes aux vieux pays, qu'il faut vendre, qu'on pourrait emporter et qui coûtent bien cher ici.

Pour bien faire, il faut s'occuper de culture et d'élevage.

Canadiens-Francais

. . DE LA . .

PROVINCE DE QUEBEC.

Si pour une raison ou pour une autre, vous croyez nécessaire de quitter votre chère Province de Québec, rappelez-vous que l'Ouest Canadien vous offre des avantages bien supérieurs à tous les points de vue, à ceux que vous pouvez trouver aux Etats-Unis.

En venant dans l'ouest, vous établir au milieu de nos florissantes colonies de langue française vous retrouverez tous les usages auxquels vous êtes habitués.

Pour nos compatriotes de Québec, venir au Manitoba c'est simplement changer de paroisse.

Sous le rapport matériel, l'Ouest Canadien vous offre des avantages tout particuliers, qui assurent une heureuse aisance à vous et à vos enfants.

Tout en travaillant dans votre propre intérêt, vous contribuerez à asseoir d'une façon définitive l'avenir de notre race dans ces provinces.

Grâce à l'énergie de vos devanciers, dans ces belles prairies, vous trouverez aujourd'hui toutes les difficultés applanies, et vous jouirez de toutes les facilités que le progrès moderne procure au cultivateur.

Cherchez toutes les occasions de vous renseigner sur le Manitoba, mieux vous le connaîtrez, et plus vous désirerez y venir vivre.



L'église et le couvent St-Laurent

Fannystelle

La colonie française de Fannystelle a été fondée en 1889 sous les auspices et à l'aide des capitaux de la comtesse d'Albufera.

Les premiers habitants furent Messieurs de la Borderie et Lafond, envoyés par Mme d'Albufera pour jeter les bases de la colonie.

Quelque temps après arrivèrent d'autres colons venus de France; Messieurs de la Forest, Rosembery, Allard. Vinrent ensuite : M. Guyot, venu également de France, et aujourd'hui dans une belle aisance ; M. Levasseur, Canadien-francais.

M. Levasseur possédait pour tout capital à son arrivée, $25 dollars et ses outils. Aujourd'hui il a établi ses deux fils, et ses propriétés personnelles avec le roulant représentent une valeur de $4,000 à $5,000. Il n'y a pas longtemps, il a vendu une de ses propriétés pour $3,000.

Monsieur Mollot et sa famille vinrent ensuite, augmenter la colonie naissante. Ils possèdent dans le village même une charmante habitation où l'on est toujours reçu avec l'extrême courtoisie française ; M. Mollot fait également valoir, avec un de ses fils, deux fermes importantes.

M. Guilbaut ouvrit plus tard un magasin à Fannystelle.

M. Duflos, venu également de France, arriva peu de temps après. Cette année, M. Duflos avait 300 acres en culture.

Un autre Français, M. de la Grilais, après avoir séjourné dans diverses colonies de notre provinces, vint se fixer à Fannystelle, en 1896.

En ces dernières années, une nouvelle impulsion fut donnée à la colonie par l'arrivée d'un certain nombre de Canadiens - français venus de la province de Québec ; en 1899, sept familles vinrent s'établir à Fannystelle, et parmi elles nous citerons les familles Pichon, Lacourse, Coulomb.

D'autres sont venues cette année, la plupart du district de Trois-Rivières, et du comté de Nicolet, tous sont on ne peut plus satisfaits de leur sort et ne regrettent qu'une chose, c'est de n'être pas venus plus tôt.

La récolte de blé eut atteint près de 40,000 minots, cette année, si la sécheresse exceptionnelle du printemps n'avait pas fait tort à la récolte.

Un chemin de fer dessert Fannystelle, et tout probablement avant peu un élévateur sera construit à la station pour répondre aux besoins des fermiers.

Fannystelle possède une église, un curé résident, le Rév. M. Lebrault, originaire de France.

Les terres de Fannystelle sont d'excellente qualité, c'est la prairie de l'Ouest, la prairie avec son humus noir, si favorable à la culture du blé, avec aussi ses océans de foin.

Depuis l'année dernière, Fannystelle, outre ses deux magasins, possède un hôtel tenu par M. Lacourse.

L'exemple de M. Lacourse, arrivé avec $60 à Fannystelle, est un merveilleux exemple de ce que peut produire le travail intelligent et persévérant.

Les Anglais n'ont pas été longs à s'apercevoir des avantages tout particuliers de cette région et aujourd'hui s'élève au sud de Fannystelle une colonie anglaise des plus prospères.

Nous recommandons à nos compatriotes de se hâter de venir à Fannystelle pendant qu'il en est temps encore.

Pour informations et avis

Le gouvernement a établi dans tous les districts du Manitoba et du Nord-Ouest, des bureaux pour le service des terres. A ces bureaux, les colons pourront, à leur arrivée, obtenir gratuitement tous les renseignements et avis désirables.

Ces bureaux sont :

DANS LE MANITOBA, à Winnipeg, Brandon, Minnedosa, Dauphin.

DANS L'ASSINIBOINE : à Alameda, Yorkton, Régina, Swift Current.

DANS L'ALBERTA. — à Calgary, Edmonton, Lethbridge, Red Deer.

LES MAISONS D'IMMIGRATION

Des édifices ont été construits par le gouvernement en certaines villes, pour donner abri temporairement aux immigrants.

Ces maisons d'immigration existent à :

MANITOBA. — East Selkirk, Winnipeg, Dauphin, Brandon.

TERRITOIRE DU NORD-OUEST. — Calgary, Red Deer, Yorkton, Edmonton, Prince Albert.

QUEBEC. —Prov. Québec.

HALIFAX. — Nouvelle-Ecosse.

Sommerset, Saint-Leon, Saint Alphonse, Mariapolis, Bruxelles.

Ces diverses paroisses forment un groupe important de colonies françaises. Elles se touchent, et ont à peu près les mêmes avantages.

Ce groupe est situé entre les lignes du Northern Pacific et du C.P.R. dans la partie centrale de la province.

Le terrain est formé de sable noir, très riche; le sol est vallonneux, coupé de lacs et de bouquets de bois. C'est l'une des contrées les plus pittoresques de la province, et l'une des plus riches.

"Somerset" et "St-Léon" ont surtout une population canadienne-française, tandis que "Mariapolis", "Bruxelles" et "St-Alphonse" sont habités surtout par des colons d'origine belge et française.

Pour "St-Alphonse" et "Bruxelles" nous renverrons nos lecteurs à l'ouvrage très complet intitulé: "Les Belges au Manitoba", et qui renferme une quantité de témoignages des plus convaincants.

Il est assez difficile de se procurer des homesteads dans ces diverses paroisses, mais l'on peut acheter des terres à des prix raisonnables.

Nous recommandons d'une façon toute particulière les terres entre Somerset et Notre-Dame de Lourdes, qui sont d'une grande fertilité.

L'on pourra obtenir tous les renseignements les plus précis sur cette région en écrivant à M. Roy, agent d'immigration, Winnipeg.

Quelques conseils

L'expérience d'autrui n'est malheureusement pas toujours acceptée, et rien ne vaut l'expérience personnelle.

La plupart des immigrants, surtout ceux des vieux pays, versés dans la culture particulière à leurs contrées, sont assez récalcitrants d'ordinaire aux conseils, et prétendent appliquer au Manitoba les méthodes auxquelles ils sont accoutumés.

Ils apprennent vite à leurs dépens cette vérité qu'on ne saurait trop répéter, que chaque pays, chaque sol, exige des méthodes particulières de culture.

Ici, au Manitoba, il y a quelques règles générales, admises par tous les anciens cultivateurs, et rouées par les fermes expérimentales que nous devons mettre sous les yeux de nos futurs colons.

LE CASSAGE.—Le meilleur temps pour "casser" la terre vierge de la prairie, c'est-à-dire donner le premier labour, sont les mois de juin et de juillet.

Si l'on casse aus mois d'avril et de mai, les graminées qui couvrent la tourbe retournée, poussent et le cultivateur sera obligé de donner un second labour en automne.

Il est essentiel de ne pas faire un labour trop profond pour ce premier labour; ce que s'obstinent à faire la plupart de nos cultivateurs venus d'Europe. Un labour d'un pouce, un pouce et demi est ce qu'il faut pour permettre à la tourbe de se décomposer et de s'effriter. Si l'on fait un labour trop profond, la terre de la prairie, très forte et argileuse, se prend sous l'action de la chaleur en mottes épaisses; l'air pénètre mal cette couche épaisse et la tourbe se décompose mal.

Le labour de la terre a pour but de l'aérer, de permettre à l'air de pénétrer la couche retournée, et faciliter l'action de l'oxigène sur les matières organiques du sol, l'on comprendra aisément qu'avec une terre forte, il est nécessaire pour faciliter cette action de l'air, que la couche labourée ne soit pas trop épaisse.

L'on peut surtout en certaines régions, semer sur le cassage du printemps (fait en avril ou mai) dans ce cas l'avoine est la céréale qui réussit le mieux, mais autant que possible ce procédé est à citer, il épuise la terre et compromet les récoltes suivantes. En tout cas il faut bien se garder, comme le font certains cultivateurs, de semer de la graine de lin sur du cassage; la récolte du lin dans ces conditions est souvent fort belle, mais elle appauvrit le sol pour les années suivantes, plus encore que l'avoine.

LABOURS. — Il ne faut jamais labourer la terre de la prairie quand elle est trop fraîche, elle se forme en mottes d'une dureté extraordinaire. Les labours d'automne sont de beaucoup les plus avantageux, surtout pour le blé. Ils ont de grands avantages. Ils permettent de semer plus à bonne heure le printemps, détruisent les mauvaises herbes et ameublissent la terre. Cette pratique, fortement recommandée par la Ferme expérimentale de Brandon, tend de plus en plus à se généraliser. Tous les fermiers en reconnaissent les avantages.

L'emploi des herses à disques et des semeuses mécaniques est fort avantageux. Ces instruments aident à l'ameublissement de la terre, et assurent un enfouissement convenable de la semence.

L'emploi du rouleau tend à se généraliser, il contribue beaucoup à maintenir la fraîcheur nécessaire pour faire lever le grain.

CONSEILS GENERAUX. — Règle générale, les colons doivent surtout se livrer à la culture mixte, c'est-à-dire faire marcher de front l'élevage et la culture. Il est toujours dangereux de mettre tous ses œufs dans le même panier, sous tous les climats, en tous pays, la culture est exposée à bien des vicissitudes, une mauvaise récolte pour un colon qui débute et qui se livre exclusivement à la culture, peut compromettre pour de longues années son succès.

Le colon qui arrive à tout avantage à s'acheter des animaux qui s'élèveront à peu de frais et lui permettront de subir sans trop en souffrir les insuccès possibles d'une mauvaise année de récolte.

Le développement sans cesse croissant des fromageries, le marché toujours grandissant pour le beurre et le fromage, assurent au cultivateur un profit certain sur tous les produits de la laiterie.

Nous pourrions multiplier ces conseils, mais nous croyons plus profitable de nous borner à ces conseils principaux, " qui trop embrasse mal étreint."

Une observation scrupuleuse de ces remarques les plus importantes permettra aux immigrants d'éviter bien des faux pas, dont il aurait à souffrir.

Nous nous permettrons pour finir de recommander encore l'élevage des moutons et de la volaille, très profitables dans l'Ouest canadien, et qui ont des débouchés assurés.

Les Vieilles Paroisses Canadiennes-Françaises

Il serait injuste de ne pas mentionner dans cette étude les noms des vieilles paroisses qui furent le berceau de la race française au Nord-Ouest. Presque toutes se trouvent groupées dans un rayon assez restreint autour de Winnipeg. St-Charles, St-Norbert, St-Vital, St-François-Xavier, Lorette, sont les plus rapprochées ; les trois premières surtout sont dans la proximité immédiate de la ville.

Ces paroisses doivent toutes leur existence aux familles métisses françaises, mais aujourd'hui, Canadiens-français, Français et Belges sont venus se joindre aux premiers habitants et ont établi en commun des villages prospèresf

La proximité de la ville donne à ces paroisses des avantages considérables, par la facilité d'écoulement des produits, qui en résulte.

La terre, dans tous les environs de Winnipeg, est de qualité exceptionnelle ; d'ailleurs, la vallée de la Rivière Rouge jouit, sous ce rapport, d'une renommée universelle.

Le foin est abondant et d'excellente qualité, l'eau facile à se procurer au moyen de puits, et de plus, les terres de paroisse ont toutes accès à une rivière, soit la Rivière Rouge, soit la rivière Assiniboine, la rivière La Seine, la rivière aux Rats, etc.

Quand ces paroisses furent formées, les terres furent divisées en lots de 6 chaînes de large, sur deux milles de longueur, chaque lot partant de la rivière.

Cette disposition facilitait le groupement de la paroisse; elle est aussi très avantageuse pour se procurer l'eau aisément, mais elle offre quelques inconvénients pour la culture en raison du peu de largeur des lots pour leur profondeur.

Les terres de ces paroisses ont aujourd'hui une grande valeur, mais elles sont cependant fort avantageuses, malgré leur prix assez élevé, pour ceux qui disposent de quelques capitaux.

Nous ne nous proposons pas de nous étendre longuement sur ces diverses paroisses, qui ont déjà été l'objet de nombreuses études; nous allons les passer rapidement en revue.

ST-VITAL

St-Vital touche à la ville de Winnipeg, au sud, et s'étend des deux côtés de la Rivière Rouge, dont les rives bordées d'ormes et de chênes offrent des sites ravissants.

A St-Vital habitent quelques-unes des plus vieilles familles métisses, les Riel, les Neault, dont les noms sont mêlés à l'histoire du Manitoba.

La proximité de la ville a facilité l'établissement de certaines industries rurales.

Ainsi les Bossuyt, une famille venue de Belgique, ont une magnifique ferme sur laquelle ils gardent un immense troupeau de vaches laitières, dont ils vendent chaque jour le lait à la ville. Notons que le lait de beu[...] lui-même se vend à Winnipeg pend[...] les mois d'été.

M. Mager, venu de France, il y a longues années, dirige une grande c[...]ture maraîchère, dont il écoule [...] produits, été comme hiver à la vil[...] Il a fait construire des serres sup[...]bes qui lui donnent pendant les m[...] d'hiver une abondante production [...] légumes.

Bien que le nombre des jardini[...] soit déjà assez grand autour de W[...]nipeg, cependant le développeme[...] prodigieux et constant de la popu[...]tion de cette ville offre des avantag[...] certains à des jardiniers experts n[...]nis d'un petit capital.

De même pour l'industrie laitiè[...] dont le débouché est certain.

ST-NORBERT

St-Norbert fait suite à St-Vital, remontant la rivière Rouge. C'est u[...] des paroisses françaises les plus vie[...]les et l'une des plus peuplées du M[...]nitoba.

En outre des familles métis[...] groupées autour de Mgr Racicot, dévoué missionnaire, qui les consi[...]re comme ses enfants, un grand no[...]bre de Canadiens-français et de Fra[...]çais sont établis dans cette paroiss[...]

Les Trappistes ont bâti à St-No[...]bert une ferme modèle qu'ils explo[...]tent avec un succès remarquable.

Nous aurions voulu consacrer u[...] étude spéciale à la Trappe de S[...] Norbert, les résultats obtenus p[...] ces dignes religieux eussent se[...] d'exemples, et montré ce qu'une cu[...]ture intelligente et raisonnée peut [...]rer de cette région si riche.

St-Norbert possède une magnifiq[...] église, un couvent admirablement [...]rigé par les Sœurs Grises, ainsi q[...] plusieurs autres écoles.

Un médecin, le Dr Gendreau, rési[...] à St-Norbert.

Le village est desservi par le No[...]thern Pacific.

Nous signalons tout particuliè[...]ment St-Norbert aux colons qui po[...]sèdent quelque capital.

M. Jos. Lecomte, notaire, 366 r[...] Main, à Winnipeg, et président de [...] Société de Colonisation de St-Bonif[...]ce, se fera un plaisir de fournir to[...] les renseignement désirés sur St-No[...]bert, aussi bien d'ailleurs que sur l[...] autres paroisses françaises.

ST-CHARLES

St-Charles est situé sur la rivi[...] Assiniboine à quelques milles seul[...]ment de Winnipeg, et comme les p[...]roisses précédentes, jouit des avanta[...]ges particuliers que procure le vois[...]nage d'une grande ville.

Nous trouvons là M. Guillont [...] son fils, colons français venus d'Au[...]erre, qui font en grand la culture ma[...]raîchère et réussissent fort bien. Com[...]me fermiers canadiens, nous citeron[...] la famille Caron, qui possède une fe[...]me magnifique.

Ce que nous avons dit des paroisse[...] de St-Vital et de St-Norbert s'appl[...]que à St-Charles. Même qualité d[...] sol, mêmes fertilités pour l'eau et l[...] foin. St-Charles possède une beurreri[...]

ST-FRANÇOIS-XAVIER

Cette paroisse fait suite à celle d[...] St-Charles. Elle est en grande parti[...] peuplée de Canadiens-français et d[...] Métis.

Elle possède église, couvent, écoles[...] une fromagerie et des magasins.

ST-EUSTACHE

En continuant vers l'ouest, et su[...]vant la vallée de l'Assiniboine, nou[...] trouvons plusieurs centres français d[...] colonisation, appelés à un bel av[...]nir.

Ce sont: "Pigeon Lake", la "Bai[...] St-Paul", Elie", ce dernier groupe a pris surtout, pendant ces deux der[...]nières années, une extension re[...]marquable. Les terres achetées deu[...] et trois piastres de l'acre il y a deu[...] ans, valent aujourd'hui de six à di[...] piastres; mais les colons préfèren[...] encore garder leur terre, quelque ten[...]tante que soit l'offre, tant ils son[...] satisfaits des résultats obtenus.

Plus loin encore, nous trouvons l[...] village de "St-Eustache", une de no[...] colonies les plus florissantes, posse[...]dant une église, avec curé résiden[...] Les habitants de St-Eustache se li[...]vrent surtout à l'élevage, (sans ce[...]pendant négliger la culture).

PAROISSES DE LA REGION SUD

ST-JEAN-BAPTISTE

St-Jean-Baptiste est sans contred[...] la paroisse la plus importante et l[...] plus développée de toutes nos paroi[...]ses rurales du Manitoba.

Situé sur la ligne du Northern Pa[...]cific, et desservi chaque jour par u[...] train, St-Jean-Baptiste possède deu[...] élévateurs et un magnifique moulin [...] farine. Ce dernier a été construit pa[...] une société de cultivateurs et ma[...]chands de la localité; il a acquis un[...] réputation bien établie dans tous le[...] environs, pour la qualité de ses pro[...]duits et reçoit le patronage de tou[...] les fermiers.

St-Jean-Baptiste possède une fanfa[...]re, une salle magnifique pour la C.M[...] B.A., et qui sert à donner de for[...] belles séances, une société d'agricul[...]ture; bref, il règne dans le village u[...] esprit d'entreprise, d'activité et d[...] progrès tout à fait remarquable.

Les terres de St-Jean-Baptiste son[...] tout particulièrement propices à la culture du blé ; il n'en reste que for[...] peu à vendre et les prix en sont as[...]sez élevés.

De l'autre côté de la Rivière Rouge s'est formé en ces dernières années u[...] autre centre de colonisation, " Ste Elizabeth " ; cette colonie est sur[...]tout propice à l'élevage.

" St-Joseph," " Letellier," " St Pie," sont d'autres colonies françai[...]ses qui s'échelonnent au sud de St[...] Jean-Baptiste ; toutes ces colonie[...] sont prospères ; la terre y est de pre[...]mière qualité et facile à cultiver.

St-Joseph a été fondée par des fa[...]milles venant des Etats-Unis.



Les Premiers Pionniers du Manitoba

Nous ne saurions mieux faire pour nseigner nos lecteurs sur l'histoire Manitoba, que de citer l'extrait ivant du remarquable discours prononcé par l'hon. juge Prud'homme à grande convention nationale tenue St-Boniface le 24 juin 1900, fête la St-Jean-Baptiste :

Jetons un regard rétrospectif sur tte immense contrée de l'Ouest qui ous est particulièrement chère. Pendant que se passaient ces événements ans ce qu'est pour nous, Canadiens Manitoba, la mère-patrie, plueurs missionnaires et voyageurs remontaient le cours de nos grands lacs commençaient à ouvrir la route de Ouest. Nos grands découvreurs aient des hommes profondément regieux. C'est ainsi que Nicolet, Desroseillers, Jolliet, Hertel, Marsolet, rulé et Godfray qui furent les preiers à visiter les pays d'en haut, idèrent les missionnaires comme catéchistes. On retrouve leurs noms ans les archives de cette époque, omme parrains banals, des sauvages qu'ils avaient le plus souvent réparés au baptême par des cours instruction de plusieurs mois. La upart des interprètes étaient des ommes fort distingués, qui parient le latin, le français, l'anglais, hollandais et l'algonquin. C'étaient des jeunes gens de moins de 20 ns qui sortaient de la Normandie. n les vit conduire les Pères Jésuites squ'au lac Supérieur, parmi les trius où le plus souvent ils avaient éjà instruit les chefs et baptisé les nfants.

Plus tard, fatigués de la vie des bois, voulant s'occuper de leur salut ternel, ils renonçaient à leurs courses si pénibles qui avaient fait le harme de leur jeunesse, se mariaient fondaient des familles. C'est bien tort que l'on a confondu parfois eux classes d'aventuriers bien distincts ; les voyageurs et les coureurs des bois. Les voyageurs étaient es employés d'une compagnie de raite qui faisaient le commerce pour compte de leur maître. Les coureurs des bois, au contraire, agissaient pour eux-mêmes, indépendamment de tout contrôle et le plus souvent contrairement aux ordonnances ui défendaient aux individus isolés e s'éloigner des habitations.

Lorsque les gouverneurs voulurent éprimer les désordres de ces aventuiers, ils décrétèrent que le commerce des fourrures ne serait permis u'aux porteurs de licences. Or, les ouverneurs n'en octroyèrent la plupart du temps qu'à d'anciens officiers en retraite qu'on désignait sous nom de "Commandeurs."

Ils paraissent avoir commencé leurs ourses dès 1670. En 1681 la population française ne s'élevait qu'à 0,250 âmes et déjà l'on comptait 00 coureurs des bois. Il fallait à out prix endiguer ce torrent qui desséchait la colonie et emportait les orces vives de la nation vers les contrées sauvages.

Défense fut faite d'aller dans les rofondeurs des bois, sous peine des alères. Le nombre des permis fut limité à vingt-cinq et ils ne furent accordés qu'à des gentilhommes pauvres ou à des vieux officiers chargés 'enfants.

Il serait fastidieux de suivre ces hardis canotiers dans leurs lointaines excursions. Il suffira d'indiquer les lus célèbres d'entre eux. Je ne ferai ue les saluer en passant. Nicolet, près avoir passé quelques années au ac Nipissing, atteignit les lacs Huon et Michigan et ne s'arrêta qu'à uelques jours de marche du Mississipi. Le P. Marquette et Joliet traversèrent les Illinois et descendirent e Mississipi jusqu'à 50 milles du gole du Mexique.

Desgroseillers, accompagné de son eau-frère Radison, se porta vers le ord, et descendit la rivière Albany usqu'à la Baie James qu'il atteignit n 1663. Greysolon de la Tourette tablit subséquemment le poste de Ste-Anne sur le lac Nepigon afin l'attirer les sauvages qui allaient traiter aux postes anglais de la Baie d'Hudson. C'est là que nous etrouvons La Vérandrye en 1731. C'était le poste le plus avancé à l'Ouest. Les voyageurs, effrayés sans doute des difficultés de la route et de la stérilité des immenses rochers qui fermaient l'entrée de nos fertiles plaines, se dirigèrent de préférence, soit vers le sud, soit vers le nord.

Le Wisconsin et le Minnesota avaient été parcourus par bon nombre de Français ainsi que les plages inhospitalières de la Baie d'Hudson, alors que la Rivière Rouge était encore "terra ignota". Il y avait près de 40 ans que les cartes indiquaient "la rivière par où l'on va aux Assiniboels, à 120 lieues vers le couchant" et personne ne s'était présenté pour tenter l'aventure. Enfin, lorsque l'heure choisie par la Providence fut sonnée, La Vérandrye apparut, armé de foi, de dévouement et d'un courage invincible. C'est lui que Dieu avait désigné pour arborer la croix dans nos prairies et pour guider nos missionnaires chargés d'apporter la bonne nouvelle.

Il se mit à l'œuvre en 1731. En 1733 il se trouvait au fort St-Charles, sur le lac des Bois avec le P. Mesaiger. Ce dernier fut le premier missionnaire qui visita notre diocèse. En 1736, son neveu Dufrost de La Jemmerage, mourait pendant l'hiver, au fort Maurepas, et le P. Aulneau était assassiné avec 21 Français sur l'Ile au Massacre.

Ces désastres éprouvèrent douloureusement l'âme si tendre du découvreur, mais sans l'abattre. A la fin de septembre 1738, le canot de La Vérandrye s'arrêtait au conflaent de l'Assiniboine. Saluons en passant ce chrétien distingué dont la radieuse figure illumine d'un rayon de gloire tout l'Ouest Canadien. LaVérandaye érigea sur la rive nord de l'Assiniboine, tout près de l'endroit où ses eaux se mêlent à celles de la Rivière Rouge, un petit fort d'occasion qui ne servit dans la suite que comme poste de relai. C'est donc presqu'en face de la Cathédrale de St-Boniface que la première messe fut dite dans notre province, par le Père Coquart, S. J., qui accompagnait le découvreur. Après avoir bâti le fort La Reine probablement à la fourche des rivières Souris et Assiniboine, il s'élança, pendant l'hiver, vers l'Ouest et se rendit jusqu'au plateau du Missouri.

Obligé à son retour, de reprendre le chemin de Michillimakinac, il donna l'ordre à son fils de pousser vers l'Ouest. Le 1er janvier 1743 le Chevalier de LaVérandaye gravissait les premiers pics des Montagnes Rocheuses.

L'Ouest était découvert. LaVérandaye chargé de dettes et de gloire retourna à Montréal pour répondre à des accusations suscitées par la jalousie.

Il réussit à confondre ses délateurs. Comme justice tardive il fut promu au grade de capitaine et décoré de la Croix de St-Louis. Jamais croix ne reposa sur une poitrine plus digne de la porter.

Il y a quelques années, Mgr Taché fit commencer la construction des assises sur lesquelles devait reposer plus tard la statue du découvreur de l'Ouest.

La statue de LaVérandaye projetant son ombre sur l'Académie Provencher, la première maison d'éducation établie par le premier évêque de l'Ouest, quel saisissant rapprochement ! Laissez-moi espérer que l'Association St-Jean-Baptiste pourra, avant longtemps, donner suite à la noble pensée de Mgr Taché. Nous devons ce témoignage de notre admiration à cet illustre voyageur de notre sang, qui a eu le courage de se frayer un chemin à travers des tribus barbares et cruelles, au milieu des difficultés d'une navigation périlleuse, dans des contrées où aucun Européen n'avait pénétré avant lui.

Legardeur de St-Pierre, Niverville, et La Corne de St-Luc marchèrent sur les traces de RaVérandrye pendant quelques années, mais la guerre força bientôt la France à se retirer de l'Ouest. Ce ne fut qu'à la fin du dernier siècle que les Canadiens reprirent la route de l'Ouest au service des compagnies de traite. Il est un fait qui n'a pas manqué de frapper d'étonnement les officiers supérieurs de la Baie d'Hudson et du Nord-Ouest; c'est la justesse de coup d'œil, et la perspicacité des Découvreurs Français dans les sites choisis pour la construction des forts ou postes d'occasion. Voyons plutôt.

Le fort des trois Rivièves est devenu le fort William. Le for St-Pierre se trouve à quelques arpents du fort Francis. Le fort St-Charles devint "l'Angle Nord-Ouest" qui pendant des années fut le terminus de la navigation de la route Dawson ; le fort Rouge s'est transformé en la capitale de Manitoba; le Portage la Prairie s'est élevé à quelques milles plus bas que le fort des Trembles. Le fort Cumberland fut construit sur les ruines de l'ancien fort Pasgagac, enfin Calgary, occupe l'endroit où se trouvait naguère le fort La Gontière. Cette preuve d'intelligence, de sagacité et de claire vision topographique des nôtres ne s'est pas démentie par la suite.

Les anciens colons du pays se fixèrent partout dans les vallées les plus plantureuses et les plus propres à la fois à la culture et à l'élevage des bestiaux. Leurs pères, après avoir battu les sentiers de l'Ouest, n'ayant le plus souvent pour abri que la voûte étoilée des cieux ou un manteau de neige, après avoir dépensé la vigueur de leurs bras nerveux au service des compagnies de traite, se retiraient au soir de la vie, sur quelque coin de terre qui avait charmé leur vue durant leurs longues courses. C'est là, qu'entourés de leurs enfants, ces patriarches du désert, venaient dans le repos et les joies du foyer terminer une existence si agitée.

C'est une erreur de croire que le groupe de l'ancienne population tient son origine d'un grand nombre de pays. Il est assez certain qu'il n'y eut pas plus que 209 Canadiens-français qui ont fait souche dans l'Ouest et que ce chiffre doit être considéré comme le maximum. Les origines d'aucune famille Métisse ne remontent au delà de 1784. Lorsque Mgr Provencher arriva à la Rivière Rouge, il n'y avait encore que fort peu de familles Métisses. Le plus grand nombre des voyageurs retournèrent en Bas-Canada.

Les officiers de la Cie du Nord-Ouest firent l'impossible pour leur persuader de se marier, afin de les garder à leur emploi, mais la plupart hésitaient à le faire, parce qu'ils ne voulaient point élever une famille dans un pays où ne se trouvaient point de missionnaires. La présence de Mgr Provencher contribua à favoriser ces unions.

Il s'était écoulé environ 80 ans depuis que les premiers voyageurs avaient épousé des femmes du pays, lorsque Manitoba entra dans la Confédération et déjà cette population comptait 6,000 âmes. Elle était maîtresse du pays. Elle en imposait aux tribus sauvages qui reconnaissaient la supériorité de sa valeur. Elle jouait le rôle des Spahis d'Afrique vis-à-vis des Arabes. Dans leurs grandes chasses légendaires, les anciens du pays trouvaient une nourriture abondante qui semblait inépuisable et ils pouvaient également y satisfaire ce penchant irrésistible vers la vie nomade et les voyageurs de long cours.

La colonisation rapide de l'Ouest a surpris cette race dans ses vieilles habitudes. Refoulée sur ses terres, par les nouveaux venus, Dieu sait ce qu'elle a souffert de ce changement de régime.

Les bienfaits d'une civilisation avancée ne sont pas toujours sans offrir un côté de tristesse et d'amertume. Le char du progrès en avançant a broyé bien des races qui s'attardaient trop au passé et ne suivaient pas l'élan imprimé. Ce n'est pas en un jour que l'on transforme le caractère des peuples.

Oeuvre des siècles, il faut la poussée constante de plusieurs générations pour déterminer une évolution dans leur mode d'existence et les habitudes de leur vie. Aussi, nous devons conserver une profonde sympathie pour les premiers représentants de l'élément français au Nord-Ouest et leur tendre en tout temps une main fraternelle. Il ne faudrait pas s'imaginer cependant, que nos compatriotes ne furent tous que de simples canotiers, sans influence dans les compagnies de traite. Presque tous les interprètes furent pris dans nos rangs, tant à cause de leur grande facilité à parler les langues indiennes, que de la confiance et de la sympathie qu'ils avaient su inspirer aux arborigènes.

Chaboillez et Rocheblave étaient bourgeois en charge de départements importants. Lesieur, Larocque, Lamarre Cadotte, St-Germain, Bruée, Lespérance, se distinguèrent comme guides ou eurent le commandement de forts considérables.

Leroux fut le premier blanc qui visita le grand lac des Esclaves et il fonda le fort Résolution. Quesnel traversa les Montagnes Rocheuses comme second du célèbre explorateur Fraser.

Bref, nous avons été de toutes les grandes expéditions, depuis celles de Franklin, Richardson et Deason. Mais au-dessus de ces hommes si remarquables par la trempe de leur courage et la fertilité de leurs ressources au milieu des déserts et de la sauvagerie, s'élèvent deux nobles figures dont l'ombre plane encore au-dessus de nos prairies et qui dominent, par leur grandeur et leur noblesse, tous lez hommes de l'Ouest de cette époque ; je veux parler des deux premiers évêques de ce pays : Mgr Provencher et Mgr Taché. Ils ont été, par leur génie créateur et leurs œuvres fécondes, les Pères du Nord-Ouest dans l'Ordre de la foi et de la civilisation chrétienne.

Juge PRUD'HOMME.

La Colonie de Laurier

Nous avons déjà mentionné le nom de cette colonie dans notre étude sur Ste-Rose du Lac, mais, elle mérite mieux qu'une simple mention, sa situation le long du chemin de fer du Lac Dauphin ; la qualité du sol, l'abondance de foin, d'eau, et de bois qui caractérisent cette contrée, font de Laurier un point à signaler tout particulièrement aux nouveaux colons.

Nous publions avec grand plaisir la lettre suivante de M. Trottier, laquelle renferme tous les renseignements désirables.

Au rédacteur de l'"Echo de Manitoba'

Laurier, août 1900.

Monsieur,

Nous apprenons que vous avez l'intention de publier un numéro spécial, dans le but de faire connaître les avantages qu'offre le Manitoba aux colons sérieux, désireux de s'établir eux et leur famille.

Nous vous félicitons de votre idée patriotique et nous serions désireux de faire profiter notre colonie de cette bonne aubaine.

Permettez-moi donc de solliciter un petit espace dans votre intéressant journal, et de contribuer à votre belle entreprise en vous donnant quelques courts renseignements sur Laurier et ses environs. Laurier est une place avantageuse aussi pour ceux qui viennent ici avec quelques ressources que pour ceux qui viennent sans aucuns moyens.

Laurier est une colonie composée de Canadiens-Français, de Français et de Belges, tous contents et satisfaits du résultat de leurs travaux, et tous aussi confiants dans l'avenir.

Notre colonie est l'une des plus récentes du Manitoba, elle n'est ouverte que depuis cinq ans, et pourtant nous comptons déjà 80 familles canadien-françaises, toutes établies à proximité de la station, car il est bon de vous dire en passant que nous avons une gentille station de la ligne du Canadian Northern Ry, connu jadis sous le nom de chemin de fer du Lac Dauphin.

Nous avons deux belles écoles où l'on apprend le français et l'anglais.

L'on travaille en ce moment à construire une église et un presbytère à Laurier; nous avons un prêtre résident qui dirige les travaux, et qui, d'ici peu, va organiser notre nouvelle paroisse.

Notre bon curé sera heureux de se mettre à la disposition de tous les étrangers qui désireraient de plus complets renseignements, ou qui se décideraient à venir visiter notre colonie. Ils peuvent être assurés de rencontrer parmi nous tout l'appui et l'aide possible.

Il reste un grand nombre de bonnes terres à prendre comme homesteads (terres gratuites) et pour ceux qui préfèreraient acheter des terres de la compagnie de chemin de fer, ils pourront les acquérir au prix de $3.00 l'acre.

Au prix de $3.00, un nouvel arrivant peut se choisir à son gré une terre à culture, ou une terre à foin, ou même une terre boisée.

Notre région offre des avantages sérieux, très multiples, par suite de l'abondance d'eau, de foin, de terres à blé, etc., etc.

L'élevage des animaux réussit très bien, le pays est éminemment propre à la culture mixte.

Un autre avantage, c'est notre proximité de la montagne (Riding Mountain). Cette montagne, admirablement boisée, nous fournit à profusion le bois de construction. Chacun est ainsi à même de se bâtir, de ses bras, et pour un prix des plus modiques, le seul déboursé étant le droit de coupe, dû au gouvernement, et qui est des plus faibles.

Une scierie mécanique débite le bois en planches ou en madriers, et le colon n'a qu'à mener son bois à la scierie pour obtenir tout ce dont il a besoin dans la construction de sa maison et de ses autres bâtiments.

Nous avons à Laurier plusieurs magasins, très bien fournis, où l'on peut se procurer toutes les nécessités de la vie.

Un autre avantage à considérer, surtout par ceux qui n'ont que peu ou point de ressources, c'est le travail assuré pendant tout l'hiver à ceux qui veulent aller dans les chantiers ouverts sur la montagne, soit pour abattre, soit pour charrier.

L'été, il est facile de se procurer de l'ouvrage chez les fermiers, à un prix rénumérateur, de sorte que ceux qui n'ont rien peuvent venir en toute confiance; en peu d'années, ils auront ainsi amassé par leur travail un petit capital qui leur permettra de se consacrer entièrement à la culture de leur homestead.

La terre est riche, la couche arable est d'une épaisseur qui assure la durée d'une culture payante.

Tandis que la majorité de la province souffrait cette année de la sécheresse, ici, à Laurier, nous n'avons nullement souffert; l'abondance de lacs assure une égalité merveilleuse de température.

Nos récoltes sont classées par tous comme bonnes.

Je serais heureux si ces lignes pouvaient décider quelques-uns de mes compatriotes, ou tout autre nouvel arrivant à s'établir à Laurier, car je suis convaincu que ce sera pour leur plus grand bénéfice, et qu'ils ne sauraient faire un meilleur choix.

P. TROTTIER.

TEMOIGNAGE

Joseph Choquette est un canadien-français qui vient de l'Etat [illegible] sachusetts, un des Etats-Unis d'Amérique. Il s'est établi, en 1883, dans la paroisse de St-Alphonse, Manito-Rang 12; il a bien réussi et est ba, sur la section 32, Township 5, satisfait, il vaut aujourd'hui $4,-000.00 claires à lui, et s'occupe d'élevage et de culture.

Il cultive 100 acres de blé, 25 en avoine et 25 en orge.

Il recommande à ses compatriotes de venir s'établir ici en mai ou juin.



Paroisses Canadiennes-Francaises du Sud-Est

La vallée de la Rivière Rouge a été le berceau de la colonisation du Nord-Ouest Canadien ; la merveilleuse fertilité de sa terre, sa position centrale avaient amené au confluent de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine la fondation principale de la Compagnie de la Baie d'Hudson.

Puis, lorsque l'annexion de la province du Manitoba au Dominion vint ouvrir une nouvelle ère d'activité, ce fut encore le long de la Rivière Rouge que s'établirent les premiers arrivants.

De nombreuses paroisses se fondèrent sur la rive est, autour des centres occupés par les familles métisses.

Tout semblait indiquer que les paroisses de Ste-Anne des Chênes et de Lorette qui se trouvaient sur la route même venant de l'Est par le Lac des Bois, et qui porte le nom de l'ingénieur qui la construisit, Dawson, étaient appelées au plus brillant avenir.

Leurs débuts si plei s de promesses ne réalisèrent point les espérances conçues ; à cela, il y eut plusieurs causes.

D'abord, la construction même de la route, puis le trafic qui s'y faisaient, eurent pour résultat de porter les populations de ces villages à délaisser la culture pour des travaux d'une rémunération plus immédiate ; les champs labourés à la hâte et en petite quantité, ne donnèrent point des résultats de nature à ramener les gens à la culture ; et ils lurent longtemps avant de s'y consacrer entièrement.

D'autre part, les émigrants qui arrivaient par le chemin de Dawson ne s'arrêtaient point, subissant l'attraction de la ville de Winnipeg, but de leur voyage. Une fois rendus là, par suite d'un sentiment bien humain et qui a sa source dans l'attrait de l'inconnu, ils se souciaient peu de revenir sur leurs pas et préféraient se lancer vers la rive ouest dont l'éloignement se prêtait mieux aux espoirs des merveilleuses récoltes entrevues par l'imagination.

Puis ce fut la création de la ligne du " Canadian Pacific " qui rapporta le trafic plus au Nord.

Dès lors, toute cette riche partie de la fertile vallée de la Rivière Rouge retomba dans l'oubli.

Peu favorisées par l'émigration, qui est la source certaine des énergies et de l'activité, aussi bien que de la circulation monétaire, ces, paroisses semblèrent vivre en une sorte de léthargie, que favorisaient d'ailleurs singulièrement les circonstances.

Car en ce coin béni du Manitoba, le colon trouve tout à sa disposition: une terre d'une fertilité sans pareille, dont le seul aspect suffit à évoquer l'image de la fécondité, lorsque le soc fouille à toute profondeur l'épaisse couche d'humus noir ; des prairies merveilleuses, tapis d'émerandes dans l'immensité desquelles les troupeaux n'offrent plus à l'œil que d'imperceptibles points blancs ou noirs ; des forêts inépuisables dont la lisière borde la vallée à 30 ou 40 milles de la Rivière Rouge, et qui s'étendent illimitées à travers l'Ontario jusqu'aux Grands Lacs.

La forêt, réserve inépuisable de matériaux de construction et de combustible, réserve aussi de gros gibiers dont la chasse toujours attrayante était pour les habitants une ressource toujours précieuse.

La rivière La Seine, bordée le long de ses rives par des îles le chênes et d'ormes séculaires qui s'étendaient indéfiniment jusqu'à son confluent avec la Rivière Rouge, fournissait une eau excellente, et ses bords, des sites superbes pour l'établissement des maisons.

Ainsi, la nature elle-même contribua par sa plantureuse abondance à aggraver cette propension bien légitime, mais hélas, absolument contraire au progrès, de vivre heureux et tranquille sans souci de l'avenir.

Tout autour, cependant, des familles anglaises attirées par cette fertilité unique, se groupèrent à quelque distance des paroisses canadiennes.

Puis ce furent les Mennonites qui à Steinbach et à Hochstaedt créèrent des centres fort importants. Insensiblement l'exemple des voisins eut pour effet de réveiller l'activité de nos compatriotes, mais alors ils se heurtèrent à une difficulté sérieuse.

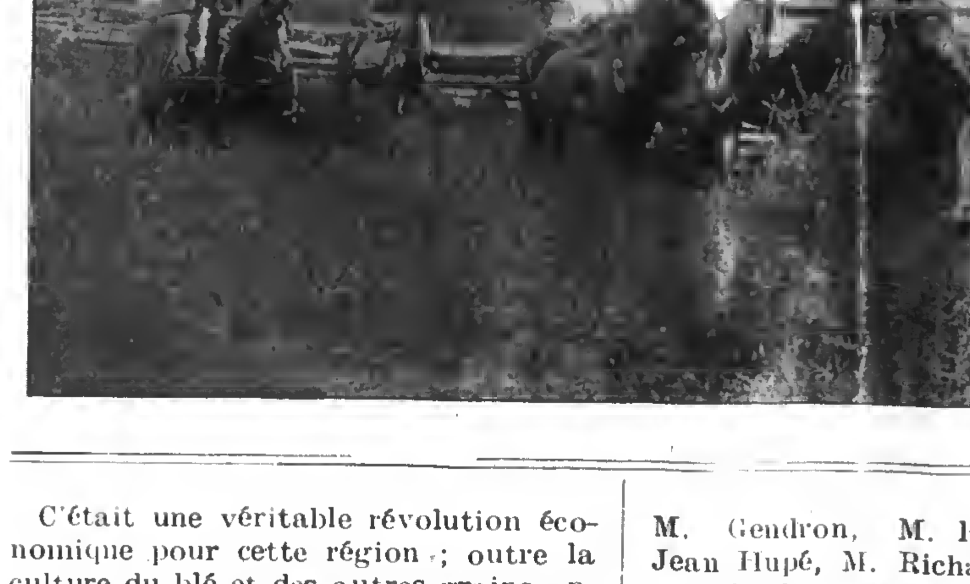
La distance de la ville créait des nécessités de charrois fort dispendieux et rendait presqu'impossible la culture en grand. Allez donc récolter trois ou quatre mille minots de blé lorsqu'il vous faut faire 30 milles pour les vendre. Il faudrait y passer l'hiver, et le nombre des teams, les hommes engagés, auraient vite fait de manger le profit du cultivateur.

Vous me direz que dans ces conditions, il est facile de transformer son grain sur place en bœuf, en lard, etc., mais outre que c'est là un procédé qui demande une connaissance profonde de l'économie agricole pour être rémunérateur, il faut encore et avant tout avoir les animaux qui consommeront, ou du moins pouvoir les acheter.

Telle était la situation de ces paroisses ; vie certaiqement facile et douce, mais qui menait sûrement à la déchéance et à la disparition, en présence de la lutte que faisaient les voisins plus actifs, plus énergiques, lorsqu'un changement se produisit.

Dans le printemps de 1898, le Parlement Provincial vota une loi autorisant la construction d'un chemin de fer qui, partant de Winnipeg, se rendrait jusqu'à un point sur le Lac Supérieur.

C'est le premier ministre Greenway lui-même qui présenta ce projet, dont la réalisation financière était assise sur des bases justifiées par l'expérience des années précédentes.



C'était une véritable révolution économique pour cette région ; outre la culture du blé et des autres grains appelée à un développement nouveau, c'est encore le foin, si abondant en cet endroit, qui désormais pouvait se vendre facilement.

L'hiver, le commerce du bois de chauffage et l'établissement certain de scieries, va donner de l'occupation et apporter de l'argent aux cultivateurs, ou au moins aux garçons, aux aînés, tandis que le "Vieux" restera à surveiller la ferme.

Enfin, sans nul doute, l'émigration, et surtout l'émigration canadienne-française, va se porter désormais vers ces paroisses, où elle est assurée de rencontrer en même temps que les avantages matériels, ceux — non moins précieux — que leur assure la présence de compatriotes, de coreligionnaires. Les émigrants viendront se grouper autour de ces foyers nationaux et leur présence sera un appoint nouveau pour le développement légitime et nécessaire de notre influence dans la province.

C'est pour faciliter ces résultats que nous avons voulu attirer l'attention sur la région du Sud-Est et dire quelques mots pour faire connaître les différentes paroisses existantes.

LORETTE

La paroisses la plus rapprochée de Winnipeg, celle qu'on rencontre lorsqu'après avoir quitté Saint-Boniface, on a traversé la vaste prairie connue sous le nom de la Seigneurie, prairie qui appartient en grande partie à l'archevêché de Saint-Boniface : c'est Lorette.

Par suite de la disposition des terres, partagées en lots de six chaines de large et de deux milles de long, de chaque côté de la rivière La Seine, le village de Lorette s'étend sur dix milles de longueur.

La plupart des maisons bâties le long de la rivière afin d'utiliser cette dernière, ne sont point visibles aisément pour le voyageur qui suit la route de Dawson, mais celles qu'un coude de la rivière rapproche de la route et qu'il peut apercevoir, suffisent pour lui donner une impression favorable.

Une magnifique église en briques, tout récemment construite, grâce au zèle du curé, le Rév. M. Dufresne, et à la générosité des habitants s'élève au centre du village. En face, le presbytère, coquette maison qu'entoure un bouquet de bois.

A côté et à l'entour, la maison du conseil, le "post office", les magasins, la maison d'école, superbe construction en brique à deux étages bâtie avec tout le confort moderne ; à quelque distance, un hôtel où les voyageurs trouvent tout le confort désirable, la boutique de forgeron, tout un petit groupe vivant, animé qui atteint son maximum d'activité chaque dimanche à l'heure de la messe ou des vêpres.

Une fromagerie coopérative, dont M. Wm Lagimodière est le président, est à quelques secondes du centre.

Le site est charmant et bien fait pour fixer le voyageur.

Parmi les plus anciens colons de la place, on peut citer M. E. Lagimodière dont le fils, M. William Lagimodière, est aujourd'hui le député du Parlement local pour le comté de La Vérandrye ; M. Manègre, M. Laurin, M. Gendron, M. Plante, M. Petit-Jean Hupé, M. Richard qui tous, sont arrivés les uns à une belle aisance, les autres à une situation heureuse et indépendante.

SAINTE-ANNE DES CHENES

Après avoir dépassé Lorette on arrive à Sainte-Anne des Chênes.

La rivière forme un coude très prononcé, de sorte que la paroisse affecte la forme d'un angle.

C'est la plus ancienne paroisse française du Manitoba, et c'en est encore l'une des plus peuplées.

Le Rév. M. Giroux, qui a fondé la paroisse, préside vaillamment à la direction de ses paroissiens.

Il vient, lui aussi, de faire élever une magnifique église en briques du plus heureux aspect, et qui atteste la générosité de la population.

Plus encore qu'à Lorette se trouve groupée, au centre du village, une agglomération considérable d'habitations fort coquettes.

Outre le presbytère, de belles proportion, et la maison du conseil qui lui fait face, les magasins, les différentes boutiques se ressèrent autour de la grand'place.

Les pointes de chênes qui bordent la rivière très rapprochée de la route en cet endroit, ne contribuent pas peu à donner à l'ensemble du paysage un aspect des plus plaisants.

Parmi les plus anciens colons de Ste-Anne des Chênes il faut citer MM. H. T. Richer, G. Pelland, M. Roque qui tient un magnifique hôtel tout récemment ouvert, la famille Désautels dont les nombreux enfants sont tous dans d'excellentes situations. M. T. Paré, l'ancien député au parlement provincial ; MM. Aug. Harrisson, Nolin, Nault, Delorme, Lacoste, Girouard, Dubuc, Benoit, Normandeau et cent autres.

Une fromagerie très patronnée par tous les habitants, donne un fromage qui est universellement réputé.

La forêt borde la limite ouest de la paroisse et est d'une grande ressource pour les habitants.

LABROQUERIE

Toujours en remontant le cours de la rivière La Seine on trouve les deux rives longées de fermes.

Le terrain change sensiblement, et devient plus léger. C'est un sable noir d'une culture plus aisée que les terres argileuses de la prairie ; le sol plus ondulé s'égoutte plus rapidement au printemps, et ces deux conditions nouvelles font que les récoltes de cette contrée sont toujours en avance de près de quinze jours sur celles de la prairie.

C'est là un avantage sérieux dans les années où les gelées précoces risquent de compromettre la récolte.

A Giroux, comme à LaBroquerie, ce ne sont plus des terres de paroisses, mais des homesteads, c'est-à-dire des carrés d'un quart de mille de section, soit 160 acres.

S'il y a un peu plus d'ouvrage pour ouvrir ces terres, il faut considérer que la gratuité ($10 d'entrée en tout) compense grandement ce léger désavantage, si ça en est un, surtout maintenant que la présence d'un chemin de fer permet de tirer parti immédiatement du bois de corde abattu dans le défrichement. D'ailleurs, ce ne sont que des bouquets de bois, généralement du tremble.

LaBroquerie possède une église dont le curé est le Rév. M Giroux (un homonyme de son collègue de Ste-Anne) ; une scierie, deux magasins, une fromagerie.

Cette place, relativement jeune, est fort prospère et s'accroit rapidement.

Le grain est d'une qualité remarquable.

Le voisinage de Steinbach, où se trouve un moulin à farine considérable, est fort précieux.

L'ouverture du South Eastern a donné un nouvel élan à cette paroisse qui est appelée, par sa situation, à être le centre du trafic forestier de l'immense étendue qui va jusqu'au Lac des Bois.

Parmi les plus anciens colons, citons MM. Eugène Goulet, Granger, Maxime Pelletier, Therrien, Emond, Bisson, Plusieurs colons français se sont fixés depuis quelques années à LaBroquerie, et ont très bien réussi.

En outre de ces paroisses, et dans leur rayon immédiat, se sont formés plusieurs groupements appelés à devenir d'ici peu de nouvelles paroisses.

"La Seigneurie", entre St-Boniface et Lorette, est une des contrées les plus avantageuses du Manitoba; quelques familles ont déjà des établissements fort importants. Citons MM. Trudeau, Lavoie, Bleau, et plus près de St-Boniface, M. Pasquin.

Le prix de ces terres est assez élevé, mais leur qualité et les avantages de leur situation compensent largement l'élévation du prix, et ceux qui en ont les moyens auront tout à gagner à faire l'acquisition d'une propriété sur la Seigneurie.

M. l'abbé Cloutier, administrateur financier de l'archevêché, fournira tous les renseignements voulus à cet égard.

"L'Ile des Chèvres", située à l'ouest de Lorette est destinée à devenir une belle paroisse française. Terres excellentes pour la culture, abondance de foin, courte distance du marché, ce sont là des avantages précieux.

Canadiens-français et Belges forment la majeure partie de ce groupement.

"St-Julien de Chambord", situé à 8 milles au sud de l'église de Ste-Anne, sur la prolongation de la route Dawson, est le nom d'une colonie de formation récente, mais qui progresse rapidement.

Les homesteads sur le township 8-8 Est, sont tous occupés, mais ils abondent encore dans les townships environnants. Le sol est le même qu'à La Broquerie, les deux colonies présentent les mêmes avantages. Une école a été bâtie l'année dernière.

La place est surtout avantageuse, et l'abondance de bois, à peu de distance, est précieuse pour les colons peu fortunés, qui peuvent se bâtir une maison sans aucune dépense.

"Calédinia" est le nom d'un groupement de colons canadiens-français à l'est de Ste-Anne. Il est situé sur lisière de la forêt et jouit à la f des avantages de la paline et du bo

"Giroux" qui aujourd'hui est co posé partie de paroissiens de Ste-A et partie de paroissiens de La B querie, formera un jour ou l'au une paroisse.

En attendant, ce groupement a se de liaison entre les paroisses et em ché la colonie anglaise de Cl Spring de s'étendre vers l'est et pénétrer entre les deux paroisses Ste-Anne et de la Broquérie.

CONCLUSION

Ces quelques notes suffisent p faire juger de l'importance de ce région.

Il est de l'intérêt de nos compat tes canadiens-français, comme de t les émigrants parlant le français, venir se grouper autour de ces roisses où ils se trouveront en fa le, où ils trouveront aide et prot tion, et c'est par ce groupement nous pouvons le mieux conquérir juste part d'influence à laquelle droit la population française de ce province.

Il serait évidemment funeste p l'avenir de notre race au Manito de voir se disperser l'immigration langue française, qui se trouver ainsi noyée dans la majorité anglai et comme leur intérêt matériel également de se porter en foule en régions si propices à la culture et l'élevage, il nous faut espérer l'année prochaine nous verrons le f de l'émigration se disputer les ter vacantes, les homesteads libres; m hâtons-nous, car déjà beaucoup de compatriotes anglais, frappes avantages de ces places, se propos de venir s'y établir. ...

(Toute personne qui désire achet des terres dans les paroisses ca diennes, devra tout d'abord s'adr ser à M. J. Lecomte, 366 rue Ma Winnipeg.)

TEMOIGNAGE

Etienne Leboul est parti de Lozè France, il y a 9 ans pour venir fixer à Notre-Dame de Lourdes, M nitoba, avec un capital absolume nul, seulement $1.00.

Il a 58 acres de terre en cultu dont 36 en blé, 10 en avoine et en autres grains; il a 4 chevaux, bestiaux, 2 porcs, 50 poules; maison de $350.00, 1 étable, $15 00 et ses machines agricoles $300.0

Il conseille à ses compatriotes venir s'établir au pays au mois mars et de n'emporter que la liter et les habits, rien de plus.

Il est satisfait d'être venu au pay car il n'avait qu'une piastre en ar vant, il a passé au feu la premiè année, et maintenant il récolte d'e cellent blé et ne donnerait pas qu'il a maintenant pour retourn dans les vieux pays; il refuserait. s'occupe d'élevage et de culture.



Rapport du Rév. Père Gouin sur les Territoires du Nord-Ouest

F. McCreary, Esq.,
Commissaire d'immigration,
Winnipeg, 18 nov. 1899.

M. le commissaire,

Au cours d'un récent voyage à travers les territoires, j'ai pris note de toutes les informations sérieuses que j'ai pu recueillir. J'ai visité à domicile un très grand nombre du cultivateurs, et aujourd'hui surtout pour le district de la Saskatchewan, je crois être en état de répondre aux principales objections que l'on pourrait présenter dans l'est.

Permettez-moi de mentionner le fait que cette année la récolte a été excellente dans la région d'Edmonton. Les colons français qui rayonnent autour de St-Albert et de Morinville font des progrès aussi sensibles que consolants. Dans la seule localité de Morinville, tous les lots du C. P. R. sont déjà vendus, et on y a récolté cette année au moins 300,000 minots d'avoine.

La récente construction d'un beau moulin à farine laisse voir que le blé y est cultivé avec avantage. La raison pour laquelle on cultive dans ce district surtout l'avoine et les patates, c'est la proximité de la Colombie Anglaise où, dans les régions minières, on demande ces deux produits. J'ai rencontré là des cultivateurs qui exporteront cette année au moins 2,000 minots de patates à Kootenay.

Pour ce qui concerne le district de St-Albert et de Duke Lake, je ne dirai que peu de choses, vu que j'ai déjà eu, le printemps dernier, l'honneur de vous présenter un rapport détaillé.

Je ne puis m'empêcher, toutefois, de vous parler des progrès de la colonie naissante de Carlton. En 1895, sept ou huit familles de France, toutes pauvres, sont venus se fixer à six milles à l'ouest du Lac des Canards, et aujourd'hui, la colonie récolte 8,000 minots de grain, possède 130 têtes de bêtes à cornes, trois moissonneuses, et une machine à battre ; très peu de dettes. Dois-je vous dire qu'on trouve là une modeste chapelle et que l'année prochaine une école fonctionnera. Cette colonie, si je ne me trompe, prouve avec évidence que la colonisation par petits groupes de familles capables de s'entr'aider, a toujours de grandes chances d'arriver à un succès rapide sur nos prairies de l'ouest.

Le district de la Saskatchewan est surtout avantageux pour la culture mixte, mais à la condition toutefois que l'élevage doivent prédominer.

Ce qui a pu nuire à la réputation du district de Prince Albert, au point de vue de la fertilité du sol et des circonstances climatériques, c'est le fait parfois oublié que les ¾ des colons, surtout ceux de langue française, ne connaissent pas la culture à leur arrivée dans le pays (tous ayant été préalablement des commerçants et des artisans).

L'habileté des Mennonites comme cultivateurs est incontestable ; cependans les anciens dans le pays de Prince-Albert m'ont fait remarquer que les Mennonites seront obligés avant longtemps, de modifier leur système de culture et d'attacher plus d'importance à l'élevage.

Il m'a été impossible de me rendre à Battleford. Je regrette beaucoup ce contre-temps, car l'on m'assure que la population de Battleford est très intéressante, et l'une des plus policées de l'Ouest canadien.

A 15 milles de Battleford, aux environs du Lac Brochet, il y a, parait-il, une colonie de Canadiens-français qui est très florissante et tès encodragée; la pluspart des habitants sont des éleveurs qui ont des troupeaux de 3 4 et meme 500 têtes de bétail.

J'espère qu'un jour ou l'autre, M. le commissaire, je pourrai visiter en détail la région de Battleford qui, on le sait, est presqu'exclusivement un pays pastoral.

H. L. GOUIN, Prêtre.

Rapport des délégués de Québec

Winnipeg, 7 juillet 1899.

A M. W. F. McCreary,
Commissaire de l'immigration,
Winnipeg.

Monsieur,

Nous, soussignés, cultivateurs de la Province de Québec, sommes heureux de prendre ce moyen pour vous exprimer nos remerciements de l'accueil cordial, que vous et vos agents canadiens français, nous avez fait et pour toutes vos attentions afin que notre séjour dans votre Province nous fut agréable et utile. Nous avons visité de tous côtés l'ouest canadien et nous sommes heureux de dire et de certifier que nous retournons à Québec plus que satisfaits. Le Manitoba est le pays où les Canadiens-français devraient émigrer en grand nombre. Il n'y a ni souches, ni roches pour arrêter la colonisation.

Avant de quitter, nous avons tous fait application pour des homesteads et nous, nos familles et nos amis seront des vôtres le printemps prochain. C'est là, nous croyons, vous montrer par des faits la juste appréciation que nous avons des ressources de votre pays.

Cléophas Gaillardy, D. Lagacé, St-Barthelmi; Edmond Gauthier, Weldon Station; Narcisse Paquin, St-Guigues; Noé Antaya, St-Guigues ; Ferdinand Gauthier, Weldon Station; Pierre Lemoine, Jos. Fortin, St-Victor de Tring ; Alex Lacoursière, St-Manuel de Beauce; Napoléon Ricard. (Ces messieurs sont tous de la Province de Québec.)

TEMOIGNAGE

Théodore Veicker est émigré du Grand Duché de Luxembourg, il résidait à Aubanches.

Il y a neuf ans, il est venu s'établir à Notre-Dame de Lourdes sur la section 36, township 6, rang 9, avec un capital de 900 francs, et il a réussi.

Il a maintenant 55 acres de terre en culture, dont 40 en blé, 10 en avoine et 5 en orge ; son stock d'animaux se compose de 4 chevaux, 10 bestiaux, 5 porcs, 6 moutons, 100 poules ; il a une maison de la valeur de $250, 3 étables, $500, grainerie, $200, machines agricoles, $800.

Il recommande à ses compatriotes de venir s'établir au printemps, et d'emporter avec eux la toile, les effets de laine, les habillements et la literie, mais pas d'outils.

Quant à lui il est satisfait d'être venu s'établir ici puisqu'il y réussit.

Sa terre était toute en gros bois et il fait maintenant de beaux bénéfices; il a acheté à un de ses fils une très belle terre.

Il s'occupe d'élevage et de culture et il a récolté d'excellent blé. Ses animaux se vendent bien.

L'opinion d'un homme qui s'y connait

M. LE DR GRIGNON, CONFERENCIER AGRICOLE

Nous reproduisons de la "Presse" l'interview suivant :

"Le Dr W. Grignon, conférencier agricole, dont nous avons annoncé le départ pour Manitoba et le Nord-Ouest, il y a quelques semaines, est de retour à Montréal. Il est enchanté de son voyage qui a été fructueux, et nous avons demandé à l'un de nos reporters d'aller recueillir ses impressions. Voici l'interview, que nous donnons aussi fidèlement que possible :

Question.— Combien de temps a duré votre voyage?

Le Dr Grignon.—Quatre semaines.

—Quelle partie de l'Ouest avez-vous visitée ?

—Dix paroisses, dans les environs de Winnipeg ; une partie de l'Assiniboine, Brandon, Qu'Appelle, Régina, Calgary et finalement Edmonton, Saint-Albert et Morinville.

—Y êtes-vous allé à titre de conférencier ou de délégué?

—Je n'étais chargé d'aucune mission officielle. J'y suis allé sans que cela coûte un sou au gouvernement de Québec ou celui d'Ottawa, mais uniquement aux dépens de mon "p'tit gouvernement."

—Quel était le but de votre voyage?

—De me renseigner moi-même d'abord sur ces régions tant vantées et ensuite de pouvoir fournir à mes compatriotes certains renseignements qu'on me demande souvent sur ce pays quand je donne des conférences agricoles.

—Quelles sont vos impressions?

—Oh! votre question demande une trop longue réponse pour vous la donner ici. Qu'il me suffise de vous dire que je croyais bien exagéré, avant mon voyage, tout le bien et tout le beau que l'on dit de ce pays. Mais je suis forcé d'avouer ici que loin d'exagérer les avantages de cette contrée, on est resté au-dessous de la vérité.

La vue de Winnipeg et de toutes les petites villes échelonnées le long du C.P.R., villes qui datent à peine de 10 et 15 ans, la vue de 5 à 6 élévateurs à chaque gare, à une distance d'environ 10 milles les unes des autres; la vue de ces champs de blé, grands comme des mers; la vue de ces milliers de têtes de gros bétail, prêts à l'exportation à cette date de l'année (le 25 juin), de ces prairies et ces pâturages sans fin, tout cela est bien suffisant pour impressionner favorablement le voyageur, mais tout de même, cela ne me suffisait pas.

C'est pourquoi j'ai donné huit conférences, afin de pouvoir rencontrer les nôtres, les questionner et connaître leur histoire.

J'ai visité près de cent Canadiens-français à leur domicile, et j'ai noté scrupuleusement les réponses que l'on m'a données.

Etant cultivateur moi-même, j'ai eu occasion de m'instruire beaucoup sur le genre de culture de ces régions.

—Qu'allez-vous faire de ces notes?

—Je me propose de les donner à "La Presse" hebdomadaire qui aura, je l'espère, la bienveillance de m'ouvrir ses colonnes, afin d'intéresser nos cultivateurs sur le genre de culture suivi dans ce pays et sur les succès obtenus par les nôtres. J'ai rencontré là des cultivateurs qui viennent de tous les comtés de la province de Québec. Je publierai leurs noms, le nom de leur paroisse natale, le nom de leur paroisse actuelle, leurs moyens pécuniaires lors de leur arrivée dans ce pays et leurs moyens pécuniaires actuels.

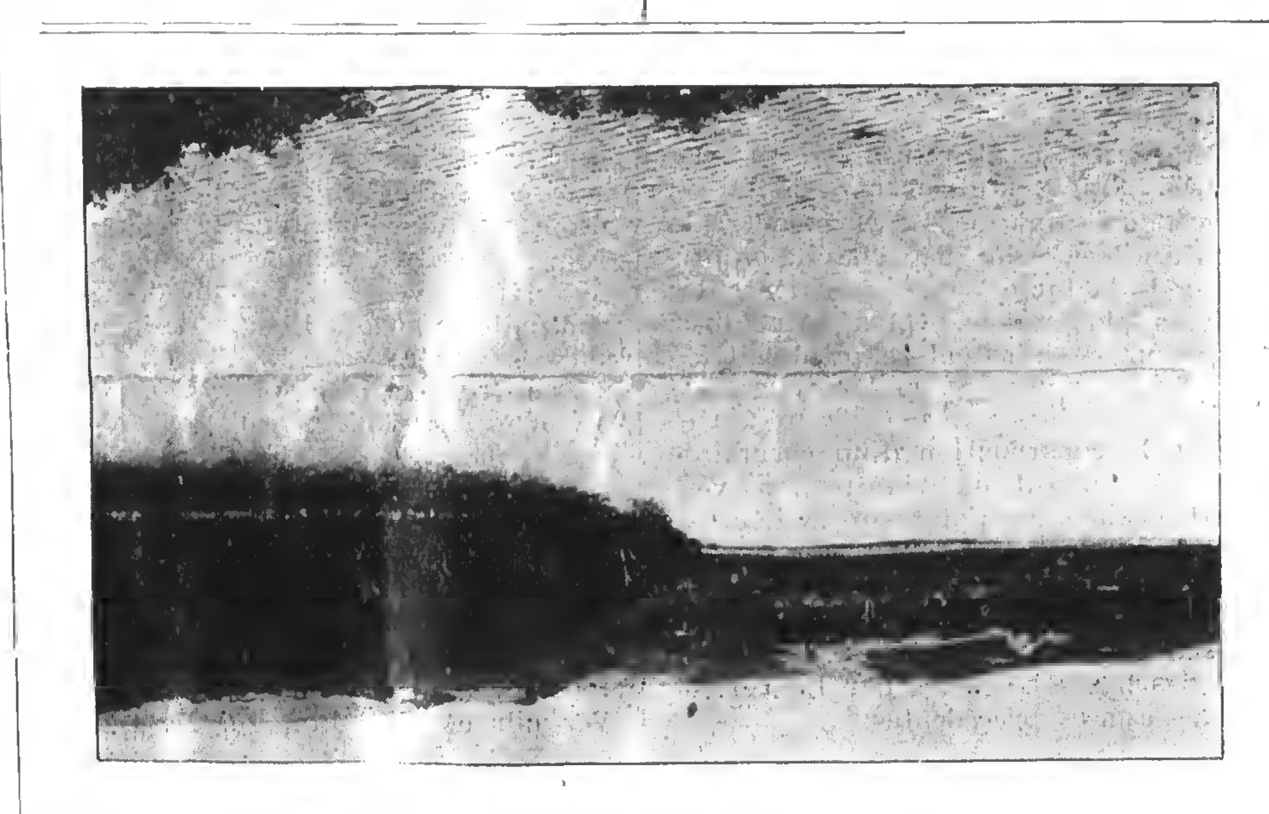
Je crois que ces écrits intéresseront tous ceux qui s'occupent d'agriculture et on sera étonné du succès des nôtres.

—Avez-vous rencontré de ceux-ci quelques-uns qui ne sont pas contents de leur nouvelle patrie?

Pas un seul. Tout ce qu'on regrette c'est de ne pas avoir connu ce pays plus tôt. Pour tout cela, on n'a pas oublié la Province de Québec, car tous les ans, un assez grand nombre viennent voir leurs parents, leurs amis.

—Si vous trouvez ce pays si beau, si avantageux, allez-vous travailler à coloniser plus l'Ouest que la Région Labelle, le Lac St-Jean, la Métapédia, la Gaspésie? ...

—Pas du tout. J'aime trop mes montagnes pour les mépriser. Mais remarquez, M. le reporter, que chez les cultivateurs il y a deux classes



d'hommes: les uns aiment la culture dans les montagnes, et les autres n'aiment qu'à cultiver la plaine. De sorte que les montagnes appartiennent aux montagnards et les plaines aux gens de la plaine.

Quant aux régions du Nord, n'en soyez pas en peine, elles sont à nous, nous en sommes les maîtres. Jamais les étrangers ne chercheront à s'en emparer, car ils préfèrent payer $100 pour un homestead de 160 acres, sans souches, sans roches que de payer $30 pour 100 acres couverts de bois. D'ailleurs, ça y sent trop le catholique et le français ! ! C'est un plaisir pour nos gaillards des montagnes de s'attaquer à 100 arpents de terre en bois debout, tandis qu'il n'en est pas de même pour les étrangers ou pour nos compatriotes élevés dans la vallée du St-Laurent, du Richelieu et la plaine en général.

Mais de la plaine, il n'en reste plus à prendre. Les terres dans ces derniers endroits se vendent un prix fabuleux. Tout de même la population augmente, tous les ans, mais où va maintenant le surplus de la population? Dans les villes ou aux Etats-Unis — surtout aux Etats-Unis, — Ces compatriotes sont donc perdus pour la Province de Québec.

C'est surtout à ceux-là, M. le rereporter, que je veux m'adresser : c'est à ceux-là que je veux démontrer par des chiffres et des faits clairs comme le jour, qu'ils trouveront dans l'Ouest ce qu'ils ne croient pas pouvoir trouver dans la Province de Québec.

En dirigeant ces compatriotes dans l'Ouest, l'on aura, au moins, la satisfaction de ne pas les avoir tout-à-fait perdus, puisqu'ils seront encore dans la Puissance du Canada, et on aura la satisfaction de leur avoir procuré le bien-être, l'aisance, même la prospérité.

Si c'est là un crime de lèse-nationalité, que l'on me pende, mais je conseillerais à mes bourreaux de se munir d'une bonne corde.

On m'a prévenu que si j'ouvrais la bouche en faveur du Manitoba et l'Ouest, je recevrais des étrivières. Je ne suis pas, M. le reporter, pour entrer dans aucune polémique, aucune discussion. Aux reproches que ôl'on pourrait me faire, je ne répondrai que par des faits, des chiffres, ce qui est plus brutal parfois que la férule et plus convaincant qu'un argument perdu dans les fleurs de rhétorique.

Maintenant, "honni soit qui mal y pense", tel est mon dernier mot.

L'opinion de M. l'Abbé J. M. A. Joly, curé de St-Pierre Joly Manitoba

Interrogé lors de son passage à Montréal, cet été, voici comment s'exprima, le Rév. M. Joly, curé de la paroisse de St-Pierre Joly, Manitoba):

"La grande objection que l'on a, dans la province de Québec, contre l'envoi de Canadiens, chez nous, est celle-ci : On prétend que l'on ne récolte là-bas que du blé, et que quand le blé manque, c'est la disette. En cela, on se trompe étrangement. On y pratique aussi l'industrie laitière sur une grande échelle. L'année dernière, dans les seules paroisses de St-Pierre et St-Malo, sur une population totale de 1,500 âmes, il s'est vendu pour $80,000 de beurre et de fromage.

Outre cela, l'élevage du bétail donne un rendement considérable. Le printemps dernier, dans St-Pierre seulement, en une semaine, on a vendu pour $7,000 de bestiaux. Je ne pense pas exagérer en disant que dans les deux localités que j'ai déjà mentionnées l'élevage donne de $30,000 à $35,000 par année.

Quant à la récolte de cette année, elle a eu mauvaise mine, jusqu'au mois de juin ; mais nous avons eu de la pluie au commencement de juillet et maintenant elle a bonne apparence. Dans St-Pierre, on a commencé à couper le blé et l'on s'attend à une bonne moisson moyenne.

Des champs vont donner 20 minots de l'acre ; d'autres de 10 à 12, mais la moyenne pour tout le pays sera, je crois, de 10 à 12 minots. La qualité du grain, cette année, sera la meilleure que nous ayons eue depuis plusieurs années. L'épi est superbe et le grain de première classe.

L'avoine et l'orge sont en retard, mais on croit qu'il y aura moyen de les récolter dans le bon temps.

Je compte beaucoup pour le succès de ma mission sur le concours effectif du Rév. Père Blais, O.M.I., qui s'occupe beaucoup de colonisation, lui aussi. Notre intention n'est pas de faire des conférences comme moyen de propagande. Nous ne désirons nullement, non plus, chercher à entraîner les gens qui sont déjà bien établis. Notre but sera surtout d'engager à se procurer une position meilleure et à se créer un avenir solide, ceux qui, pour une raison ou pour une autre, désirent quitter le pays pour aller aux Etats-Unis ou ailleurs. Ceux-là, avec un capital très testreint, peuvent s'établir à très bon compte au Manitoba. Dans les paroisses de l'Est, qui sont presqu'exclusivement canadiennes, on trouve des propriétés, même bâties, qu'on peut acquérir à très bon marché, ainsi que des terres vierges qui se vendent à des prix ridicules. On peut choisir des terrains à partir de $5 jusqu'à $10 l'acre, mais ce dernier prix, qui est le plus élevé, est pour les terrains de première classe. Il y a d'autres parties du pays où les terrains sont encore moins cher, parce qu'ils sont plus loin des communications. Je cite spécialement la nouvelle paroisse de St-Daniel, qui se trouve, d'un côté, à 7 milles d'une station de chemin de fer, et de l'autre, à 5 milles. Il y a là 60 familles métisses. Cette partie du pays est propre à l'élevage et à l'industrie laitière. On peut acheter là un domaine pour $3 de l'acre. C'est un endroit très avantageux. Avec une somme modique, on peut s'y établir. On y trouve de l'eau en abondance et du bois en quantité suffisante.

Mon plan de campagne consistera à visiter un certain nombre de paroisses de la province et je mettrai le clergé de chaque localité au courant des avantages que l'on trouve au Nord-Ouest. MM. les curés, j'espère, auront la bonté de m'indiquer ceux de leurs paroissiens qui se trouveront dans des conditions où un changement de local serait pour eux un bien, et je me ferai un devoir d'aller leur dire qu'un avenir solide les attend là-bas.

RENSEIGNEMENTS SUR LES COLONIES FRANÇAISES DU DISTRICT D'EDMONTON

	1896	1897	1898
Familles	406	537	620
Ames	1,987	2,122	2,479
Masculins	1,183	1,196	1,347
Féminins	804	926	1,132
Adultes	1,201	1,300	1,432
Enfants	786	1,047	1,317
Minots de grains	180,348	375,118	516,097
Acres ensemencés	7,363	10,625	12,000
Rendement moyen	21,5	34,6	42,7
Premier labour	2,963	4,444	8,969
Chevaux	1,269	1,622	2,148
Bestiaux	2,591	3,675	5,252
Moutons	1,210	1,454	3,000
Cochons	1,774	2,048	2,900

TEMOIGNAGE

Honoré Georges, de Bellegarde, Assa, est établi sur le ¼ de la section 6, Township 7, Rang 30. C'est un Belge venant du Luxembourg qui est établi ici depuis 4 ans, avec un capital bien restreint et a bien réussi.

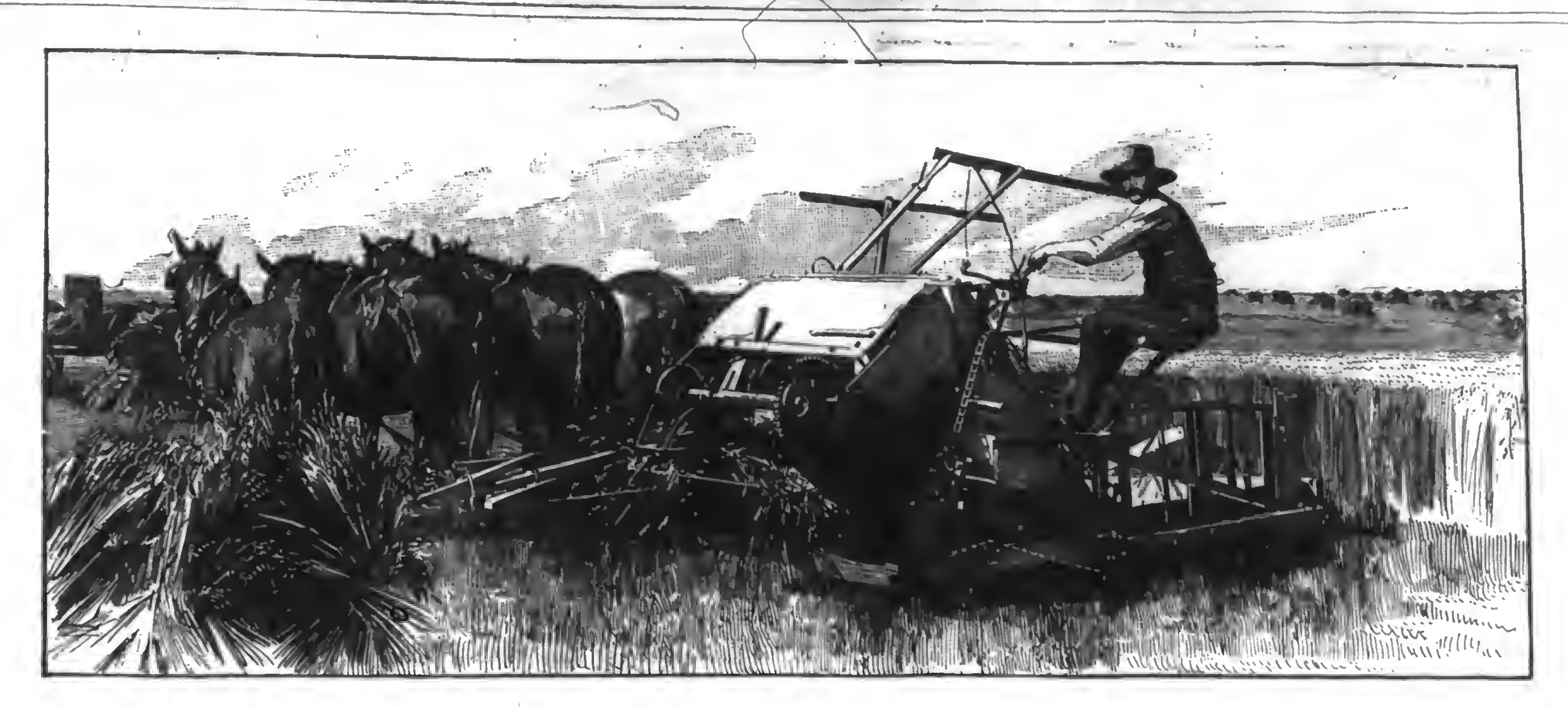
Il cultive 80 acres en blé et 15 en avoine; il possède 4 chevaux, 15 bêtes à corne, 50 poules. Sa maison est d'une valeur de $300.00 et ses machines agricoles $800.00.

Il recommande à ses compatriotes de venir s'établir au pays, surtout s'ils ont de grands garçons. La saison la plus propice est de venir au printemps et d'y apporter leur linge de corps, ménage, etc.

Il est très content d'être ici et ne s'y est pas ennuyé.

Outre la culture, il s'occupe aussi un peu d'élevage.





Montmartre et le Lac Marguerite

La plupart des colons qui arrivent de France s'arrêtent dans le Manitoba ; la réputation déjà vieille des terres à blé de cette province, le nombre de compatriotes et de Canadiens-français qui colonisent depuis nombre d'années cette partie de la contrée, les y invitent.

Néanmoins, dès 1893, un groupe de colons français s'avançait jusqu'au centre de l'Assiniboine et foudait, au sud de Wolseley, Sintaluta et Indian Head, deux colonies qui s'appellent : Montmartre et le Lac Marguerite. Ils étaient dirigés par M. Foursin, alors secrétaire de M. Hector Fabre, commissaire général du gouvernement canadien à Paris.

On allait déplacer de leur réserve une tribu de Pie-à-pot qui s'entendait mal avec une tribu d'Assiniboines, sa voisine, et le terrain de cette réserve était noté, comme valant presque les terres exceptionnelles du nord d'Indian Head. M. Foursin l'apprend, se hâte de rassembler cinq ou six colons prêts à partir de France et s'embarque avec eux.

En mars 1893 il descendaient à Wolseley et se dirigeaient sur l'ancienne réserve des Pie-à-Pot, avec le dessein arrêté de s'y établir.

C'est un des rares exemples d'une colonie française fondée ainsi, avec un choix de terrains, décidée à l'avance, avec une sorte de préméditation.

Ces premiers colons étaient les familles Ogier, Simonin, de Trémandan, actuellement dans une belle situation et quelques autres qui ont quitté le pays presqu'immédiatement.

Ils étaient à 16 milles de Wolseley, seuls au sein de la grande prairie. Ils se mirent à construire des huttes faites de loggs et de plaques de gazon, et qui portent dans le pays, le oom de "tipi"; ils purent ainsi passer le premier hiver, celui de 93-94 qui fut très dur dans l'Assiniboine.

Pendant ce temps, on travaillait à ce qu'on appelle la Grande Maison. C'est un immense bâtiment de 60 pieds carrés, à 2 étages contenant 14 chambres au premier, avec grenier mansardé, et qui a une salle à manger et une cuisine grandes comme celles d'un château. Elle était destinée à contenir tous les colons, comme dans un plalanstère, mais où chacun eut eu son appartement privé. Des capitalistes français, décidés à aider les colons, pour donner à Montmartre une riche et rapide expansion, avaient fourni les fonds pour la construction de ce vaste immeuble. Mais ce genre de colonisation n'a pas réussi ; la Grande Maison a été habitée quelque temps seulement et par quelques colons ; chacun a marché ensuite avec son initiative propre ; et aujourd'hui la Grande Maison est habitée uniquement par la famille de Trémandan et ses grandes pièces servent, l'une de chapelle, l'autre de salle de bal, aux fêtes que se donnent les colons entre eux.

Au printemps suivant, arrivaient de nouveaux colons, les deux frères Escarnot, les quatre frères belges de Deker, les familles Plisson, Bonnardel, Bourset, Gruyelle; Messieurs Latreille et Hamelle. Enfin en 1896, venaient à leur tour, M. Gonzée et M. le docteur Bonju, de la faculté de médecine de Paris.

Beaucoup d'autres colons ont passé et se sont installés ailleurs. La différence de goûts de chacun les empêcha de se plaire aux mêmes lieux ; mais il n'en reste pas moins que l'ancienne réserve des Pie-à-Pot est une terre merveilleusement appropriée à la culture mixte ; tous les colons qui s'y sont installés sérieusement ont pleinement réussi.

Montmartre occupe un township, le 15e du rang 4. Au sein de l'immense prairie dont le sol est ondulé d'éminences pareilles à de grosses taupinières, se trouve un cirque en contrebas de six milles de diamètre environ ; c'est dans ce bas-fond que sont situées les terres cultivables de Montmartre ; la plupart des maisons sont bâties sur la haute prairie, autour de ce cirque et sur ses bords, le dominant.

Ces terres sont à peu près de premier ordre pour le blé; on y obtient un rendement variant de 20 à 30 minots à l'acre; les terres à foin sont abondantes, et en somme, si Montmartre était plus à proximité du chemin de fer, ce serait une colonie très recherchée, et il n'y a pas de doute que les terres y atteindraient le prix de celles d'Indian Head, c'est-à-dire de $10 à $15 l'acre (soit 180 francs l'hectare), mais la Grande Maison est à 16 milles de Wolseley, 17 de Sintaluta et 25 d'Indian Head.

Outre l'agglomération principale de Montmartre sont deux autres plus petites qui en dépendent, tout en ayant des noms particuliers. Ce sont: "le Lac Chapleau", à 2 milles ½ au sud et 4 milles à l'ouest ; "Bran", qu'on a aussi appelé Klecwskio après la visite qu'y fit le consul français de Montréal. Dans ces trois agglomérations dont l'ensemble forme la colonie française de Montmartre sont établies aujourd'hui 25 bonnes fermes. Il y a depuis longtemps, une école avec un instituteur anglais de 1ère classe et que fréquentent 12 enfants.

Montmartre s'agrandit chaque jour; du reste, ce qui prouve la réussite des colons, c'est que l'agglomération s'est formée autour d'un noyau primitif par les relations des premiers arrivés qui firent venir leurs parents et leurs amis. Sauf M. de Tremandan, qui est breton, presque toutes les familles sont franc-comtoises. Un certain nombre de Canadiens-français ont aussi, ces dernières années, pris des homesteads dans la colonie française.

Montmartre, d'ailleurs, est encore susceptible de s'agrandir.

Il est borné au nord par la réserve des Assiniboines, gens des plus pacifiques ; au sud par l'arc de cercle de Moose Mountain Creek, qui n'est en somme qu'une suite de lacs resserés, dont le plus important est le lac Chapleau. Ce dernier, couvert de canards, d'oies et de cygnes en automne et au printemps, mesure environ 4 milles de long sur ¼ de mille de large par endroits.

En 1894, la famille Gruyelle et M. Latreille se détachaient de Montmartre pour aller s'installer sur les bords charmants du lac Marguerite, à 14 milles nord-ouest de Montmartre et à 10 milles sud d'Indian Head. Ils y ont été rejoints par les familles Forest, Hamelle, Besnard, Lebreton, Larchez, Hennéquin, Longeau et Tricoteux.

Colonie toute jeune, le lac Marguerite ne peut déjà plus accueillir que peu de nouveaux arrivants, tous les homesteads à prendre sont occupés et, du reste, les terres à cultiver sont rares et seulement de second ordre ; c'est plutôt un pays d'élevage. La plupart des colons se livrent à la culture mixte ; les familles Gruyelle et Hamelle, venues avec certains capitaux, se sont de suite lancées dans une culture plus importante. Quant à M. Latreille, il s'est associé avec un de ses amis, M. Gouzée, pour monter un ranch qu'ils dirigent ensemble avec un art véritable. Grâce au soin extrêmement minutieux qu'ils ont apporté dans la sélection des bêtes achetées peu à peu, ils sont arrivés à posséder exclusivement des animaux de choix, dont les beaux types, la force et l'allure rustique, m'émerveillent à chaque fois que je les visite.

Le lac Marguerite, de trois quarts de mille de diamètre environ, est environné de grandes buttes, avec des coulées boisées de trembles. Sur ces buttes, tout autour du lac, les habitants ont placé leurs maisons, et peuvent, de leurs fenêtres, se reposer les yeux sur les eaux bleues que silhouettent en été les canards de leur vol incessant.

Mais ces charmes extérieurs du lac Marguerite, ces grâces de la nature canadienne, ordinairement grandiose, mais un peu monotone, et qui dans ce coin, s'est montrée pittoresque, douce, enchantée, verdoyante comme un vallon du Perche, ces charmes de la nature, ne sont pas le seul attrait du lac Marguerite, on y peut causer, on s'y retrouve dans une atmosphère essentiellement intellectuel.

Parmi les vastes solitudes de la nature, parmi les solitudes encore plus grandes de la pensée, au milieu de l'isolement dans lequel se trouve plongé le colon français, brusquement transplanté du sol français, en ce sol du nord-ouest, au milieu des colons anglais, allemands et autres, on se trouve transporté dans le milieu intellectuel le plus pur et le plus parisien qui se puisse rêver, C'est un saisissement de joie !

Avec MM. Latreille et Gouzée on parle de la dernière pièce, du dernier roman, on discute l'Aiglon. M. Latreille qui possède une agréable voix de baryton et joue de la flute comme Malitrée lui-même, vous fait entendre les joyeux refrains de France.

Mme Latreille exerce, avec le charme exquis d'une parisienne consommée, une hospitalité à la fois cordiale et discrète.

Quant à M. Gouzée, il s'est façonné dans un bâtiment voisin une garçonnière, tapissée de tableaux, de panoplies, ornée de fourrures, dont pourrait être fier plus d'un habitant de la vieille France.

Ce n'est pas la moindre des surprises de trouver toutes les productions d'une civilisation raffinée, ces expressions dernières de l'intellectualisme sur les lieux qu'habitaient, il y a 8 ans des Pié-à-Pot, quel étonnement et quel charme pour l'hôte !

Mais il faut aussi parler des choses tristes. Sur un des monticules qui se dressent au bord du lac, deux monuments funéraires abritent déjà les restes de deux de nos compatriotes : ceux de M. Gallot, qui s'est tué dans un accident de chasse, par imprudence, et ceux de M. Hamelle, père, ravi aussi, brusquement, l'année dernière, par une attaque d'apoplexie.

Deux ou trois décès se sont également produits à Montmartre. Par contre, les deux colonies se sont accrues de 14 naissances. Et ainsi, les générations qui naissent et meurent, attachent par les liens les plus forts, celles qui vivent dans l'âge mûr, à cette terre qui devient alors pour eux, une nouvelle patrie.

A trois milles au nord-ouest du lac Marguerite, sur le bord du Deep Lake, le Dr Bouju a installé une belle ferme où il a mis un fermier ; pour lui il s'est fixé à Sintaluta ; il y exerce la médecine avec le prestige magistral que lui vaut son titre de médecin français et au milieu de succès que lui attire son haut mérite personnel.

Quant à M. Plisson, qui était d'abord venu à Montmartre, il s'est lancé dans le commerce et il vient de fonder à Indian-Head, en société avec l'auteur de ces lignes, un grand établissement de vins et liqueurs en gros qui est appelé à un vaste développement.

D'autres colons, comme M. Bonnardel et des arrivés des dernières années, ont acheté des terres près de Sintaluta et de Wolseley, parmi les Canadiens-français et ceux-là aussi semblent réussir à merveille.

En somme, il est regrettable que plus de colons ne songent pas à venir en Assiniboine. Le pays est neuf, la richesse de la terre lui garantit une extension rapide. Le climat est plus sec qu'au Manitoba ; il y tombe beaucoup moins de neige; le froid n'y est pas plus intense, et les terres y sont en moyenne, d'une qualité au moins égale.

H. DE SAVOYE.

Lettre à nos futurs colons

Monsieur et cher ami,

L'on me dit que, depuis quelque temps, vous songez à venir vous établir sur nos belles terres du Nord-Ouest canadien. Est-ce vrai ? J'en serais fort aise. Si réellement vous avez formé ce projet, mes félicitations vous sont acquises, et je fais des vœux pour sa prompte réalisation.

Permettez, Monsieur, que dans le seul but de vous être utile, je prenne la liberté de vous énumérer les divers avantages que vous trouveriez en venant prendre des terres, pour vous et pour les vôtres, dans nos colonies nouvelles.

C'est une chose connue et admise partout que le sol du Manitoba et du Nord-Ouest est de qualité supérieure et qu'il produit admirablement bien toute espèce de grains et de légumes. Le rendement moyen pour les cinq dernières années a donné un résultat de 37 minots par acre.

L'avoine rend bien mieux que cela : un champ de 35 arpents a donné la récolte de 2,450 minots.

C'est une erreur de dire que nous manquons de bois pour nos constructions, nos clôtures et notre chauffage. Ce préjugé a été répandu par des gens qui n'ont visité qu'une parti de l'Assiniboine (partie que traverse le chemin de fer). Si l'on monte au nord, à Lac Dauphin, à Prince Albert, à Battleford, à Edmonton, on trouve des limites où l'on coupe, chaque année, des millions de pieds de bois. ...

Ces limites sont mises à part et conservées par le gouvernement pour servir à l'usage exclusif du colon.

L'eau est facile à se procurer, soit dans les rivières, les lacs, les criques nombreux que l'on rencontre partout, ou dans des puits creusés à des profondeutrs peu considérables. Les 700 familles canadiennes établies dans le district attesteront la vérité de ce que j'avance.

En quelques endroits, l'eau des puits creusés à 20 ou 25 pieds, est un peu dure ou goûte l'alun, mais on y remédie en creusant des puits artésiens, qui donne toujours entière satisfaction.

Nous avons trouvé le long des rivières, et même au milieu de la prairie, des mines de charbon magnifiques, où le colon peut facilement aller chercher sa provision de combustible. L'on paie le charbon $1.00 la tonne livré à domicile. M. H. Chevigny, qui demeure à 2½ milles de Morinville, en creusant la terre pour un puits, a trouvé, à 12 pieds de la surface, une couche de charbon de 11 pieds d'épaisseur.

Le climat, quoiqu'on en dise, est à peu près le même que dans la province de Québec. Les colons qui demeurent au Nord-Ouest depuis six ou huit ans, vous diront qu'ils n'ont jamais été plus incommodés par le froid, qu'ils ne l'ont été dans les différents endroits où ils ont demeuré auparavant.

L'aspect du pays est joli, gai, plaisant; la prairie est unie, plane, recouverte d'une luxuriante végétation qu'il est beau de voir durant les mois d'été. Il n'y a pas de roches, pas de souches, pas de côtes, pas de savanes, pas de marécages; c'est un terrain solide, ferme, qui n'offre aucun obstacle à la charrue. On voit, ça et là de jolis bouquets de bois touffus et verdoyants, paraissant avoir été semés exprès pour briser la monotonie de la plaine et offrir aux nombreux troupeaux d'animaux un ombrage bienfaisant.

La culture est facile; un habitant qui aime sa profession éprouve de la jouissance à travailler son champ. L'un d'eux me disait : "C'est un plaisir de travailler par ici; l'on n'a pas comme en bas, à s'atteler sur la charrue pour la dégager des racines; ici, elle va toujours de l'avant."

Je ne parle pas de nos marchés, de nos établissements religieux, des facilités de communication, des améliorations de toutes sortes dont nos colonies sont favorisées; téléphones, télégraphe, magasins, moulins à farine, moulins à scie, manufactures de tous genres pour le besoin des colons; les médecins, des avocats, un journal français, etc., etc., etc.

En vérité il ne nous manque que des bras, des familles, du monde, pour compléter nos parolsses, et nous aider à développer les ressources de notre beau pays.

Quand l'on songe au grand nombre de familles qui végètent sur des mauvaises terres, qui travaillent jour et nuit, et épargnent cent pour cent, pour payer de gros intérêts, qui ruinent leur santé et épuisent leur vie, sans résultat, sans fruit, sans espérance, nous nous sentons pris de pitié heures de marche de chez eux, il y a une terre vacante qui les attend, une population sympathique qui les invite, un avenir assuré qui s'offre à eux.

Puissé-je être en état de dire ces vérités à tous ceux de nos compatriotes qui ne voient pas leur travail rémunéré, qui désirent améliorer leur position et qui déjà ont jeté les yeux en dehors de leur paroisse natale, pour trouver un endroit favorable pour y conduire leur famille.

L'on me rendrait un grand service, en me donnant l'adresse de ceux qui veulent laisser la Province Québec; je me ferais un plaisir de correspondre avec ces familles; je leur fournirais les informations voulues sur nos colonies de l'Ouest, et je ne doute pas que la vérité arrivant à leur connaissance, nous eussions le plaisir de compter plusieurs familles de plus dans nos belles paroisses du diocèse de St-Albert.

Je vous prie humblement, mon cher ami, de lire cette lettre, de la faire lire à vos parents et de la passer à vos voisins et amis. Croyez, qu'en vous l'adressant je n'ai eu d'autre but que celui de vous rappeler des vérités que vous n'ignorez pas mais que vous avez peut-être oubliées.

Si vous êtes vous-même dans l'occasion de me demander des informations plus détaillées, je serai heureux de vous répondre; si quelqu'un de vos amis se sent pris du désir de se faire pionnier au Nord-Ouest, veuillez m'en prévenir; vous nous rendrez à tous deux un service signalé.

J'attends une réponse de votre part et vous prie de me croire avec considération.

Votre tout dévoué,

J. B. MORIN, Ptre.

UN EXEMPLE ENCOURAGEANT

M. Guillout, un Français établi depuis plusieurs années comme jardinier aux environs de Winnipeg, et qui à l'heure actuelle, est à la tête d'une des entreprises les plus considérables dans ce genre de culture, a récolté cette année une variété d'oignons, créée par lui à la suite de judicieuses sélections, et qui a donné des résultats phénoménaux. Beaucoup d'entre eux pèsent deux livres, la moyenne est au-dessus d'une livre ; on compte qu'il faut à peu près 55 oignons pour faire un minot (60 lbs). Quantité de personnes se sont déjà procuré de ces oignons énormes, et les ont envoyés un peu partout comme témoignage de la richesse du sol manitobain ; on doit ajouter aussi de l'habileté du jardinier.

TEMOIGNAGE

Augustin Comte, demeure dans la paroisse de Notre-Dame de Lourdes, sur la section 28, Township 6, Rang sud-ouest. Il est établi ici depuis 1891. Il est Français d'origine et est émigré de Malzienville-Lozère.

Quand il est arrivé dans le pays il avait 1450 francs de dettes, et depuis son arrivée il a très bien réussi.

Il a 50 acres de terre en culture, dont 40 en blé et 10 en avoine, —en outre 5 acres de cassage de l'année.

Il a un bon stock d'animaux qui se compose de 5 chevaux, 13 bêtes à cornes, 3 porcs, 5 moutons, 40 poules.

Il a une jolie maison qui lui coûte $500, une étable $800, et des machines agricoles $300.

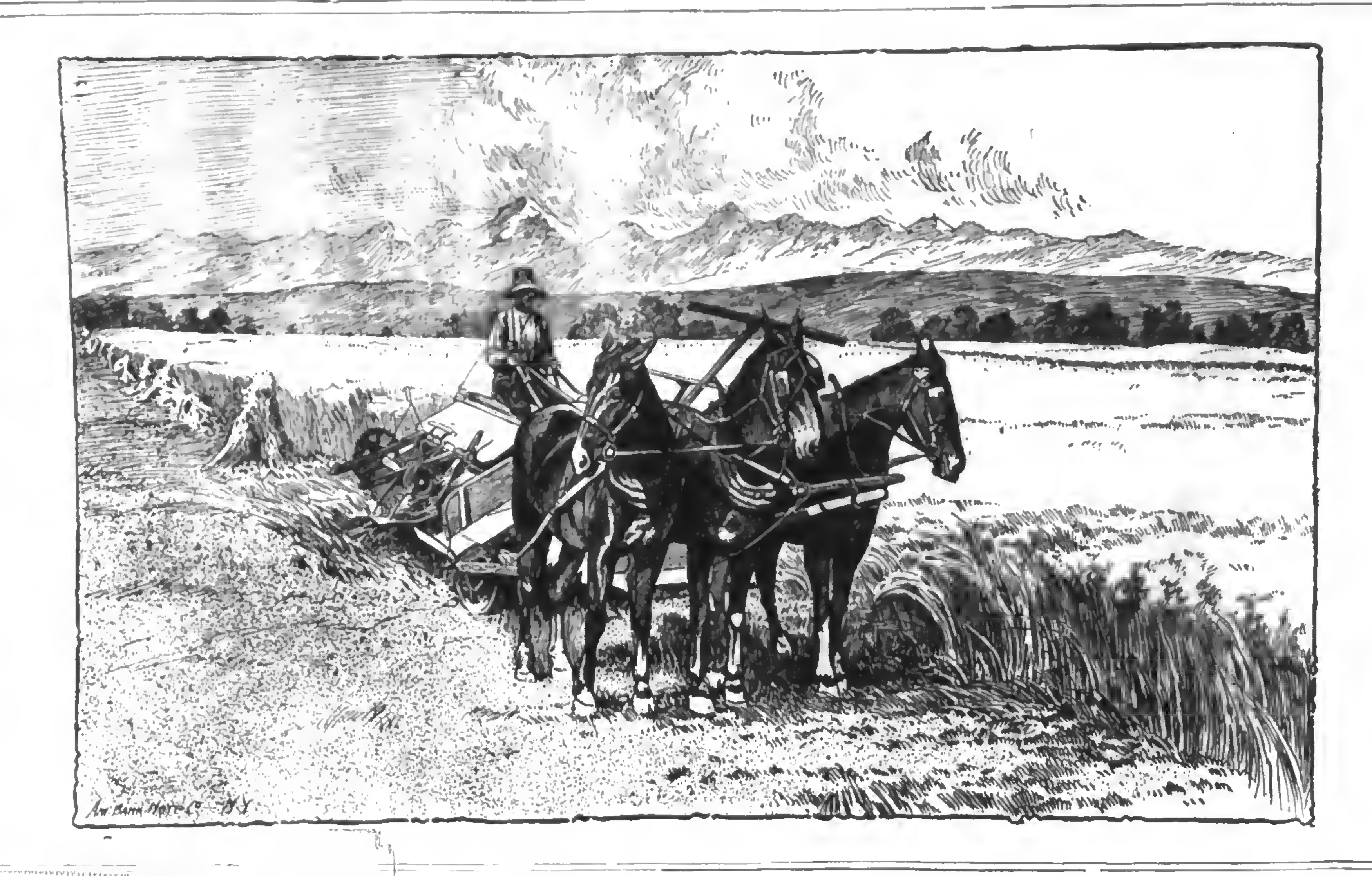
Il recommande à ses compatriotes de venir au mois de juin ; ils pourraient gagner tout de suite ; ils pourraient apporter tout ce qu'ils ont, excepté les outils

Il est satisfait d'être venu ici, et n'a rien à désirer. Il a payé les grosses dettes de son voyage et il est maintenant à l'aise. Il a toujours eu de la chance pour ses récoltes et il progresse d'année en année.

Il s'occupe d'élevage et de culture. En hiver il vend du bois de corde qu'il fait sur sa terre.

Il ramasse quelquefois de grandes quantités de fruits, framboises et fraises, pendant l'été : il y a 2 ans ils ont fait 750 francs de fruits en 12 jours.





Lac des Canards

Tous ceux qui connaissent l'histoire du Manitoba et du Nord-Ouest associent le nom du Lac des Canards et de Batoche aux événements les plus importants de la rébellion de 1885. De fait, longtemps avant que le district du Lac des Canards fut devenu la prospère colonie française qu'il est maintenant, même longtemps avant que les mémorables batailles qui s'y livrèrent eurent rendu son nom célèbre, il était déjà " l'hivernement " favori des chasseurs. C'était là, après avoir poursuivi le buffalo pendant la belle saison, que les Métis venaient passer l'hiver aux bords boisés de la Saskatchewan du Sud ; c'est là qu'ils formèrent une des plus vieilles si non la plus vieille paroisse du Nord-Ouest : St-Laurent.

Située sur un plateau élevé et remarquablement fertile, à l'entrée d'une immense forêt d'épinettes ; dominant au Sud de vastes prairies, parsemées de bosquets de trembles qui s'étendent presqu'au niveau de la branche Sud à celle du Nord, à l'Est surplombant la rivière dont on peut suivre au loin le cours sinueux, ils avaient choisi là la plus pittoresque retraite qu'on puisse imaginer.

Mais à la disparition du buffalo il fallut échanger le fusil pour la charrue et, petit à petit, les aventureux chasseurs devinrent de paisibles cultivateurs. L'émigration de la province de Québec et de France aidant, il s'est formé maintenant plusieurs colonies toutes prospères. Sur la rive droite de la Saskatchewan du Sud s'échelonnent Fish Creek, Batoche, St-Laurent, Grandin et St-Louis. Domremy et le Lac Croche sont de plus récentes paroisses à l'Est de la branche du Sud. Carlton, qui doit son nom au fort Carlton détruit pendant la rébellion, est situé entre le Lac des Canards et la Saskatchewan du Nord.

Le Lac des Canards, grâce à sa situation centrale presqu'à égale distance des deux rivières et à proximité du chemin de fer, a pris les proportions d'une petite ville.

Les premières maisons et la mission furent construites au bord du lac dont le village porte le nom. Mais à l'arrivée du chemin de fer l'agglomération se forma surtout autour de la station et se développa rapidement. Le voyageur qui, à Régina, quitte la grande ligne du Canadian Pacific pour prendre l'embranchement de Prince Albert sur lequel le Lac des Canards est situé subit plusieurs impressions bien différentes. A peine sorti de Régina on entre dans une région apparemment stérile et déserte et qui fait mal augurer du restant du voyage. Mais une fois passé la Saskatchewan du Sud, l'aspect du pays change graduellement; on voit d'ici de là, d'immenses cultures qui, par leur apparence seule, en disent long sur la fertilité du pays. Mais on y regrette l'absence de quelques arbres, d'un peu de haute futaie où trouver de l'ombre et où le Canadien-français, si habile au maniement de la hache, pourrait montrer sa dextérité. Les stations suivantes sont toutes le centre de colonies très florissantes pour la plupart occupées par des Mennonites, cette secte si intéressante aux principes bizares et austères. Russes par leur origine, allemands par leur langage, hollandais par leur acivité et leurs mœurs patriarcales, ils sont devenus, ici, des colons très prospères.

On n'est plus maintenant qu'à quelques milles du Lac des Canards, ou Duck Lake, nom trop généralement employé ; on aperçoit quelques buissons déjà, bientôt ce sont des bosquets et brusquement on est trasporté dans un pays idéal. A certaines places on se croirait au milieu d'un parc soigneusement entretenu, dont le vert vif du gazon uniforme est coupé de distance en distance par les couleurs plus sombres des bouquets de tremble : on est au Lac des Canards.

Après une journée, et parfois des journées de voyage dans un pays nouveau, il n'y a rien qui nous réjouisse en descendant du train, comme d'entendre parler notre langue. Du coup on se sent au milieu des siens, on respire un air de sympathie, on a aussitôt cette confiance que crée la certitude de se savoir entouré de gens avec lesquels on se sait en communion d'idées, de principes et d'aspirations. Elle est la sensation que tout français, qu'il vienne de Québec, de France, ou de Belgique, éprouve en arrivant au Lac des Canards. Le village, les ambitieux disent la ville, mérite bien qu'on le fasse connaître. Les principales bâtisses se trouvent sur la grande rue, qui fait face à la station; on y compte trois magasins généraux, dont un, celui de MM. W. Stobard & Co., mérite une mention toute spéciale. Les magasins et les dépendances de cette importante maison couvrent un bloc tout entier, en grande partie bâtis en briques, et elle se vante avec raison de ne pas avoir sa pareille dans tous les Territoires du Nord-Ouest. Un quatrième magasin est la propriété de la maison McIntyre frères, dont l'un des associés, M. J. O. McIntyre est membre de l'assemblée législative. L'hôtel de la Saskatchewan dirigé par M. N. J. Vinont et Cie est un hôtel important et hautement recommandable.

Le Lac des Canards compte de plus, deux médecins, deux forgerons, deux boulangers, deux écuries de louage, trois agences d'instruments agricoles.

Le gouvernement y a installé depuis deux ans une beurrerie qui a rendu de grands services aux colons. Il y a également une agence des terres de la Couronne et un détachement de la police montée du Nord-Ouest.

Mais une des institutions dont les gens du Lac des Canards sont les plus fiers, et avec raison, est l'Ecole Industrielle des Sauvages, sous la direction du Rév. Père Paquette, O.M.I. Cette école, ouverte depuis quatre ans à peine, compte maintenant 120 pensionnaires, et la valeur des bâtisses est évaluée à $50.000. Le succès de cette œuvre humanitaire qui est sous le contrôle du gouvernement est dû surtout au zèle infatigable du Rév. Père Paquette, et à la bienveillante sollicitude de Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan.

Il y a plusieurs écoles catholiques disseminées dans le district, mais au Lac des Canards, il y en a deux, dont une française et une anglaise.

La paroisse, qui est desservie par le Rév. Père Pinaud, un missionnaire aussi zélé que sympathique, est dotée d'une splendide église et d'un presbytère spacieux et bien situé, le pied-à-terre favori de Mgr Pascal, qui souvent vient s'y reposer pendant quelques jours, au milieu de ses compatriotes.

H. de D.

Le District de Morinville

Rapport de délégué
Winnipeg, 9 juillet 1900.

W. F. Mccreary, Esq.,
Cher monsieur,

Je suis venu d'Argyle (Minnesota) au Manitoba dans l'intention de visiter l'Ouest Canadièn. J'ai quitté Winnipeg le 29 juin pour Calgary et de là j'ai gagné Edmonton.

Pendant le voyage, je n'ai rien remarqué qui me plut particulièrement, sous le rapport du site, et qui me fit désirer m'y établir.

Mais dès que je fus arrivé à Morinville, centre situé à 66 milles d'Edmonton, l'aspect général de la contrée me charma dès le premier abord. Végétation luxuriante, le bois et la prairie réunis sur le même quart de section, terre aisée à mettre en culture, sol des plus riches formé d'alluvions d'une épaisseur variant de deux à six pieds. On me dit que l'avoine dans ce district rendait souvent de 100 à 150 minots à l'acre. Le pays est arrosé par le lac des Oeufs, sur les bords huquel j'ai acheté une demi-section de terre que j'ai payée $1,050.00. A deux milles de Morinville coule aussi la rivière Sturgeon ; d'ailleurs, l'eau potable de qualité supérieure se trouve partout aisément en creusant des puits d'une profondeur de 50 à 60 pieds.

J'ai trouvé la population de Morinville, dont la plupart des habitants sont arrivés pauvres, dans une aisance remarquable, les fermiers qui possèdent des troupeaux de 25 à 75 têtes de bêtes à corne ne sont pas rares.

Morinville est un petit village très gai, très prospère, tout y est exclusivement français; on y voit une église catholique, une belle et bonne école, où enseignent deux institutrices, ainsi qu'un magasin, deux boutiques de forge, un moulin à farine en voie de construction qui sera terminé à l'automne.

J'ai visité la mine de charbon qui se trouve à deux milles et demi du village; on y extrait à une profondeur de neuf pieds un charbon de première qualité très estimé des gens de la place, qui s'en servent presqu'exclusivement, malgré l'abondance du bois dans le district.

En général, l'aspect de cette contrée m'a tellement satisfait que j'ai décidé de venir y demeurer à l'automne.

Votre tout dévoué,

XAVIER SANSREGRET.

Les colonies des environs de la Saskatchewan

Nous extrayons d'un rapport des délégués du comté de Champlain, les remarques suivantes pleines d'intérêt sur le district de la Saskatchewan.

1o Sur la route de Prince Albert à St-Louis de Langevin, nous avons surtout admiré la ferme McKay. Dans le voisinage immédiat, il y a à vendre des terres de première qualité.

2o A ST-LOUIS DE LANGEVIN, sur la ferme de la mission, nous avons le 19 juin mesuré des tiges de blé de 34 pouces de longueur, Ce qui nous a frappé plus que quoi que ce soit au point de vue agricole, c'est le fait que le blé talle dans des proportions incroyables. D'un seul grain de blé, nous avons compté 30 tiges. Dans cette localité, le sol est relativement léger. Cependant, les récoltes y sont généralement bonnes. On nous a dit que la terre qui contient une certaine quantité de sable noir et de chaux, peut, dans les années pluvieuses surtout, rivaliser en fait de rendements avec des terres en apparence plus riches. Il y a à St-Louis, une église et une école florissante : avantages très appréciables pour les colons de l'Est qui, accoutumés aux charmes de la vie sociale, sont naturellement enclins à redouter outre mesure, peut-être, l'isolement que comportent les prairies de l'ouest. Les Métis offrent en vente des lots de marché. Une réserve forestière à proximité, aide beaucoup le colon, en ce qui concerne la confection des clôtures et des bâtisses. Toutefois, le foin est moins abondant que dans la plupart des localités situées plus à l'Est. M. E. Lefedun a fait sur sa ferme, à St-Louis de Langevin, une foule d'expériences des plus ingénieuses. D'une livre de graine de mil, il en a récolté 90 livres.

III. DOMREMY offre à la colonisation des avantages de premier ordre. La terre est très bonne, le foin abonde ainsi que le pâturage et le bois n'est pas rare. Le seul inconvénient, c'est que sur certaines sections l'eau ne s'y trouve pas facilement. Cependant, la plupart des cultivateurs ont de bons puits. D'ailleurs, le gouvernement a fait creuser, ça et là, des puits pour l'utilité du public. Depuis notre départ de Batiscan, le 11 juin dernier, nous avons visité un grand nombre de fermes et nous n'hésitons pas à déclarer que les plus beaux champs de blé que nous ayions vus, se trouvent à Domrémy. Nous recommanderons fortement cet endroit à nos compatriotes de la province de Québec et des Etats-Unis. Il y a encore beaucoup de homesteads à prendre. Quelques lots ayant de 20 à 40 arpents en cassé, avec puits, clôtures, etc., peuvent s'acheter à des prix très modérés.

IV. LA MONTAGNE BOULEAU. — Terre de qualité supérieure, moins avantageuse qu'à Domrémy, à cause des broussailles qui rendraient le cassage (premier labour) un peu dispendieux.

V. KINISTINO est une colonie florissante. Sur les rives du lac de la Poule d'Eau, toutes les terres du gouvernement sont occupées. Mais entre les dernières habitations de Kinistino et le ruisseau appelé Goose Hunting, il y a un vaste territoire où se trouvent le cas de M. W. G. Plante qui, arrivé au pays à peu près sans capital, possède maintenant 1720 acres de belle terre, $3,000 en argent, 100 têtes de bétail et une quinzaine de chevaux.

VI. FLETT'S SPRING. —Eau abondante, marais à foin, bien bonne terre.

VII. LAFONTAINE. —Colonie toute récente. On dirait que les Canadiens français cherchent à s'y grouper. On trouve à cet endroit des terres qui possèdent à peu près tous les avantages qu'un colon laborieux et intelligent puisse raisonnablement désirer. Du jour où cette paroisse naissante pourra compter sur les facilités que comportent les voies ferrées, elle sera en quelque sorte le paradis terrestre pour celui qui sait apprécier la valeur de la culture mixte.

Chose digne de remarque, à deux milles de la chapelle de Lafontaine, dans la direction du ruisseau Goose-Hunting, il y a des terres évidemment très fertile que l'on peut labourer et semer la première année avec des profits considérables. Il n'y a pas de tourbe et les opérations relativement onéreuses du cassage ne sont pas nécessaires. C'est là un avantage énorme pour le colon qui ne dispose que d'un petit capital.

VIII. BELLEVUE. —Bonnes terres, encore plusieurs lots gratuits à prendre, colons très contents de leur sort.

IX. Nous n'avons fait que passer à la hâte, la paroisse de Batoche et nous ne serions pas en état d'émettre une opinion sérieuse sur les avantages que le colon pourrait y rencontrer.

X. Au LAC DES CANARDS, grâce à l'amabilité du Rév. Père Paquet, qui a bien voulu nous conduire lui-même, nous avons eu la bonne fortune de contempler de beaux champs de blé et de recueillir une foule d'informations qu'à notre retour nous nous efforcerons de vulgariser. On peut encore acheter à quelques milles de la voie ferrée des lots à raison de $3.00 l'acre.

Partout où nous sommes passés, on nous a fait remarquer que le sol étant poreux, les fossés et les rigoles ne sont pas du tout nécessaires. Dans l'Est, il faut peiner beaucoup pour assainir les terres.

Nous avons voyagé par des chaleurs exceptionnelles et les mouches qu'on dit être cette année plus nombreuses que d'habitude, nous ont quelque peu harcelés. Cela n'empêche pas que nous gagnerons nos pénates en emportant le meilleur souvenir des terres du district de la Saskatchewan.

F. HERCULE, marchand.
JOSEPH DEGRAINS.

Délégués du comté de Champlain.
Winnipeg, 1er juillet 1900.

TEMOIGNAGE

Henri Vaillant demeure à Notre-Dame de Lourdes depuis 8 ans et réside sur la ½ S. E. de la section 36, township 6, rang S. Après son arrivée au pays, il n'avait rien ou à peu près, son passage payé.

Il vient de Thouars-Deux, Sèvres.

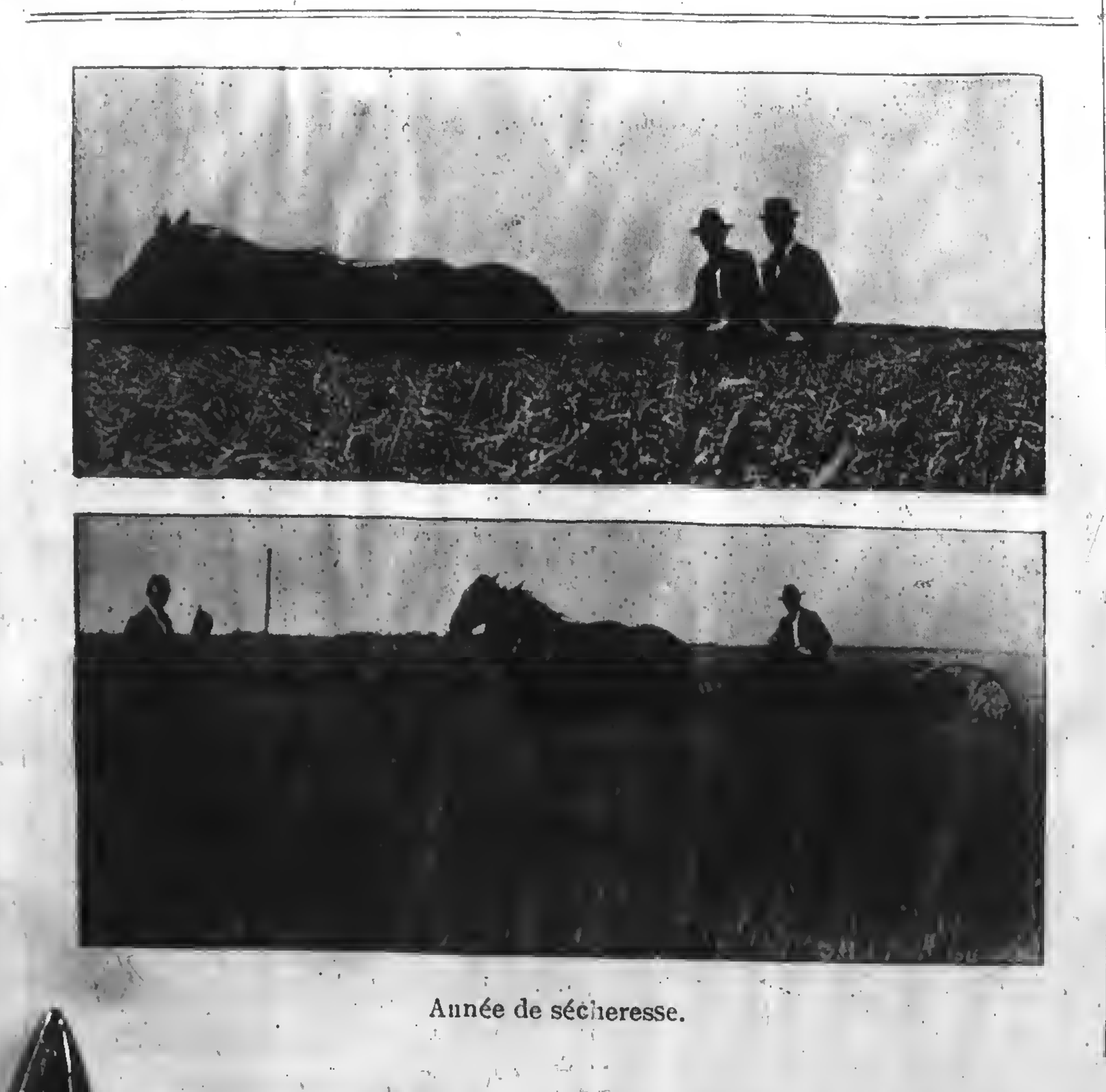
Il a 25 arpents en blé et 10 en avoine ; il a 3 chevaux, 3 bêtes à cornes, 3 porcs, 30 poules ; il possède 3 maisons valant $300, 3 étables, $200, 3 graineries $150, 30 machines $300.

Il a bien réussi et il recommande fortement à ses compatriotes de venir au printemps ou à l'été avant le premier d'août afin de gagner de suite, en ayant soin d'emporter la toile, le linge, les habits, la literie, mais pas d'outils d'agriculture.

Il est satisfait d'être venu ici.

Sa terre est toute en gros bois, mais si le défrichement se fait avec peine et difficulté, en revanche le grain pousse bien et est de qualité supérieure.

Les deux (l'élevage et la culture), vont de pair, mais il progresse tous les ans, bien qu'il ait perdu trois chevaux cette année. Son blé est toujours remarquablement beau.



Année de sécheresse.



Maison de M. Reboul—Notre-Dame de Lourdes.



Lettre de Mgr Langevin, Archeveque de St. Boniface

Au mois de novembre 1898, à l'occasion d'un congrès de colonisation tenu à Montréal, Monseigneur Langevin adressa la lettre suivante qui jette une grande lumière sur l'œuvre de la colonisation au Manitoba.

Nous ne saurions mieux faire que de reproduire en entier ce document si important.

Archevêché de St-Boniface, Man.,
le 15 novembre 1898.

A M. le docteur Brisson, agent général de la Société de Colonisation et de Rapatriement.

Mon cher docteur,

Vous m'avez fait un immense plaisir et un grand honneur en m'invitant à assister au Congrès de Colonisation qui doit être tenu à Montréal, le 22 du courant, et je vous en remercie beaucoup.

Comme évêque et comme Canadien-français, je ne puis être indifférent à ce qui se fait dans notre chère patrie canadienne pour l'extension de la foi catholique et l'expansion de notre nationalité. Il faudrait que toutes les forces vives de la nation fussent ralliées autour de votre société de colonisation comme autour d'un drapeau, car il s'agit d'assurer notre avenir national, et la religion y est tout particulièrement concernée et intéressée. Pour ne parler que du Manitoba et aussi du grand Nord-Ouest, où deux autres provinces se formeront bientôt, il serait à désirer que tous les catholiques et surtout nos compatriotes fussent amenés à bien comprendre que jamais moment n'a été mieux choisi pour nous envoyer des colons sérieux. Le sol qui est très fertile coûte encore peu de chose, et l'on peut en acquérir aisément une grande quantité. Il y a encore beaucoup de lots gratuits ou "homesteads" concédés par le gouvernement. Je ne crains pas d'affirmer qu'en général, tout travailleur sérieux et économe est certain de réussir dans nos régions où la culture est plus facile et le marché excellent. Seulement, les extravagances, les dettes et la nonchalance n'enrichissent pas plus au Manitoba que sous d'autres cieux.

Des flots de population étrangère nous envahissent de toutes parts, et bien que nos groupes canadiens soient déjà trop organisés et trop compacts pour être sérieusement entamés ou déracinés, néanmoins, il nous faut du renfort pour mieux résister, progresser plus vite, dilater nos tentes, et rendre la position à jamais imprenable dans les vallées fertiles de la Rivière Rouge et de l'Assiniboine, aussi bien que sur les bords de la Saskatchewan, à Edmonton et à Prince Albert.

Faut-il dire que notre pays n'est malheureusement pas assez connu, ou qu'il est parfois représenté sous un mauvais jour ? On nous croit noyés ou dispersés, sans cohésion, sans force, sans avenir ; rien de plus faux. Il y a vingt ans, nous n'avions que six paroisses canadiennes en formation, aujourd'hui, il y en a plus de trente-cinq bien organisées, et dix autres se forment en ce moment ! Deux nouvelles colonies prêtes à recevoir un prêtre se sont formées depuis deux ans ! Dans certaines paroisses, on a acheté jusqu'à quarante propriétés depuis à peu près un an.

Il y a vingt-cinq ans, quelques églises seulement existaient dans le pays, et le nombre des prêtres était bien restreint; aujourd'hui, l'on compte quarante-six églises ou chapelles, où des prêtres résident, et près de cinquante postes visités par les missionnaires, trente-quatre prêtres séculiers, quarante-sept religieux, six communautés d'hommes, sept communautés de femmes dont six vouées à l'enseignement. Depuis cinq ou six ans la population de certaines paroisses a plus que doublé! A Notre-Dame de Lourdes, par exemple, il n'y avait que six ou sept familles, il y a six ans, et elles étaient comme campées dans les bois de tremble de la montagne ; aujourd'hui, le vénérable Dom Benoit, des Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, compte près de deux cents familles de langue française. Il y a cinq ans, M. l'abbé Gaire arriva d'Europe et planta son bâton de missionnaire au milieu d'une grande clairière déserte ; aujourd'hui, il y a deux paroisses et une mission qui ont surgi comme par enchantement. "Pinguescent speciosa deserti" (devise du diocèse). Et l'arrivée de nouvelles familles de France, de Belgique, d'Irlande, des Etats-Unis, d'Allemagne, d'Autriche et d'ailleurs, nous ont fait espérer de plus rapides progrès pour l'avenir. Depuis six ans nous avons construit dans le diocèse, malgré notre misère, deux églises et sept chapelles en bois, outre quatre couvents; et si l'ennemi du bien ne renverse pas nos espérances, nous aurons bientôt plus de cent vingt-cinq écoles catholiques. Je n'ai pas à parler ici du progrès accompli au milieu des sauvages, qui sont au nombre de plus de 14,000: mais tout en faisant appel aux colons, je tiens à rappeler que nous sommes un pays de missions secourues par l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi de Paris et de Lyon! (c'est la digresion bien pardonnable de l'Evêque-missionnaire qui n'oublie pas les petits et les faibles toujours chers à son cœur).

Les récoltes ont été généralement bonnes ces années dernières, et nos industries laitières enrichiront bientôt plusieurs de nos vieilles paroisses. Le froid légendaire de l'Ouest-Canadien n'est pas aussi redoutable qu'on se l'imagine ; il est salubre et plus supportable que le froid moins intense mais plus humide de la province de Québec ; la gelée n'est pas à redouter ici plus qu'ailleurs. La distance ne peut effrayer que ceux qui n'ont pas l'expérience du trajet. On se rend de Montréal à St-Boniface en deux jours et deux nuits. Autrefois, il fallait soixante jours en canot pour se rendre de Lachine à la Rivière Rouge; aujourd'hui, on y arrive en cinquante-deux heures, dans les chars autrement commodes que les frêles et étroits canots d'écorne du bon vieux temps passé. Un enfant peut franchir seul cette distance aussi aisément que l'on va de Québec à Montréal. Nous ne voulons pas certes dépeupler la chère province de Québec! Ce serait bien mal comprendre nos meilleurs intérêts et payer d'ingratitude cette province-mère, à laquelle nous devons tout ce que nous sommes, au double point de vue religieux et national, car c'est elle qui nous a envoyé nos premiers hommes instruits, nos premiers législateurs, nos premiers évêques, beaucoup de nos premiers missionnaires, presque tous nos prêtres séculiers et la plupart de nos bons colons.



Pendant les foins—Notre-Dame du Lac.

Cependant il me semble que, sans être infidèle à Québec, chaque homme influent, chaque curé de paroisse, devrait se faire un devoir de diriger vers nos praities ceux de nos compatriotes qui veulent absolument quitter Québec pour des pays étrangers, aussi bien que ceux qui désirent se procurer à meilleur marché de grandes étendues de terre pour y établir leurs enfants, ou enfin ceux qui ont goûté à la vie des villes, qui reviennent des Etats-Unis et qui désirent une culture plus facile que celle d'une terre couverte de bois touffu — en bois debout.

Même j'ose dire que c'est l'intérêt vital de la province de Québec de ne pas se concentrer en elle-même, et de ne pas s'isoler ; puisque sa représentation à la chambre des Communes devant être toujours la même, elle aura besoin un jour de trouver dans une autre province, un point d'appui nécessaire ; ce sera la récompense de sa générosité, au jour de sa plus grande force d'expansion ; et ce serait vraiment méconnaître un devoir, que de rester même indifférent à notre appel, " Au secours! " à l'heure critique de notre histoire.

Loin de désespérer de l'avenir, nous aimons à croire que le " Christ qui aime les Francs " veille sur nous, et qu'il se souvient des grandes œuvres et des sacrifices héroïques des chrétiens intrépides et illustres, des incomparables missionnaires, qui ont donné comme une sorte de consécration à nos terres encore vierges. Nous croyons qu'il nous sera donné de recouvrer bientôt taus nos droits, et nous pouvons, sès maintenant, répondre à tous les prophètes de malheur qui seraient tentés de désespérer de nous : " Non moriar, sed vivam et narrabo opera Domini." " Je ne mourrai point ; mais je vivrai pour chanter les louanges du Seigneur."

Je vous remercie, mon cher docteur de m'avoir fourni l'occasion de dire ces choses à mes chers compatriotes, et je vous prie d'excuser la longueur de ma réponse qui a pris, à mon insu, les proportions d'un petit mémoire, que votre patriotisme voudr- ne pas trouver trop long, il est très incomplet.

Mon rêve serait de faire gra[illegible] belle l'œuvre de Dieu, aussi bien que l'œuvre du progrès intellectuel et matériel dans ces nouveaux pays que tout Canadien-français devrait regarder comme sa patrie. Je regrette vivement de ne pouvoir me rendre à votre invitation. Ce n'est pas la distance, mais le manque de temps qui m'arrête. Québec et Montréal sont à quelques heures seulement de Saint-Boniface.

Le Révérend Père Blais, O.M.I., missionnaire colonisateur, est chargé officiellement de me représenter au Congrès.

J'ose compter sur la bienveillance et le patriotisme désintéressé des honorables membres de votre grand Congrès, afin que le Manitoba et le Nord-Ouest ne soient point laissés dans l'ombre, et que cette réunion distinguée fasse époque dans les annales de notre histoire.

Veuillez, mon cher docteur et confrère de collège, croire à mon respectueux et fidèle souvenir.

Je vous bénis bien volontiers,

ADELARD, O.M.I.,
Archevêque de Saint-Boniface.

L'immigration francaise

Quiconque a vu à l'œuvre, les colons français de St-Claude, de Notre-Dame de Lourdes, de Ste-Rose du Lac, de Carlton et autres lieux du Manitoba ou du nord-ouest, a pu se convaincre, combien mensongère et injuste, était l'affirmation trop souvent répétée, que le Français n'était pas colonisateur.

Par son ardeur au travail, sa persévérance, son amour du sol, son économie et sa frugalité, le paysan français, l'homme de la campagne, est le plus merveilleux des colons ; il accomplit des prodiges.

A ne considérer que notre intérêt, nous devons donc souhaiter ardemment voir venir plus nombreuse l'immigration des paysans français au Manitoba.

Nous ne pouvons guère espérer, et nous ne le lui conseillerions d'ailleurs pas, que le paysan possesseur d'un domaine petit ou grand en France quitte sa patrie, vende sa propriété, pour venir s'installer parmi nous.

Mais, il y a un nombre considérable d'ouvriers de ferme, qui mènent une vie misérable, travaillant sans relâche de l'aube au coucher du soleil, pour des salaires infimes ; d'autres en grand nombre aussi, qui dissatisfaits de cette condition pénible s'en vont demander aux industries un travail mieux rémunéré ; à ceux-là nous leur dirons sans hésiter : venez au nord-ouest canadien, vous pourrez, avec la même somme de travail, y acquérir un domaine, vous y créer une position voisine de l'aisance.

Le succès vous est assuré ; vous pourrez vivre heureux, libres, chez vous, dans votre maison, sur votre terre.

Cela vous ne pouvez guère espérer y arriver en France. Mais, quant à ceux qui viennent au Manitoba avec l'espoir d'y faire fortune, non avec le désir de s'y créer une douce aisance modeste, nous leur conseillons de s'épargner les frais d'une tentative absolument inutile.

A de très rares exceptions près, les commis de magasin, les petits commerçants, tous les jeunes gens de profession libérale, non seulement n'ont aucune chance de faire fortune, mais même ne réussiront pas à se créer sur une terre, une position qui leur permettre de vivre.

Malheureusement, trop de jeunes gens croient qu'il suffit de venir en Amérique pour amasser la fortune d'un "Vanderbilt ; cette attraction malsaine qui les attire, est une utopie phénoménale, et dans leur intérêt comme dans le nôtre nous devons nous efforcer de les désabuser.

Peut-être a-t-on un peu trop complaisamment, par le passé, aidé à laisser se propager cette idée fausse, mais rien ne saurait être, et de fait n'a été, plus funeste à la cause de l'immigration française au Manitoba.

C'est vouloir créer des mécontentements, nés de déceptions trop certaines ; et ces mécontentements sont de nature à nuire à la réputation de notre province, à son bon renom.

Nous ne parlerons même pas des fils de famille, que les parents envoient en exil, au Manitoba, pour les punir de leurs fredaines ; le Manitoba n'est pas une colonie de déportation et ces incorrigibles noceurs, incapables de travailler, ou considérant comme au-dessous d'eux tout travail manuel, en sont réduits pour vivre aux pires expédients.

Rien n'est plus funeste, pour la réputation des Français, que de semblables exemples au milieu d'une population anglaise.

Pour être vraiment profitable et d'une durée constante, il faut que l'immigration des colons français soit entourée de tous les renseignements les plus exacts ; il faut décourager impitoyablement ceux qui ne possèpoint les qualités requises ; et ne point faire miroiter aux yeux des gens des mirages trompeurs de fortune à faire.

Nous le répétons, le Manitoba et le nord-ouest sont, pour ceux qui possèdent de bons bras, un cœur énergique, une connaissance de la culture.

Encore leur faudra-t-il, s'ils veulent réussir, s'attacher à observer, et se mettre aux façons de faire du pays ; ne point croire qu'ils n'ont rien à apprendre.

De cruels mécomptes leur prouveraient vite leur erreur.

L'Ouest canadien offre encore des avantages sérieux à une autre classe d'individus, ceux qui possèdent un certain capital.

On comprendra aisément que dans une colonie nouvelle, où tant de perfectionnement s'imposent, le capital est en demande constante, et est susceptible de rapporter de gros intérêts.

En réalité, on l'a déjà dit, la colonisation de nos jours est une entreprise financière, un mode de placement pour les capitaux qui végètent dans la vieille Europe.

C'est bien ainsi que le comprennent les Anglais, et c'est le capital de Londres qui a permis de bâtir la prospérité actuelle du Manitoba.

Il y a donc au Manitoba un champ très vaste pour des placements avantageux de capitaux. Il serait fort à désirer aussi bien dans l'intérêt des capitalistes français, que de la colonisation française au Manitoba, de voir se former des compagnies de capitalistes sérieux, qui, après une étude approfondie, opérerait des placements dans les diverses entreprises qui, chaque jour, se développent au Manitoba.

Il n'y a pas de doute à entretenir aujourd'hui sur l'avenir réservée à cette province ; sa prospérité repose sur des bases solides ; la culture et l'industrie. Des placements judicieux faits en connaissance de cause, offrent toute la sécurité désirable.

Mais en dehors de ces sociétés financières, dont la formation serait si désirable, il y a un vaste champ ouvert à l'intelligente initiative de petits capitalistes, à certaines conditions.

Il ne manque pas de gens en France qui possèdent 50,000 ou 100,000 francs et qui vivent avec ce petit capital dans une gêne véritable.

Ici avec ce mêmr capital, intelligemment placé, ils vivraient dans l'aisance.

Les placements sur biens-fonds dans les villes leur rapporteraient de 5 à 6 pour cent, dans les campagnes, de 8 à 10 pour cent. Mais, il leur faut être bien convaincus que pour réussir, dans un pays où les modes d'affaires sont différentes, il leur faudrait consacrer une année ou deux à étudier le pays, à se renseigner, à apprendre la langue anglaise.

Dans ces conditions, avec la moindre entente des affaires, ils seraient assurés de pouvoir, en peu d'années, se créer une belle situation.


Qu'est-ce que deux années d'études pour arriver à un si enviable résultat ?

Il y a également pour la maison de commerce française un terrain illimité à exploiter ; il leur suffirait d'envoyer sur place un agent sérieux parlant l'anglais.

Le luxe à Winnipeg est des plus développés, surtout le luxe féminin et les articles de mode et de confections, les linges, rubans, dentelles, ameublement, qui sont la gloire de l'industrie française, auraient ici un débouché lucratif.

Pour nous résumer, nous insisterons tout particulièrement sur les avantages incontestables qu'offre le Manitoba aux ouvriers agricoles, aux paysans de France, et nous voudrions, dans leur propre intérêt, leur répéter encore une fois.

Vous tous qui vivez sans espoir d'acquérir jamais la chaumière où vivre en paix de votre travail, vous qui aspirez au désir légitime de posséder en propre, un champ où travailler indépendant, venez au Manitoba, vous y trouverez tout cela, au gré de vos souhaits les plus optimistes.



HOP!
EN AVANT!
POUR LES DISTRICTS DE
Dauphin et de la...
Rivière au Cygne Swan River.
qui, cette année, ont abondance de récoltes de tous genres, grains, foin et autres produits de la ferme, alors que les autres districts souffrent de la sécheresse.
TERRES = A = VENDRE
MERVEILLEUSEMENT PROPICES POUR
La Culture Mixte,
L'Elevage,
La Laiterie.
Canadian Northern Railway Cº
LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER
"Canadian · Northern"
OFFRE EN VENTE LE LONG DE SA LIGNE DES TERRES COMPRENANT:
BOIS, EAU et FOIN En abondance.
Des Terres à blé merveilleuses,
Des Fermes en Prairies,
Des Terres propres à la cultnre mixte.
Ces terres seront vendues aux Colons à des prix raisonnables, avec longues échéances de paiement.
Lots à vendre à Dauphin, Ochre, Plumas, Winnipegosis, Swan River, Minitonas, et autres villes le long de la ligne.
Prenez note de notre vente de lots dans les nouveaux villages de Gilbert Plains, en Août.
Pour listes, cartes et informations, écrivez à . . . .
THEO. A. BURROWS,
Commissaire des Terres.
Dauphin, Man.
H. d'Hellencourt